MÉMOIRES

SUR

DIVERS POINTS

DE

L'ANCIENNE HISTOIRE GRECQUE,

PAR L. C. F. PETIT-RADEL,

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCC. XX.

AVERTISSEMENT.

La publication prochaine de mes *Recherches sur les monumens Cyclopéens* m'a fait penser qu'un recueil où l'on trouveroit réunis les principaux Mémoires que j'ai lus à notre Académie dans le cours de quatorze ans, pourroit servir de préambule ou de suite aux matières traitées dans l'autre ouvrage.

J'ai fait tirer, en conséquence, deux cents exemplaires de ce recueil, afin de satisfaire le petit nombre de lecteurs qu'on peut supposer, de notre temps, s'intéresser assez aux recherches de cette nature pour desirer de joindre à la théorie des monumens Cyclopéens ces développemens ultérieurs de critique historique qu'ils n'auroient trouvés que dispersés dans les recueils de l'Académie.

On trouvera, dans mes deux premiers Mémoires, des résultats qu'on n'avoit point encore rassemblés pour les opposer aux doutes détracteurs de la philosophie sceptique; et celui que M. Raoul-Rochette m'a permis de joindre ici aux miens, montrera la part active que ce savant confrère a prise dans la discussion de l'une des deux seules questions, peut-

être, que nous ne considérons pas sous un même point de vue, dans cette période reculée de l'histoire Grecque.

Les origines historiques de l'Espagne appartenant à la même période, suivant les auteurs, j'ai réuni et discuté ses monumens géographiques; et, après les avoir comparés avec ceux de la côte Pélasgique de l'Italie, j'ai fait voir quels ont été les auteurs et l'époque probable de la civilisation des contrées méridionales de l'Espagne et de la Gaule.

Les mêmes moyens m'ont servi pour discuter la question des origines Russes, sous le point de vue qui rattache la plus grande nation du Nord aux anciens Rhoxolans. Ce Mémoire complétera le recueil et probablement le cercle de mes recherches sur l'histoire ancienne.

Plût à Dieu qu'après avoir tardé jusqu'à ce jour à en publier les résultats, j'eusse acquis le droit de pouvoir dire avec Érasme, *Sat citò si sat benè!*

EXAMEN

DE

LA VÉRACITÉ DE DENYS D'HALICARNASSE;

De l'Authenticité des sources de son récit concernant l'établissement des Colonies Pélasgiques en Italie, et les causes physiques qui leur firent déserter cette contrée.

AVANT que j'eusse ramené sur le territoire même des villes primitives de la Grèce l'examen de la certitude des premiers temps de son histoire, et montré qu'on peut appliquer aux remparts d'Argos, de Sicyone et de Mycènes, les mêmes raisonnemens que la critique des antiquaires établit avec succès à Rome sur le témoignage de monumens du même genre, les anciens récits de la période la plus reculée de l'histoire Grecque ne passoient communément que pour des traditions vagues, ou tellement incorporées aux fictions de la mythologie, qu'on pouvoit se croire fondé à ne les juger susceptibles d'aucune discussion sérieuse.

Sans avoir été jamais précédés d'un examen approfondi, ces doutes avoient cependant prévalu dans la littérature; et il en est résulté que les recueils de notre Académie, si

riches d'ailleurs en toutes les matières qui tiennent aux origines Romaines, se trouvent encore aujourd'hui très-peu fournis de Mémoires relatifs aux origines Grecques.

La critique s'est en effet bornée long-temps aux résultats généraux que donnent les calculs des généalogies et des successions de sacerdoces, restés seuls pour suppléer aux moyens d'une chronologie plus rigoureuse, et pour régler l'ordre des faits qui concernent les rois de la tige principale et les métropoles primitives. Cependant les actes détaillés des dynastes collatéraux de cette ancienne tige, les fondations des villes secondaires, et de toute cette série de colonies Pélasgiques qui s'étendirent, durant quatre siècles, sur les côtes de l'Europe occidentale et de l'Asie mineure, ne formoient aucun corps d'histoire suivie, jusqu'au jour où l'Académie en a proposé le programme, et jusqu'à l'édition de l'ouvrage remarquable que ce beau programme a fait produire.

Programme proposé par l'Institut pour le prix adjugé dans la séance publique de 1813.

Histoire critique de l'établiss. des colonies Grecques, par M. Raoul-Rochette. 4 vol. in-8.° Paris, 1815.

Plusieurs années auparavant, j'avois signalé la richesse et la nouveauté de ces matières, dans les parallèles suivis que j'instituai entre l'histoire des premiers temps de la Grèce et la nature des monumens primitifs de ses plus anciennes métropoles, que j'osai expliquer le premier. J'insistois sur-tout, dans ces Mémoires, sur l'antiquité des deux époques auxquelles les mêmes arts et le même génie militaire ont été transportés de Grèce en Italie par des princes de la dynastie des Inachides. Mais, en avançant dans la communication de ce travail, je ne tardai pas à m'apercevoir que les préjugés hasardés par l'illustre Fréret, et qu'ont embrassés tant de savans célèbres, exigeoient, avant tout, qu'il fût pourvu à l'apologie de

Mém. sur les origines histor. de l'Argolide, de l'Attique et de la Bœotie, lu le 10 octobre 1806 et le 15 mai 1807.

l'historien

l'historien à qui nous devons principalement la perpétuité des traditions relatives aux migrations Pélasgiques vers notre continent occidental.

Ces préjugés, à la faveur du nom de Fréret, étant passés dans presque tous les ouvrages historiques, on n'y présente plus Denys d'Halicarnasse que comme un auteur peu digne de foi, relativement aux faits les plus anciens du premier livre de ses Antiquités Romaines. Il faudroit donc renoncer à l'autorité ainsi décréditée de cet historien, et perdre alors les moyens les plus utiles à la recherche des origines, si l'excès de critique dans lequel Fréret s'est égaré, n'étoit enfin réprimé; et il ne peut l'être plus heureusement que par les moyens mêmes que cet illustre académicien emploie ailleurs pour raffermir la certitude des anciennes histoires. Or, afin d'établir de l'ordre dans les discussions nécessaires à l'apologie que j'entreprends, je ferai considérer,

Cousin-Despréaux, Hist. de la Grèce, t. II, introd. pag. 12; Sainte-Croix, Gouvern. fédér. pag. 240, not. 2; Micali, Italia avanti il dominio dei Romani, Firenze, 1810; aliique recentiorum.

Acad. des inscript. tom. V, pag. 146.

1.° La nature des anciennes sources où notre historien a puisé les récits et les dates dont on n'a pas hésité de lui supposer l'invention imaginaire;

2.° L'opinion que les géographes et autres auteurs Grecs et Latins de divers genres ont conçue des faits qu'il rapporte, ainsi que des monumens et des anciennes coutumes qu'il cite en témoignage de la réalité des colonies Pélasgiques en Italie.

3.° Je comparerai l'état physique du sol de cette contrée avec les faits compris dans une courte période où l'on verra cadrer les temps de ses anciennes convulsions volcaniques, et l'époque bien déterminée de la désertion de ses colonies Pélasgiques.

Ces objets exactement confrontés rétabliront, je l'espère, toute confiance dans les récits que les anciens nous ont laissés pour introduction à l'histoire des origines de cette partie de l'Europe.

PREMIÈRE PREUVE,

Tirée du grand nombre d'Histoires, aujourd'hui perdues, que Denys d'Halicarnasse a dû consulter pour composer son premier livre.

Pour estimer le degré de confiance que doit inspirer le témoignage d'un ancien historien, il faut rechercher d'abord à quel point étoient parvenues les connoissances historiques de son siècle.

Denys d'Halicarnasse alla à Rome douze ans après la mort de Cicéron : Varron vivoit encore ; Caton avoit écrit sur les origines des villes, parmi lesquelles il comprenoit celles de la Sabine, contrée natale de Varron.

On concevra donc une juste idée de l'étendue des connoissances acquises par ce dernier auteur dans les origines Grecques et Romaines, si l'on pèse avec attention le témoignage que Cicéron et Quintilien rendent à sa haute critique.

Quintil. Instit. orator. lib. X, cap. 1.

Cicer. in Bruto, 17.

« C'est toi, lui disoit le prince de l'éloquence, qui nous » as, pour ainsi dire, ramenés à la maison, alors même » que nous errions dans notre propre patrie comme des » étrangers. » Les livres des Origines par Caton avoient réuni les suffrages de Cicéron, de Salluste, et de Cornelius-Nepos, qui nous apprend que Caton avoit traité

Sallust. lib. 1. Corn. Nepos, in fragm. libr. poster. de viris excell. imperat.

particulièrement de chaque ville d'Italie, et qu'il en avoit même comparé les origines avec celles des autres peuples. Denys d'Halicarnasse le confirme bien, lorsqu'il assure les avoir trouvées conformes à ce que contenoient les chronographies Grecques, avec lesquelles on verra bientôt que celles de l'Italie ont eu des rapports multipliés.

Dionys. Halic. Antiq. Roman. lib. 1, pag. 7.

Les histoires qui précédèrent celle d'Hérodote, ne consistoient qu'en de simples transcriptions de chroniques, conservées dans les temples et les archives des villes. Phérécyde, Acusilas, Hellanicus et tant d'autres, en écrivirent ainsi chez les Grecs; et chez les Romains, ces exemples furent imités par Caton, Fabius Pictor, Calpurnius Piso. L'histoire n'a commencé à prendre un ton plus élevé, selon l'expression de Cicéron, à qui l'on doit ces détails, que dans les écrits d'Antipater de Sidon, contemporain de C. Gracchus. Jusqu'alors les historiens ne s'étoient attachés qu'à la pure narration des faits, sans aucun mélange d'ornement, et « ils se contentoient, dit l'Orateur » Latin, de perpétuer la tradition des temps, des hommes, » des lieux, et des choses opérées. »

Cicero, de Oratore, l. II, §. 12.

Denys d'Halicarnasse fait également remarquer, dans son Jugement sur Thucydide, que ces anciens historiens, comparés judicieusement par Fréret aux chroniqueurs de nos monastères, n'établissoient aucune liaison raisonnée entre les diverses parties de l'histoire. Ils la divisoient simplement suivant l'ordre des nations ou des villes dont ils transcrivoient les chroniques, et, pour plus de fidélité littérale, ils n'en élaguoient pas même quelques circonstances merveilleuses qu'on savoit bien dès-lors discerner, dit notre historien, et séparer du corps des faits. Cicéron

Dionys. Halic. tom. II. De Thucydid. Hist. Judicium, pag. 138, lin. 31 et seqq.

De Thucydid. Hist. Judicium, p. 128, lin. 43; pag. 139, lin. 22 et seqq.

avoit fait la même remarque. Ce défaut d'art nous prouve qu'on n'avoit pensé jusqu'alors qu'à réunir les chroniques des divers temps et des divers lieux. Or l'aridité même qui résultoit de la simple copie des *monumens*, pour la plupart originairement *gravés* sur le marbre, nous montre combien nous devons aujourd'hui déplorer la perte irréparable de tant de chroniques recueillies, et sur-tout des livres de Caton et de Varron, dont les seuls fragmens ont tant contribué à éclaircir les origines de l'histoire d'Italie.

Suivant le préjugé qui règne dans les ouvrages de beaucoup de critiques modernes, on ne voudroit pas reconnoître de villes fondées en Italie par des Grecs antérieurement à celles des colonies Doriennes; et, selon ces mêmes savans, Crotone, la plus ancienne, n'auroit daté que de l'an 759 avant l'ère chrétienne. Il faudroit en conséquence reléguer parmi les fables imaginaires les fondations dues aux Grecs après leur retour de l'expédition de Troie, nonobstant tout ce que les autorités les plus formelles déposent contre des décisions aussi hasardées.

Catonis Fragm. apud Servium in Æneid. lib. III, v. 403.

En effet, un fragment de Caton nous apprend que *Petilia*, par exemple, étoit une ville déjà fondée depuis longtemps, lorsque Philoctète entoura d'un nouveau mur celui de la première enceinte. Velleïus Paterculus assure que Métaponte fut fondée par Épéus, compagnon de Nestor. Un autre fragment de Caton atteste que *Rhegium* étoit une ville déjà existante sous la domination des Auronces, lorsque des Grecs vinrent l'occuper à leur retour du siége de Troie. Enfin on rencontre une date précise, et c'est la seule; elle concerne la fondation d'*Ameria* en Ombrie

Apud Probum, in Virgilii Bucolica.

par Amisus, 962 ans avant J. C., suivant le système de chronologie adopté par le traducteur Français d'Hérodote; système que nous suivrons pour déterminer les dates employées dans le cours de ce Mémoire.

Cato apud Plin. Hist. nat. lib. III, c. XIV.
Larcher, Hist. d'Hérodote, tom. VII.

Voilà donc ce qui reste de toutes les époques de fondation que Caton avoit trouvées dans les archives particulières des villes d'Italie dont il avoit transcrit et comparé les origines, suivant l'Orateur Latin. Ce petit nombre de faits suffit néanmoins pour montrer combien sont peu fondés ceux des critiques modernes qui considèrent la civilisation de l'Italie comme beaucoup plus récente que ne le font supposer les récits de Denys d'Halicarnasse, et ceux qui, comme le célèbre philologue Heyne, n'hésitent pas de prononcer que « ce fut par une fausse opinion, » ou par mauvaise foi, que les auteurs anciens ont trans» porté en Italie toutes les fables Grecques........et » que les fragmens que Denys d'Halicarnasse a tirés des » anciens historiens Grecs sur Rome et l'ancienne Italie, » semblent trahir en lui une ignorance indigne d'un » homme savant. »

Chr. Gottl. Heyne, t. III, in Æneid. l. VII Excurs. IV, à pag. 544 ad 548.

Une des principales sources d'erreur, en ces matières, est de juger des anciens peuples de l'Italie et de les taxer de la plus inculte barbarie, d'après ce qu'en ont dit quelques historiens qui n'ont eu d'autre objet que de nous faire penser qu'ils étoient méprisables. Ce n'est pas Tite-Live, Florus encore moins, qu'il faut consulter pour connoître à quel degré se trouvoit portée la civilisation des premiers peuples que les Romains ont combattus. Après avoir cité Sora, Préneste et d'autres villes, dont les remparts sont aujourd'hui bien reconnus pour être fortifiés suivant

un genre particulier de construction auquel aucun des monumens militaires des Romains n'est digne d'être comparé, Florus ajoute néanmoins, et avec ironie : « Nous sommes » honteux d'avoir triomphé de ces peuples. »

L. Ann. Flor. Rer. Rom. Epitome, l. I, c. II.

Ceux qui, comme Tite-Live, ont mêlé dans l'histoire cet intérêt dramatique dont Hérodote a donné le premier exemple, réunissoient rarement, ainsi que Caton, Varron, Denys d'Halicarnasse, une érudition approfondie dans les sources d'une antiquité reculée ; car cette science a formé et formera toujours un genre à part. Eschyle, Euripide, Virgile et Silius Italicus, étoient profondément instruits dans cette science. Thucydide et Tite-Live ne l'étoient pas au même degré ; et Denys d'Halicarnasse ne se seroit pas sans doute prévalu, comme il a fait, du soin d'avoir consulté beaucoup de sources ignorées des autres historiens, si les recherches de ce genre avoient été communes de son temps.

Antiq. Rom. lib. XI, p. 736, lin. 42.

On trouve dispersés dans les ouvrages de cet auteur, dans ceux de Plutarque sur-tout, d'Athénée, Macrobe, Servius, Suidas, du scholiaste d'Apollonius de Rhodes, les noms de trente-trois historiens, et les titres des ouvrages qu'ils avoient écrits sur les origines et les fondations des villes d'Italie. Élien, qui en avoit scrupuleusement calculé le nombre, le fait monter à *onze cent quatre-vingt-dix-sept.* Il y comprenoit indubitablement toutes ces bourgades fortifiées sur les sommets de l'Apennin, ces villes Pélasgiques du premier livre de Denys d'Halicarnasse, parfaitement semblables à celles que Cicéron caractérisoit si bien par cette expression énergique, *des cadavres de villes.*

Ælian. Varia Hist. lib. IX, cap. XVI.

Cicero ad Famil. Epist. lib. IV, ep. 5.

Parmi les ouvrages dont le seul intitulé fait connoître

combien ces anciens auteurs avoient été soigneux de recueillir tout ce qui pouvoit éclairer les origines d'Italie, il faut remarquer celui que Zénodote de Trézène avoit composé sur l'Ombrie. Cette contrée ayant été habitée par un peuple qui précéda les colonies Pélasgiques, on peut en inférer de quelle importance devoit être son histoire. C'est là sans doute que Denys d'Halicarnasse aura puisé les détails du récit qu'il fait de la guerre des Aborigènes contre les Sicules, détails que Zénodote avoit probablement tirés des traditions conservées dans les archives de quelque ville d'Ombrie.

Antiq. Roman. lib. 1, pag. 16.

Antiochus de Syracuse, qui doit fixer d'autant plus notre attention, que Denys d'Halicarnasse s'appuie principalement de son témoignage, composa neuf livres d'histoires, et traita particulièrement de l'Italie. Il vivoit deux cents ans avant Aristote, qui puisoit dans ces livres, extraits eux-mêmes de mémoires plus anciens qu'il atteste avoir connus. Ces mémoires remontoient au temps de Minos, et contenoient beaucoup de faits détaillés concernant les colonies encore plus reculées d'Énotrus et de Peucétius.

Les auteurs qui ont écrit sur ces premières colonies Grecques de l'Italie, durent trouver dans l'histoire des Étrusques un surcroît de lumières relativement à cette ancienne période ; car on sait que ce peuple arriva de la Lydie sur les côtes d'Italie cinq cents ans après que les colonies Grecques y eurent fondé les nombreuses villes murées dont l'origine leur étoit attribuée. Deux historiens s'étoient principalement occupés des Étrusques; savoir : Sosrates, cité par Plutarque; et Claude-César, cité par Suétone.

Plutarch. Oper. t. II, p. 312, D. Sueton. in Vita Claud. imperat. vers. fin.

Il résulte donc de tout cela, qu'avant la disparition totale des *trente-trois* historiens dès antiquités de l'Italie que j'ai soigneusement supputés,. dont les noms nous sont au moins conservés, ainsi que les titres de leurs ouvrages, Caton avoit pu choisir parmi les principaux faits rapportés dans les chroniques des *onze cent quatre-vingt-dix-sept villes* qu'Élien y comptoit encore.

Il est donc curieux d'examiner comment les origines des peuples étoient établies dans ces histoires, et de rechercher sur-tout s'il perce, dans les fragmens que nous en possédons, quelque autre lueur de chronologie que la date positive de la fondation d'*Ameria*. Ceux qui contiennent des élémens de la doctrine de ces anciens temps, sont peu nombreux. On en connoît un de Varron; un autre de Gellius; un autre d'Antiochus de Syracuse; un autre enfin de la Phoronide d'Hellanicus de Lesbos: mais les faits dispersés dans ces fragmens gardent entre eux des rapports si bien liés, qu'il n'en résulte rien que de favorable à l'esprit de critique qui doit avoir dirigé Denys d'Halicarnasse, dans la comparaison des histoires bien plus complètes qu'il lisoit, et dont la connoissance entière ne nous est pas parvenue.

Censorinus, de Die natali, cap. XVII, p. 112.

On apprend du fragment de Varron, qui fournit toute une page à Censorin, que l'origine et la continuité des Annales Étrusques remontoient à l'époque même de la fondation de chaque ville; et que la durée de leurs siècles naturels n'y étoit pas réglée comme chez les autres nations, qui comptoient régulièrement cent ans pour chacun. Chez les Étrusques, au contraire, le commencement de l'ère de chaque ville datoit du jour de sa fondation, et finissoit avec

la

la vie de celui qui mouroit le dernier de tous ceux qui étoient nés le jour même de cette fondation ; le second siècle se terminoit au moment où mouroit le survivant de tous ceux qui s'étoient trouvés existans au jour même où ce second siècle avoit commencé. Les siècles suivans étoient réglés de même ; ce qui doit faire supposer dès-lors l'usage des registres de naissances et de morts. Varron, cité formellement en cet endroit par Censorin, ajoute que les quatre premiers siècles des Étrusques ont été chacun de cent cinq ans ; le cinquième, de cent vingt-trois ; le sixième et le septième, de cent vingt-deux ; et que le huitième s'écouloit à l'époque à laquelle avoient été rédigées les histoires qui lui ont fourni ces particularités. Elles donnent matière aux inductions suivantes.

La première année du premier siècle des Étrusques, autrement des Tyrrhéniens, ayant dû commencer à leur arrivée sur les rivages d'Italie, étoit l'an 1370 avant nôtre ère : d'où il résulte que les villes bâties par Tyrrhénus et Tarchon, conducteurs de cette colonie, durent être fondées vers cette époque. Or, puisque les Annales Étrusques, analysées par Varron dans cette page de Censorin, ont commencé avec le huitième siècle de cette nation ; la première année de ce siècle se trouvant déterminée par le total de l'addition des années dont se composoient leurs siècles inégaux, il s'ensuit que ces Annales ont été rédigées vers l'an 531 avant J. C.

Elles appartenoient donc à la période même où les histoires comparées de beaucoup de nations de l'Europe et de l'Asie prirent leur premier essor : car c'est vers ce sixième siècle que fleurirent Cadmus de Milet, Archétime

de Syracuse, Polyzèle de Messénie, Xénomède de Chio, Bion de Proconnèse, Xanthus de Lydie, Acusilas d'Argos, Antiochus de Syracuse, Hellanicus de Lesbos et Damaste de Sigée. Ces quatre derniers sont sur-tout remarquables sous le point de vue des origines d'Italie, qu'ils ont particulièrement traitées ; et l'indication de la ville natale de chacun de ces dix historiens fait assez connoître quelles sont les diverses parties de la Grèce dont les antiquités auront été presque simultanément mises au jour.

On peut faire d'autres considérations sur la multitude des rapports qui durent exister entre les actes et les transactions compris dans les archives de la Lydie, d'où les Tyrrhéniens étoient partis, et ceux que contenoient, comme le dit expressément Varron, les Annales de l'Étrurie, où ce peuple s'établit; entre la colonie Pélasgique de Lesbos, et la division de la même colonie qui vint occuper la côte de la Tyrrhénie; entre Argos, et la filiation continuelle des plus anciennes colonies Grecques de l'Italie, qui, de ville en ville, étoient issues de cette métropole; entre Syracuse enfin, et les peuples Énotriens et Peucétiens, qui, à ce même sixième siècle, existoient en corps de nation très-près de cette ville, comme on le verra bientôt.

Varro apud Censorin. ut sup.

La nature des Annales Étrusques maintenant expliquée, sur-tout à raison des transactions continuelles entre les divers peuples voisins qui s'y trouvoient rapportées dès l'origine, doit faire conclure qu'il devoit y être fréquemment question des Pélasges établis sur cette côte. Il y étoit même fait mention des particularités qui leur étoient relatives : car où Strabon auroit-il puisé l'anecdote du changement du nom d'*Agylla* en celui de *Cære*, nom qui

Strab. lib. V, pag. 220.

suivit ce peuple en Espagne, aussi anciennement que nous l'avons fait voir dans un autre Mémoire ! Lors même que ces Annales n'ont point été citées formellement par les auteurs, ce sont elles, cependant, qui leur auront fourni les faits et les récits relatifs aux plus anciens temps. Tel est, entre autres, un trait d'antiquité historique pour lequel Solin a cité Gellius, et qui nous amène à des considérations de détail.

Mém. sur les origines histor. de l'Espagne.

Solin. cap. 1, pag. 2, A. c. II, pag. 12, E.

Suivant cet auteur, Marsyas Lydien, roi d'Archippe, ville dont les monumens, en partie plongés dans les eaux du lac Fucin, sont Pélasgiques, avoit envoyé à Tarchon, Tyrrhénien, Cacus et Mégalus pour ambassadeurs. Tarchon les ayant retenus captifs, l'histoire ajoute qu'échappé de sa prison et réuni à ceux qui soutenoient sa cause, Cacus se créa un royaume dans la Campanie, près du fleuve Vulturne, et que Mégalus passa chez les Sabins, qui reconnurent toujours que c'étoit de lui qu'ils tenoient les élémens de la science des augures.

Cacus, qui n'est considéré communément dans le poème de Virgile que comme un être mythologique, étoit donc un personnage très-réel. Il s'agit certainement du même individu dans l'historien comme dans le poète; car c'est au temps d'Hercule et d'Évandre que Virgile place le Cacus dont il parle. Or, l'arrivée d'Évandre en Italie se rapportant à l'an 1330 avant notre ère, et Tarchon ayant été contemporain, on voit qu'ils purent être deux des chefs de l'expédition Tyrrhénienne. Il est donc présumable que ce récit de Gellius comprenoit encore un autre fragment des Annales Étrusques, puisque, tout isolé que nous est parvenu le fait, il cadre si bien avec d'autres, puisés dans

des sources différentes, et même avec une telle exactitude, que, pour se convaincre de leur parfait accord, il a suffi de rapprocher simplement les époques.

D'autres faits relatifs à la fondation de Préneste appartiendront à la même période de temps, au jugement de quiconque pensera que Virgile, selon les propres expressions de Macrobe, fut toujours animé d'une sollicitude secrète pour la justesse des rapports historiques. En conséquence, si le poète fait marcher le roi fondateur de Préneste avec les peuples qui s'opposèrent à l'établissement de la colonie d'Énée, c'est qu'il avoit trouvé quelque part qu'ils étoient tous deux contemporains.

Macrob. Saturn. lib. V, c. XVIII, pag. 430.

La ville de Préneste avoit aussi ses archives. Strabon y aura puisé la tradition de l'ancienne origine Grecque de cette ville. Solin cite en effet les Livres de Préneste; et l'on sait que le soin de rédiger régulièrement ses fastes continuoit encore au temps où Verrius Flaccus les fit graver sur un hémicycle.

Strab. lib. V, pag. 238.

Sueton. in Vita Verr. Flacc.

Les villes éloignées de Rome avoient aussi des chroniques qui remontoient aux temps les plus anciens. On a déjà vu quelles sont celles où Zénodote de Trézène aura puisé les particularités reproduites dans les écrits de Denys d'Halicarnasse, relativement aux guerres des Ombriens contre les Aborigènes et les Pélasges réunis. C'est aussi des mêmes sources que Dosithée, cité par Plutarque, aura tiré ce que ce dernier raconte concernant Ebius Toliex, Nuceria sa femme, et Phirmus son fils naturel, inconnus d'ailleurs dans toute autre histoire que celle d'où ces fragmens auront été tirés. On ne sauroit déterminer au juste le degré d'antiquité de ces personnages; mais ils peuvent

Plutarch. Oper. tom. II, p. 315.

appartenir au temps même des fondations des deux villes dont ils portoient les noms.

La Sabine, enfin, avoit aussi ses anciennes chroniques, puisque Denys d'Halicarnasse cite expressément les histoires particulières des villes de cette région, en témoignage de l'origine Lacédémonienne d'une colonie qui vint, au temps de Lycurgue, se réunir aux Sabins.

Antiq. Roman. lib. II, pag. 113, lin. 16.

Ce petit nombre d'exemples doit suffire à la critique la plus exigeante, pour lui prouver qu'en Italie les traditions locales remontoient, sans discontinuité, jusqu'aux temps des origines des nations et des villes, et combien étoient solidement fondés les récits que Denys d'Halicarnasse nous a transmis sur cette contrée. Le même examen, continué sur l'Italie inférieure, où s'établirent primitivement les colonies conduites par Énotrus et Peucétius, va faire considérer sous le même point de vue d'autres fragmens de nos anciens historiens.

Lorsque Denys d'Halicarnasse rédigea son premier livre des Antiquités Romaines, il avoit sous les yeux, de même qu'Aristote, la suite entière des faits exposés par Antiochus de Syracuse. Ils ne nous en ont transmis l'un et l'autre qu'une très-courte analyse, réservant à leur propre conviction la preuve détaillée qui résultoit de l'enchaînement des faits, qu'Antiochus dit lui-même avoir trouvés attestés par des mémoires ou des traditions bien plus anciennes. C'est ce qu'il exprime dans le fragment où il parle ainsi:

Antiq. Roman. lib. I, pag. 10.

« Antiochus, fils de Xénophanes, a écrit ces choses sur » l'Italie, telles qu'il les a trouvées dans les anciens mé- » moires, ἀρχαίων λόγων, les plus certains et les plus dignes

» de foi. Cette partie du monde que nous appelons main- » tenant *Italie*, fut occupée jadis par les Énotriens. »

Antiochus avoit, sans doute, trouvé dans ces mémoires tout ce que Denys d'Halicarnasse nous transmet, d'après lui, sur la forme du gouvernement des Énotriens; et ces détails auront été assez circonstanciés pour que notre historien ait pu marquer, aussi spécialement qu'il l'a fait, les changemens qui s'opérèrent dans le gouvernement de l'Italie inférieure, à l'époque d'Italus. Nous avons même, sur ces détails, une autorité de plus : celle d'Aristote, qui comprenoit évidemment Antiochus au nombre des antiquaires de la contrée même dont il cite le témoignage, en attribuant au règne d'Italus l'institution des repas de confrérie chez les Énotriens. Ces développemens, donnés par de tels historiens, prouvent que la colonie d'Énotrus étoit réelle; et Phérécyde nous le confirme encore, si c'est lui qui nous donne la généalogie de ce roi et de son frère Peucétius, qui nous affirme positivement le fait de leur établissement en Italie, qui nous en fournit même la date par le résultat des degrés de génération qui se trouvoient entre Énotrus et le premier roi de la dynastie d'Argos.

Aristot. Politic. lib. VII, c. X.

Pherecyd. apud. Dion. Halic. Antiq. Roman. lib. I, pag. 9.

La preuve qu'on vient de lire, suffiroit elle seule, soit pour faire connoître de quelle nature étoient tous les autres matériaux que les historiens du sixième siècle avant notre ère avoient consultés, soit pour nous convaincre de leur véracité incontestable; mais, quoique la critique qu'ils durent exercer, puisse dispenser de renouveler l'examen des autres bases principales, je crois utile, néanmoins, de le faire dans la preuve suivante.

DEUXIÈME PREUVE,

Tirée du témoignage des Géographes, de l'opinion suivie par les Auteurs Latins, des monumens et des coutumes cités par les auteurs Grecs.

On vient de prendre une idée des connoissances que Denys d'Halicarnasse a dû puiser dans les historiens dont il ne nous reste plus aujourd'hui que des fragmens. Il s'agit actuellement de comparer ses récits avec la doctrine historique qui étoit adoptée par les auteurs Grecs et Latins de divers genres, dont nous possédons encore de grands corps d'ouvrages. Ce sont les géographes et les voyageurs qu'il faut sur-tout consulter sur ces matières; et, parmi eux, Strabon et Pausanias sont d'une grande autorité : Pausanias, à raison des recherches qu'il a faites en Grèce sur les monumens particuliers aux villes les plus anciennes, sur les archives et les traditions locales, sur les généalogies, les dynasties; Strabon est d'une autorité plus spéciale, ayant dû, comme géographe, concilier un plus grand nombre d'histoires pour retracer les anciennes limites des régions occupées par des peuples d'origine diverse et établis à des époques différentes.

Pausanias, Arcadic. cap. III pag. 603.

Pausanias, à la suite de toutes les recherches qu'il a faites sur les temps anciens de l'Arcadie, assure expressément que la navigation d'Énotrus vers l'Italie fut la première expédition par mer qui partit de la Grèce pour aller fonder des colonies; et que, d'après les calculs les

plus exacts, il n'a trouvé aucun peuple barbare dont on ait pu citer une flotte équipée pour aller fonder une colonie plus anciennement que celle d'Énotrus. Denys d'Halicarnasse avoit précédé Pausanias dans ces calculs chronologiques, lorsqu'il disoit que cette colonie étoit, sans contredit, la plus ancienne de toutes celles que les Grecs dirigèrent vers notre occident.

Antiq. Roman. lib. I, pag. 11.

En effet, si l'on compare le résultat des recherches faites par cet auteur, avec les diverses époques assignées par d'autres historiens aux colonies, soit Grecques, soit étrangères, on verra combien est juste la date plus élevée que Pausanias assigne à l'expédition d'Énotrus. J'en excepte toutefois la colonie supposée Égyptienne d'Inachus, contre la réalité de laquelle est dirigé mon Mémoire sur l'origine Grecque du fondateur d'Argos.

Institut de France; Mém. de la Classe d'hist. et de littér. t. II, pag. 1.

L'autorité de Strabon s'accorde avec celle de Pausanias pour prouver combien est historique la colonie conduite par Énotrus dans le golfe de Pæstum, et pour montrer qu'une division de cette flotte s'étoit établie sur la côte de l'Iapygie, sous la conduite de Peucétius, frère d'Énotrus. Il est important de remarquer combien Strabon s'accorde avec Denys d'Halicarnasse sur l'origine Arcadienne de cette dernière colonie, lorsqu'établissant, comme un fait certain, que les Chaoniens et les Énotriens possédoient cette région avant que les Hellènes y fussent venus fonder des villes, il n'hésite pas d'assurer que les Peucétiens provenoient d'une colonie très-ancienne d'Arcadiens.

Strab. lib. VI, pag. 253, 283.

Strabon, par-là, ne pouvoit mieux indiquer qu'il partageoit l'opinion de Denys d'Halicarnasse, et qu'il reconnoissoit la vérité des histoires dans lesquelles ces traditions avoient

avoient été perpétuées : ce sont principalement les écrits d'Antiochus de Syracuse et ceux d'Éphore. Ce dernier auteur devient donc, quoiqu'indirectement, un surcroît d'autorité.

Le géographe d'Amasée confirme en d'autres termes l'antiquité de la colonie Peucétienne, par le temps même auquel il fait remonter les exploits des Hellènes, qui avoient prévalu dans ces régions sur les Énotriens et les Peucétiens ; car, suivant cet auteur, ces exploits datoient de la guerre de Troie, c'est-à-dire, d'environ l'an 1270 avant J. C., suivant la chronologie que j'ai annoncée précédemment.

Apud Strabon. lib. VI, p. 262.

Strab. lib. VI, pag. 253.

Si les villes fondées par ces anciens conducteurs de colonies n'avoient été que des faits controuvés, Strabon se seroit-il occupé sérieusement du soin de tracer les limites de leurs possessions, et sur un territoire aussi connu des Grecs que l'étoit la Peucétie, au siècle auquel ce géographe a donné ses ouvrages ! S'il pouvoit être permis de taxer Strabon d'une erreur aussi grave, le seroit-il d'en accuser Scylax, qui écrivoit, suivant les uns, au quatrième, et suivant les autres, au cinquième siècle avant Strabon, c'est-à-dire, dans l'espace de temps qu'Hécatée de Milet et Hérodote avoient éclairé de toute leur critique historique !

Scylax [a] rend le témoignage le plus positif à la réalité de la colonie de Peucétius et d'Énotrus, en fixant, comme Strabon, les limites territoriales de cette colonie, qu'il étend depuis la mer Tyrrhénienne jusqu'à l'Adriatique. Ce qui nous reste sous le nom de cet auteur ne sera, si l'on veut, et comme un de nos savans [b] paroît l'avoir prouvé, qu'un

[a] *Scylax, Peripl. verb.* Daunitæ. *Geograph. minor. tom. I.*

[b] *A. Letronne, Recherches sur le livre de* Mensura orbis terræ, *pag. 198.*

extrait de périples plus anciens et recueillis par quelque contemporain de Polybe. Suivant cette opinion même, plus ces périples étoient anciens, plus devoient l'être les faits géographiques qu'on y lisoit relativement à la colonie Peucétienne, dont, au temps de Polybe, l'étendue territoriale se trouvoit encore telle absolument qu'elle avoit *été* dans l'origine.

La réalité de cette ancienne expédition est de nouveau prouvée par ses rapports avec un troisième peuple, dont Denys d'Halicarnasse n'a point parlé; ce sont les Chôniens, qu'Antiochus considéroit comme une nation Énotrienne très-civilisée, et qui occupoit une région de la Lucanie, non loin de la ville de *Pandosia* et du fleuve Achéron. Strabon nomme, vers ces mêmes rivages, les îles Énotrides, dont la dénomination attestoit encore, au temps de Pline, la réalité de l'établissement des Énotriens sur cette côte. Enfin Strabon affirme que *Pandosia* avoit été la forteresse capitale d'Énotrus. Cette particularité n'étoit point remarquée alors qu'on supposoit ces peuples dans un état de barbarie incompatible avec des arts assez avancés pour qu'on pût construire des forteresses : mais elle devient un nouveau genre de preuve, aujourd'hui que tant d'observations suivies nous ont révélé l'existence d'un système de construction uniforme dans les remparts les plus anciens, et que les voyageurs s'accordent maintenant à les reconnoître comme appartenant aux Grecs de cette haute période d'antiquité.

Apud Strabon. l. VI, p. 255.

Ibid. pag. 252.

Plin. Hist. nat. lib III, cap. VII. Strab. lib. VI, pag. 256.

Nos, *posteaq. clariss. peregrinatores Clarke, Ed. Dodwell, Gell, Pouqueville aliique ad XXXIV.*

Les Chaoniens, une autre ville de *Pandosia,* et un autre fleuve Achéron, existoient, comme en Italie, sur les côtes de l'Épire; et ces homonymies géographiques ne sont-

elles pas de véritables monumens qui prouvent de plus en plus la véracité de Denys d'Halicarnasse, et l'authenticité des sources qu'il avoit consultées! La *Pandosia* et la *Chôné* d'Italie datoient des plus anciens temps; car, indépendamment des traditions qui rapportoient leur origine à l'expédition d'Énotrus, en remontant de fait en fait, l'oracle de Dodone avoit prédit que *Pandosia* et le fleuve Achéron devoient être funestes à Alexandre, roi des Molosses; et, suivant Apollodore, la *Chôné* d'Italie existoit bien avant le temps de Philoctète, qui l'avoit habitée.

Strab. lib. VI, pag. 256.

De navibus Græc. ad Trojam; apud Strab. lib. VI, p. 254.

La colonie de la seconde expédition Pélasgique, qui se rapporte à l'an 1539 avant J. C., présente aussi tous les caractères d'un fait incontestable et très-distinct. Elle est appuyée sur le témoignage d'Hellanicus de Lesbos, historien compris par Denys d'Halicarnasse au nombre de ceux qui se bornoient à copier ce qu'ils trouvoient dans les chroniques des temples; et les expressions de cet auteur ont conservé toute la précision affirmative des chroniques mêmes. Voici le passage qu'on lisoit dans sa Phoronide:

« De Pélasgus et de Menippée naquit Phrastor, dont » Amyntor fut fils, et successivement, l'un de l'autre, » Teutamidès et Nanas. Ce fut sous le règne de ce dernier, que les Pélasges, chassés (de la Thessalie) par les » Hellènes, vinrent aborder à l'embouchure du fleuve » Spina, dans le golfe Ionien, où ils laissèrent leurs » vaisseaux, pour aller s'emparer de *Cortona* et fonder » une colonie dans la Tyrrhénie. »

Antiq. Roman. lib. I, pag. 22.

Les progrès de cette colonie, du côté de la mer Tyrrhénienne, sont clairement marqués par les monumens de

Antiq. Roman. lib. I, pag. 16. leurs villes. Denys d'Halicarnasse les cite, et, entre autres, *Saturnia*, *Alsium*, *Agylla*, qui prit le nom de *Cære*. Strabon assigne à ces Pélasges, sur la même côte, la ville de *Cossa*, près de laquelle il indique la demeure royale de Malæotus, conducteur de ces mêmes Pélasges, qui, émigrés de cette côte, bâtirent le mur Pélasgique de l'acropole d'Athènes. *Strab. lib. V, pag. 226.* Pourroit-on exiger plus d'ensemble et des rapports plus multipliés, s'il s'agissoit de récits appartenant à la période même des olympiades, à laquelle veulent toujours restreindre la certitude historique ceux qui ne voient au-delà qu'une région de fables!

Virgile, ayant bien connu, sans doute, les sources auxquelles Caton, Varron, Denys d'Halicarnasse, étoient remontés, retrace, d'après ces faits, les usages de l'un des peuples qu'il fait marcher contre Énée : c'étoient les Pélasges, qui habitoient encore le Latium après la prise de Troie, comme il est prouvé par d'autres témoignages. *Æneid. lib. VII.*

Macrobe, qui vivoit dans un temps où l'on pouvoit encore comparer beaucoup d'histoires aujourd'hui perdues, s'est appliqué, dans ses commentaires, à faire ressortir l'érudition historique que Virgile montre dans les vers où il décrit la chaussure des peuples Herniques.

Macrob. Sat. l. V, cap. XVIII. « Cette coutume, dit Macrobe, de marcher à la guerre » un pied chaussé et l'autre nu, je ne l'ai trouvée nulle » autre part en Italie; mais je vais montrer que c'étoit » la coutume de quelques Grecs. On doit admirer ici l'exac- » titude du grand poète. Il avoit lu que les Herniques, » dont Anagni est une ville, descendoient des Pélasges, » et qu'ils portoient le nom du Pélasge qui avoit été leur » conducteur, et qui se nommoit *Hernicus* : c'est ce qui

» l'a porté à attribuer une coutume Étolienne aux Her-
» niques, qui sont une ancienne colonie de Pélasges. Que
» ce conducteur des Herniques ait été un Pélasge, et qu'il
» se soit nommé *Hernicus*, Jules Hygin le prouve avec
» étendue dans son deuxième livre *Des villes*. Que la cou-
» tume des Étoliens ait été de marcher au combat un pied
» chaussé et l'autre nu, le tragique Euripide nous l'at-
» teste dans son *Méléagre*. »

Ce passage n'a pas besoin de commentaire ; il fait connoître par combien de détails Hygin avoit prouvé la certitude de l'origine Grecque des villes Herniques, et montre, par conséquent, que la colonie Pélasgique de cette région étoit reconnue comme historique. L'usage de la chaussure remarquée par Macrobe dans une région où les coutumes Helléniques n'avoient jamais pénétré, devient une autre preuve de la durée du même peuple jusqu'à la fin du quatrième siècle de notre ère ; et cet usage, à raison des mêmes origines, comme nous le ferons voir dans un autre Mémoire, s'est perpétué jusqu'à nos temps en Biscaye, dans la ville de Guernica.

Mémoire, déjà cité, sur les origines historiques de l'Espagne.

Cette doctrine, puisée dans les anciennes histoires, avoit donc persuadé les antiquaires qui écrivoient sur ces origines, et qui en recherchoient, comme on l'a vu, les preuves avec beaucoup de soin et de critique ; elle avoit réglé les récits des poètes qui, comme Virgile, remontoient aux sources reculées : enfin elle avoit été adoptée plus anciennement encore par les auteurs dramatiques ; témoin Plaute, lorsque, les écrivant en grec, il faisoit jurer son Parasite en cette langue, par les noms des villes de Sora, de Préneste, de Segni, de Frusino et d'Alatri, qui

Plaut. in Captivis, act. IV, sc. 2.

sont les mêmes villes dont Hygin attribuoit l'origine à une ancienne colonie Pélasgique.

Plaut. in Captivis, act. IV, sc. 2.

C'est encore une particularité très-remarquable, que l'attention de Plaute à joindre les articles du dialecte Éolien avec les noms Grecs qu'il fait prononcer à ce Parasite. Plaute vivoit cent cinquante ans avant Virgile; il étoit contemporain d'Ennius et de Caton. On reconnoissoit et l'on remarquoit donc dès-lors les coutumes Étoliennes de cette région Italique, et bien avant que Virgile nous les eût de nouveau retracées. Varron ajoute encore que la dénomination *Tebæ*, donnée par les Sabins à une colline des environs de Rieti, remontoit au temps où les Pélasges la possédoient; et cette dénomination s'est perpétuée par celle de *Tibæ* dans le même territoire, comme le prouvent une bulle du pape Jean VII, donnée au commencement du VIII.e siècle, et une charte de Charlemagne.

Varro de Re rust. lib. III, c. I.

Muratori, Rer. Ital. tom. II, part. II, p. 344 et 356.

Il résulte clairement de tous ces témoignages réunis, que Denys d'Halicarnasse, en attestant l'origine Grecque des villes les plus anciennes de la Sabine, du Latium, de la Peucétie et du golfe de Pæstum, n'a fait qu'analyser et réunir en un corps historique les opinions de tous les anciens auteurs sans exception.

Les critiques modernes qui se sont le plus élevés contre la véracité de cet historien, n'ont pas remarqué qu'indépendamment de l'autorité des histoires plus anciennes et du témoignage des dénominations géographiques, sur lesquels est appuyée la fidélité de ses récits, on citoit encore, deux siècles après lui, les monumens des descendans de la colonie de Peucétius frère d'Énotrus;

ce qui confirme de nouveau la véracité de Denys d'Halicarnasse et l'autorité du témoignage de Strabon.

« Les Tarentins, dit Pausanias, envoyèrent à Delphes » la dîme du butin fait sur les Peucétiens, peuple barbare. » Ces ouvrages de l'art, consacrés aux Dieux, sont sortis » des mains d'Onatas d'Égine et de Calynthus. Ce sont » des statues de guerriers à pied et à cheval; on y voit » celle d'Opis, roi des Iapyges, venant au secours des » Peucétiens, et ce roi est représenté dans l'attitude d'un » guerrier mourant dans le combat. »

Pausan. Phoc. cap. XIII, p. 830.

Ces monumens existoient au temps de Pausanias, et il marque l'époque à laquelle ils avoient été votés, en disant ailleurs que le statuaire Onatas avoit travaillé pour Dinomède, fils d'Hiéron tyran de Syracuse. C'est donc vers cette époque, que les Tarentins auront fait cette offrande à Delphes. Diodore parle en effet d'un combat où les Iapyges vainquirent les Tarentins, vers l'an 473 avant notre ère; et il est à présumer que la victoire obtenue par ce peuple aura été une des alternatives de la guerre dont l'auteur parle, et qu'il dit s'être élevée dans une contestation sur les limites territoriales.

Id. Arcadic. c. XLII, p. 687.

Diodor. Sicul. Bibl. histor. lib. XI, §. 52.

Les Peucétiens existoient donc en corps de nation mille trois cent soixante-dix ans après la date assignée à l'arrivée de leur colonie par le chronologiste Français d'Hérodote; et au second siècle de notre ère, Pausanias en citoit encore les monumens, comme témoin oculaire.

Larcher, Hist. d'Hérodote, tom. VII, Chron. p. 567.

Il en existoit de bien plus anciens, et qui appartenoient aux premiers temps des colonies Pélasgiques, suivant Denys d'Halicarnasse, ou plutôt Caton et Varron, qui en faisoient remarquer les vestiges dans la Sabine, aux

Symmach. Epist. lib. II, ep. II.

environs de Rieti. Varron, originaire de cette ville, et qui devoit, sans doute, bien connoître les monumens de sa patrie, citoit ceux qui se trouvent le plus essentiellement liés avec l'origine Grecque des Aborigènes, et, par conséquent, de la colonie d'Énotrus; elle avoit, suivant cet auteur, étendu sa domination jusqu'en Sabine. Des tombeaux dont la forme étoit inusitée au temps des Romains; des *périboles*, des enceintes de sépulture commune, faites de terre rapportée, et qui s'élevoient à une hauteur considérable; des ruines de murs de villes, réduits dès-lors, comme à présent, à des lignes de fondations presque à rase terre; c'étoient enfin des *hieron* ou grandes enceintes sacrées, destinées au culte des Dieux, et à des oracles semblables à celui de Dodone. Varron citoit ces monumens aux Romains, pour leur prouver que les Pélasges avoient laissé après eux les témoignages les plus incontestables de leur séjour dans cette région. Il en assignoit les distances respectives, et, en se réglant sur ces distances, on a depuis reconnu que ces monumens subsistent encore, et qu'ils sont de cette même construction que Denys d'Halicarnasse faisoit remarquer comme particulière aux Pélasges, par cette expression, τῶν τε ἱερῶν αἱ κατασκευαί: distinguant ici avec soin les enceintes sacrées d'une époque antérieure à celle des temples en édifices couverts, dont il parle dans la même phrase, καὶ τὰ ἕδη τῶν θεῶν.

Varro, ap. Servium ad Æneïd. lib. I, v. 536.

Idem, apud Antiq. Roman. lib. I, pag. 12.

Rapport sur les travaux de la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, le 5 juillet 1811, pag. 21.

Antiq. Roman. lib. I, pag. 17, lin. 7.

Denys d'Halicarnasse, en marquant les progrès que les Pélasges de la seconde expédition avoient faits du côté de la mer, cite *Saturnia* entre autres villes fondées par cette colonie. Strabon leur attribue *Cossa* sur la même côte.

Ibid. lib. I, pag. 16.

Ces

Ces deux auteurs pouvoient-ils alléguer des monumens plus authentiques de la réalité de cette seconde colonie Pélasgique, que les remparts mêmes de leurs villes? Mais lorsque, parmi les caractères des monumens et des anciens usages Grecs qu'on remarquoit dans ces régions, Denys d'Halicarnasse relève et atteste la *construction* particulière des enceintes sacrées, cette construction différoit donc, aux yeux des Romains, de la leur propre et de celle de tous les autres peuples d'Italie, puisqu'elle fournissoit elle seule et constituoit un caractère tranchant et particulier aux arts Pélasgiques.

Les ruines de *Saturnia* et de *Cossa* subsistent encore aujourd'hui sous les mêmes noms, et l'on y observe une construction parfaitement semblable à celle des *hieron* de la Sabine, et totalement différente de celle des murs de *Populonium* et d'autres villes des Tyrrhéniens, dont elles sont toutes deux limitrophes.

Micali, Italia avanti il dominio dei Rom.; Atlas, tab. x.

On interrogeoit donc dès lors, comme à présent, les monumens et même le caractère particulier de leur construction, dans les recherches qu'on faisoit sur les origines de l'Italie. Ces origines n'étoient donc pas un pur effet de la vanité des Grecs d'un âge plus récent, comme l'a avancé avec tant de légéreté une critique sceptique et dédaigneuse.

Parmi les preuves encore certaines de la domination perpétuelle d'un peuple ancien dans la même contrée, on doit compter l'antiquité et la continuité des usages qu'on y trouve établis; et, quand leur origine reculée est reconnue par des auteurs tels qu'Aristote, les conséquences en deviennent bien certaines.

Aristot. Polltic. lib. VII, cap. X, pag. 329.

E

Recherchant, dans son livre *de la République*, quelle fut l'origine des repas de confrérie qui, de son temps, étoient d'usage dans la partie de l'Italie habitée autrefois par la colonie d'Énotrus, Aristote expose d'abord que cet usage avoit été établi dans la Crète par Minos, le deuxième sans doute. L'auteur ajoute que cette coutume remontoit à des temps beaucoup plus anciens en Italie, et que, suivant les historiens de cette contrée, Italus avoit fait passer les Énotriens de la vie nomade à la vie agricole; enfin, qu'entre les lois qu'il avoit imposées, on citoit celle des repas publics de confrérie.

Antiq. Roman. lib. I, pag. 28, lin. 4.

Denys d'Halicarnasse donne, d'après Antiochus de Syracuse, plusieurs détails où l'on apprend que cet Italus étoit Énotrien d'extraction, et qu'il réunit le premier sous son gouvernement toutes les petites villes de sa contrée. Ces particularités tiennent à un grand ensemble historique qu'on n'a point encore fait remarquer. On entrevoit en effet ici que, dans le temps même où Thésée réunissoit les *dèmes* de l'Attique au gouvernement d'Athènes, Italus opéroit la même réunion politique en Italie. Ces rapports simultanés sont évidens, puisque, suivant les témoignages d'Hellanicus de Lesbos et d'Antiochus de Syracuse, ce fut au temps d'Hercule, et par conséquent de Thésée, que l'Italie prit son nom; ce qui fixe l'époque d'Italus environ à l'an 1330 avant J. C., et constate qu'il y a maintenant trois mille cent quarante-neuf ans que cette contrée est ainsi nommée.

Strab. lib. IX, pag. 397.

Antiq. Roman. lib. I, pag. 28, lin. 19.

L'ancien usage des repas de confrérie, qui subsistoit encore au temps d'Aristote, ne pouvoit être que celui dont Aristoxène parloit ainsi dans un écrit intitulé, *Mélanges*

Athen. Deipnosoph. l. XIV, cap. VII, p. 632.

de conversations entre convives : « Nous en usons comme » les Posidoniates qui habitent le golfe Tyrrhénien, et » qui, Grecs d'origine, ont eu le malheur de devenir » barbares depuis qu'ils sont passés sous la domination » des Tyrrhéniens, et après, des Romains; par suite de » laquelle révolution ils ont été forcés de quitter leurs » usages primitifs pour prendre une langue et des usages » nouveaux. » Aristoxène, qui florissoit vers l'an 343 avant J. C., avoit été témoin des progrès faits par les Romains sur la côte de *Pæstum*, et qui marquoient le dernier degré de barbarie qu'avoient subi les Posidoniates. La période antécédente de barbarie datoit du temps auquel ils avoient été subjugués par les Tyrrhéniens. Or, ce peuple n'ayant commencé à se rendre maître de toute cette côte qu'après que les Pélasges s'y trouvèrent déchus de leur prospérité, la puissance de leurs vainqueurs remonte à deux générations avant la guerre de Troie. Ainsi tout cadre parfaitement avec l'époque du règne d'Italus; assez bien avec l'ordre dans lequel Strabon nomme les Osques, les Tyrrhéniens, les Pélasges, les Samnites et les Romains, qui ont été successivement maîtres de *Pompeïa* sur la même côte.

Antiq. Roman. lib. I, pag. 20, lin. 42.

Strab. lib. V, pag. 247.

Denys d'Halicarnasse, en racontant les calamités qui obligèrent les Pélasges à émigrer, ajoute que leurs villes furent occupées ensuite par les Tyrrhéniens. Strabon le confirme, en parlant des siéges qu'ils firent de ces villes Pélasgiques; et en citant *Marcina*, voisine de *Posidonia*, au nombre des fondations Tyrrhéniennes, il indique que les Tyrrhéniens s'étoient alors étendus jusqu'à cette dernière ville, qui se nommoit plus anciennement *Pæstum*.

Antiq. Roman. lib. I, pag. 21, lin. 3.

Strab. lib. V, pag. 220.

Idem, ibid. pag. 251.

La dynastie d'Énotrus régnoit donc encore dans la personne d'Italus, au temps d'Hercule et d'Évandre ; et ce fait s'accorde bien avec la résistance armée que les Peucétiens des côtes septentrionales de cette partie de l'Italie opposèrent aux établissemens des Hellènes, vers le temps de la prise de Troie, suivant Strabon. Toutes ces considérations se réunissent à celles qui résultent de l'ordre observé par le même géographe lorsqu'il nomme les peuples qui ont été successivement maîtres de *Pompeïa*, et de celui dans lequel Aristoxène assigne les divers degrés de barbarie que les Posidoniates de *Pæstum* avoient subis. On voit clairement que la géographie de cette côte et les usages des peuples qui y étoient établis, confirmèrent, de tout temps, la réalité du séjour des colonies Énotriennes et Pélasgiques, et que les époques mêmes de leur établissement sont prouvées par tous les moyens que la critique de l'histoire a droit d'exiger. On peut ne s'être pas attendu à trouver parmi ces preuves le témoignage des monumens, sur-tout après qu'ils ont été méconnus dans les critiques hasardées et contradictoires d'un de nos plus illustres académiciens.

Strab. lib. VI, pag. 253.

A raison sur-tout de la célébrité de leur auteur, les objections opposées par Fréret ne peuvent être entièrement passées sous silence, quoiqu'elles soient devenues bien foibles aujourd'hui. Elles vont être réduites, ainsi que leurs réponses, à l'exposé le plus succinct, pour montrer clairement dans quelles contradictions peut tomber la critique hypothétique et négative des modernes, quand elle veut élever des systèmes contre l'autorité inaltérable des anciens historiens.

Dans ses Recherches sur l'origine et l'ancienne histoire des divers peuples de l'Italie, Fréret s'est proposé pour objet de prouver que les premières colonies durent y arriver par terre, et en occuper d'abord la partie septentrionale. L'autorité de Denys d'Halicarnasse, qui les fait arriver par mer, se trouvant diamétralement contraire à ce système, Fréret n'hésite pas de traiter de roman cette partie des récits de notre historien; car, ajoute le critique, ces sauvages étoient destitués de tout moyen d'entreprendre des navigations lointaines. Il veut que les Énotriens n'aient pas eu les moyens de former une flotte suffisante en des temps si reculés, parce qu'au temps d'Homère ils n'avoient pas mille vaisseaux. Il ne reconnoît pas le style antique dans les paroles de l'oracle de Dodone, que ces colonies consultèrent en Épire, avant de passer en Italie; et il prétend que le nom de *Terre de Saturne*, donné à l'Italie dans cet oracle, prouve que l'oracle a été supposé dans un temps postérieur à la conquête de la Grèce par les Romains; car on ne trouve, dit le critique, le nom de Σατορνία dans aucun écrivain. Enfin il attaque l'authenticité de l'oracle, parce que si cette colonie avoit eu les Pélasges de Dodone pour fondateurs, elle auroit envoyé à Dodone, et non à Delphes, la dîme des profits de cette expédition.

Acad. des inscript. t. XVIII, Mém. pag. 73.

Ibid. t. XLVII, pag 83.

Ibid. t. XVIII, pag. 27.

Ibid. pag. 89.

Ibid. pag. 90, et t. XLVII, pag. 82 et seqq.

En réponse d'abord à ce que Fréret objecte contre la probabilité des flottes Arcadiennes des plus anciens temps, il est à remarquer que ce grand critique a confondu les chorographies de deux époques très-différentes. Il est bien vrai qu'il fut un temps où l'Arcadie pouvoit être considérée comme dénuée de ports et de vaisseaux : mais

ce n'étoit pas dans la période reculée à laquelle l'Élide faisoit partie de l'Arcadie; car ce fut de Cyllène, suivant les traditions recueillies par Denys le Périégète, que partirent les colonies Pélasgiques. Affirmer, comme Fréret, qu'à cette époque les Grecs auroient ignoré la navigation, c'est entreprendre de démentir, sans aucune autorité positive, les traditions recueillies par Eusèbe, et qui constatent que, dès le temps de Phoronée, les Cariens et les Telchines avoient, pour fuir vers les îles, des moyens de navigation bien suffisans, sans doute, aux expéditions postérieures et successives d'Énotrus et des Pélasges de Nanas.

Dionys. Perieg. Orb. descript. v. 348.

Euseb. Chronic. lib. prior, pag. 12.

Fréret ne reconnoît pas le style ancien dans les expressions de l'oracle de Dodone, tel qu'il est rapporté par Denys d'Halicarnasse. Mais, en citant le témoignage de L. Mamius, qui l'avoit lu gravé sur un trépied à Dodone, si Denys d'Halicarnasse n'a pas dit expressément que Varron en admettoit l'authenticité, Macrobe nous apprend que c'est d'après Varron qu'il cite le même oracle en propres termes.

Macrob. Saturnal. lib. I, cap. VII.

Quand Fréret prétend que cet oracle avoit été supposé postérieurement à la conquête de la Grèce par les Romains, il montre qu'il n'avoit pas réfléchi sur le court espace qui sépare le temps auquel Varron écrivoit, de celui auquel L. Mummius, s'il est le même que L. Mamius, avoit achevé la conquête de la Grèce. Or, l'existence du monument étant attestée par ce général, et son authenticité reconnue par Varron, puisqu'il le citoit, faudrat-il supposer qu'il auroit été fabriqué en Épire, après que Paul Émile y fit ruiner les murs de soixante-douze villes? Ce seroit le comble des contradictions.

Que cet oracle n'ait présenté à la critique de Fréret rien qui marque le style antique, ce n'est pas une difficulté; car il aura été traduit en dialecte alors moderne, comme on voit que l'ont été ces inscriptions d'Hypate qui furent envoyées d'Acarnanie à Thèbes pour y être interprétées par les paléographes d'alors. Enfin Varron et Denys d'Halicarnasse n'auroient-ils pas précédé Fréret dans toutes ces remarques? et si l'oracle avoit été supposé, les faussaires l'auroient-ils fabriqué en style alors moderne?

Aristot. Opera, tom. I, p. 885, De mirabil. auscult.

Examinons maintenant la valeur des objections que Fréret puise dans les expressions mêmes de l'oracle. Il prétend que le mot Σατορνία ne se rencontre dans aucun auteur, quoique Denys d'Halicarnasse ait dit, au contraire, que toute l'Italie étoit nommée ainsi dans les vers sibyllins et dans les oracles rendus par les dieux. L'historien peut-il donc s'être mépris sur l'antiquité du terme, quand il atteste que les Pélasges avoient fondé, sous le nom de *Saturnia*, une ville dont les remparts subsistent encore aujourd'hui sur les limites de la Toscane? Et lorsque, pour introduire une nouvelle contradiction dans les devoirs prescrits à la colonie par l'oracle, Fréret prétend que c'eût été à Dodone, et non à Delphes, que les Pélasges auroient dû envoyer leurs dîmes, pouvoit-il se dissimuler que les deux temples étoient spécifiés dans l'oracle, et que Myrsile de Lesbos en confirmoit bien la teneur, quand il disoit trouver dans des sources historiques qui nous sont inconnues, que les Pélasges avoient accompli fidèlement l'obligation d'envoyer à Jupiter, à Apollon et aux Cabires, la dîme de toutes les productions de leurs terres?

Antiq. Roman. lib. I, pag. 27, lin. 35.

Myrsil. Lesb. apud Dionys. Antiq. Rom. lib. I, pag. 19, lin. 12.

En prêtant de telles erreurs à l'auteur ancien dont il

a voulu décréditer le témoignage, Fréret n'a pas aperçu ce qui le faisoit tomber lui-même en contradiction, lorsque, se demandant où les Pélasges auroient trouvé des vaisseaux pour passer dans les îles, et reprenant le détail des expéditions par mer que Denys d'Halicarnasse assigne au temps de Deucalion, l'académicien s'exprime ainsi : « L'époque de Deucalion précède les colonies de Danaüs » et de Cadmus : sur quels vaisseaux les Pélasges traver- » sèrent-ils la mer Égée ? »

Acad. des inscript. t. XLVII, p. 83.

Croiroit-on que, d'après les calculs mêmes de notre illustre académicien, la navigation supposée de sa colonie d'Inachus se trouve antérieure de cent trente-trois ans à l'époque de la colonie d'Énotrus, fixée suivant les récits de Denys d'Halicarnasse ? Comme si, dans l'hypothèse où les anciens Grecs auroient ignoré les arts de la navigation, un siècle et demi de rapports avec les institutions d'une colonie venue, ainsi qu'il le suppose, d'Égypte par mer, n'auroit pas suffi pour enseigner aux Pélasges à naviguer !

On ne peut mieux terminer l'apologie de Denys d'Halicarnasse que par l'hommage même que Fréret lui a rendu dans un autre Mémoire, et d'autant plus, que c'est ce trait même qui nous a prescrit l'ordre suivi dans le nôtre pour réfuter des inculpations aussi incohérentes.

Ibid. tom. VI, pag. 70.

Lorsque Fréret reconnoît dans ce Mémoire, que Polybe, Caton, Varron, Denys d'Halicarnasse, firent subir un examen rigoureux aux premières histoires ; qu'ils y joignirent les inscriptions conservées dans les temples, les mémoires historiques des nations voisines de celles dont ils écrivoient les annales : que pouvoit-il produire de plus pour la justification de notre historien ? Comment donc

Fréret a-t-il pu concilier l'opinion qu'il en avoit ici, avec celle qu'il manifeste ailleurs par les expressions suivantes?

« L'établissement d'une colonie Grecque en Italie étoit » un fait constant, quoique le temps et les circonstances » de son passage fussent ignorés. Denys d'Halicarnasse » suppose deux colonies différentes, celle des Aborigènes » et celle des Pélasges; et il avoue qu'il ne peut marquer » ni d'où étoient sortis ces Aborigènes, ni quand ils étoient » venus en Italie. En supposant que les anciens écrivains » Grecs avoient donné le nom de *Pélasges* aux Aborigènes, » à cause de la conformité de leurs mœurs avec celles des » anciens habitans de la Grèce, il n'y aura qu'une seule co- » lonie, et le roman imaginé par Denys deviendra inutile. »

Acad. des inscript. t. XLVII, pag. 86.

Fréret n'avoit pas réfléchi qu'*Aborigène* et *Hernique* signifioient, l'un et l'autre, *habitans des montagnes*, puisque *herna* signifioit *une montagne* dans la langue Sabine, et que le peuple Hernique étoit reconnu par Hygin pour être Pélasge.

Servius in Æneid. lib. VII, vers. 684.

Hygin. apud Macrob. Saturn. l. V, cap. XVIII.

TROISIÈME PREUVE,

Tirée de la nature volcanique de la côte désertée par les colonies Pélasgiques, et du concours de faits où l'on voit cadrer ensemble l'ancienne période des éruptions qui la dévastèrent, et l'époque historique de cette désertion.

L'ACADÉMIE des Sciences dut à celle des Inscriptions les premières considérations faites, je le crois, sur les volcans éteints, lorsque Fréret avança, dans un Mémoire lu

Acad. des inscript. t. IV, pag. 411.

Académie des sciences, 1752, pag. 27.

en 1717, que le mont *Albanus* est un de leurs cratères; Guettard n'a poursuivi et développé ses observations sur ceux de la France qu'à dater de 1752. Il est donc juste de restituer à Fréret une découverte pour laquelle il n'avoit point été cité, et qui est devenue néanmoins le principe de tous les succès obtenus après lui dans cette branche de la géologie. Notre académicien avoit même projeté d'écrire sur les anciennes époques volcaniques; mais il n'a point accompli cette promesse. On en trouve seulement l'idée dans une page de l'extrait d'un ouvrage espagnol, où, à l'occasion d'une sécheresse qui dura vingt-cinq ans, et dont la tradition est demeurée dans les histoires d'Espagne, Fréret s'exprime ainsi :

Extrait autographe par Fréret, de Balthasar de Echave, *Discursos de la antiguedad de la lengua Cantabra Basconda; en Mexico, 1607.*

« Je croirois, s'il m'étoit permis de donner croyance à » cette tradition, qu'elle n'a d'autre fondement que cette » fameuse sécheresse qui produisit tant et de si grands » changemens dans notre Occident; qui fut accompagnée » du tremblement de terre qui sépara l'Afrique de l'Es- » pagne, qui engloutit une partie de l'Italie, et arracha » l'île de Sicile du continent. C'est ce que les anciens ont » marqué par la fable de Phaéton et par celle de Typhon » et d'Encelade.

» Nous n'avons pas de preuves que les montagnes du » Vésuve et de l'Etna aient toujours jeté des flammes. » La tradition de l'antiquité y est même directement con- » traire : elle en fixe le temps au règne des Titans et de » Jupiter dans la Thessalie et à celui d'Éolus dans la » Sicile. Que ces époques soient justes ou non, la chose » est indifférente; c'est toujours une preuve de la croyance » de la Grèce. Nous voyons une suite trop marquée entre

» les volcans du Vésuve, de l'île de Lipari, de l'Etna, de
» Santorini, des montagnes de la Lycie et du lac Asphal-
» tite, pour que l'on puisse raisonnablement douter qu'ils
» ne soient différens soupiraux de la même mine.

» Nous voyons quels affreux bouleversemens produisent
» même les petits agrandissemens du Vésuve. Quels ra-
» vages n'ont donc pas dû arriver lorsque ces fournaises
» se sont embrasées pour la première fois! Pour moi, je
» crois que la chose n'a pu se faire sans que toute l'Eu-
» rope et la basse Asie aient été ébranlées, et qu'une
» partie de ces deux continens se soit abîmée. »

Après avoir ainsi tracé les effets présumables de ces anciennes révolutions physiques, et jeté quelque jour sur la période de temps qui les concerne, il semble que Fréret auroit dû considérer de plus près les traditions analogues que Denys d'Halicarnasse a recueillies, et soupçonner quelques rapports entre les calamités qui firent déserter les colonies Pélasgiques, et les anciennes catastrophes dont il cherchoit à déterminer l'époque : il lui eût suffi, pour cela, de remarquer que les calamités qui désolèrent les villes Pélasgiques, suivant les récits de Denys d'Halicarnasse, avoient quelque conformité avec les faits que sa critique n'hésitoit pas d'admettre d'après les anciennes traditions de l'Espagne.

Antiq. Roman. lib. 1, pag. 18, lin. 38.

En Italie, c'étoient des sécheresses qui causoient la stérilité dans les campagnes, qui tarissoient les sources des eaux, quelquefois subitement empoisonnées, et qui causoient enfin des maladies et des morts extraordinaires et fréquentes. Tous ces effets auroient dû paroître d'autant plus croyables et d'autant mieux liés aux éruptions

Serrao, Dissert. 1737.

volcaniques, que celle qui eut lieu en 1737 produisit des morts subites par des moufettes émanées jusque dans les maisons mêmes, suivant des relations publiées que Fréret a dû connoître.

Antiq. Roman. lib. 1, pag. 19, lin. 17.

Acad. des inscript. t. XVIII, Hist. p. 91.

Il est vrai que, se réglant sans doute sur les expressions religieuses de quelque chronique ancienne, notre historien attribuoit ces fléaux à la colère des dieux. Mais Fréret, négligeant les rapports physiques de ces calamités, s'est prévalu de ces expressions, dans l'intention d'en faire conclure que, pour donner raison de la disparition de cette colonie de Pélasges, Denys d'Halicarnasse avoit eu recours à une espèce de miracle ; « il les fait exter- » miner par les dieux : on sent quelle est la valeur de » cette solution ; c'est couper le nœud, et non pas le » dénouer. »

Antiq. Rom. lib. 1, pag. 19.

Strab. lib. V, pag. 321.

Antiq. Roman. lib. 1, pag. 14.

Pour l'apologie de notre historien, il est d'abord à remarquer que ce n'est pas lui qu'il s'agit ici de défendre ; c'est Myrsile de Lesbos, annaliste bien antérieur, dont Denys n'a fait que rapporter les propres expressions. La consanguinité et par conséquent les rapports anciens et continuels des Lesbiens avec les Pélasges de la côte Tyrrhénienne sont solidement établis par les faits que nous lisons dans son texte. Strabon confirme l'antiquité de ces relations ; et les Lesbiens étoient une division de la même migration des Pélasges Thessaliens qui, arrivés en Italie, suivant l'oracle de Dodone, furent obligés de s'en éloigner.

N'auroit-il donc existé dans les anciennes chroniques de Mitylène aucun monument que Myrsile ait pu consulter, quand les Sardiens, si voisins de Lesbos, avoient conservé,

de leur consanguinité avec les Tyrrhéniens, les preuves sur lesquelles s'est fondé le sénat de Rome dans le décret rapporté par Tacite! Croira-t-on que les archives de la Lydie n'auront rien recueilli des relations que durent entretenir de tout temps avec cette contrée les Tyrrhéniens qui en étoient partis, ni rien de relatif aux Pélasges de Lesbos, qui étoient originairement une division de ceux de la côte Tyrrhénienne, et qui avoient fondé une Larisse sur le territoire de Sardes! Croira-t-on enfin que les annalistes des Étrusques, dont Varron parle, n'auront rien dit des causes qui obligèrent les Pélasges à abandonner leurs villes, occupées ensuite par les Tyrrhéniens, et que ce peuple aura gardé un silence absolu, relativement à des fléaux qui durent aussi s'étendre sur son territoire!

Tacit. Annal. lib. IV, sect. 55.

Strab. lib. IX, pag. 440.

Apud Censorin. loco citat.

Strab. lib. IX, pag. 440.

Telles sont les questions que se fera sur ces matières tout critique impartial, et non préoccupé, comme Fréret, par les préjugés d'un système. On va sentir de plus en plus la force de ces argumens généraux, en confrontant ensemble les objections de ce critique, les traditions anciennes et les observations locales.

Il est aujourd'hui reconnu, bien mieux encore qu'il ne l'étoit au temps de Fréret, qu'à partir de l'Etna jusqu'aux volcans éteints du Véronais, il règne une double ligne de vingt-cinq cratères, dont deux seulement, le Vésuve et l'Etna, continuent leurs incendies. A quelle époque les autres auront-ils été en activité! Les élémens qui peuvent aider à résoudre cette question curieuse, sont dispersés dans les fragmens des plus anciennes histoires; mais, avant d'en faire le rapprochement, il faut prémunir la question contre les hypothèses de quelques géologues qui prétendent

que les volcans éteints du centre même de l'Italie ont été sous-marins, et que, par conséquent, le temps de leur activité n'appartient à aucune période historique, dont les traditions des anciens peuples de cette contrée aient pu nous conserver la mémoire.

Saussure, epist. apud Hamilton Camp. Phlegr. pag. 9.

On en a cité pour preuve les couches alternatives de pouzzolane et de coquilles d'huître dont le Monte-Mario, près de Rome, est intercalé. Mais, en observant par moi-même l'état de ces fossiles, loin de trouver qu'ils aient gardé, dans le premier moment de leur repos, cette disposition uniformément horizontale qui caractérise un équilibre pris par des bivalves dans un élément liquide, j'ai remarqué que l'état confus de ces coquilles garde encore tous les caractères du désordre causé par une aspiration souterraine, et telle absolument que celle qui couvrit le Vésuve d'un semblable lit de coquilles dans l'éruption de 1631. Celles-ci sont maintenant recouvertes de laves et de cendres : mais ne présenteront-elles pas un jour la même apparence que celles du Monte-Mario, si l'on vient à percer quelque chemin à travers?

Braccini, Storia dell' eruzzione di 1631.

Ces observations, jointes à celle des lits de pierres ponces sous lesquels j'ai trouvé constamment l'impression des plantes graminées, sur les coteaux de l'ancien *Tusculum* de Cicéron, achèvent de montrer que le système des éruptions sous-marines ne peut s'accorder avec l'état réel des volcans éteints de la Campagne de Rome.

C'est avoir fait déjà quelque progrès vers le but historique, que d'avoir retiré du vague des systèmes une question locale qu'on vouloit isoler de l'histoire ; mais les observations précédentes ne prouvent pas encore qu'à l'époque

de ces éruptions le territoire de Rome ait été habité. La preuve en résulte d'une autre observation consignée dans un Mémoire publié par Schilling, garde du Musée de Kircher à Rome, et dans lequel ce naturaliste parle d'un crâne humain, très-blanc et très-pesant, qui a été trouvé dans un des lits de pouzzolane à Monte-Mario.

Museum Kircherianum, t. II, ad calcem. Bonanni Dissert.

Enfin une autre preuve que le mont *Albanus* a fait une éruption au temps même qu'il étoit habité par un peuple civilisé, c'est le grand linge trouvé enveloppé dans un massif de *peperino*, et le cimetière antique récemment découvert sous les laves de ce volcan éteint.

Millin, Annal. encyclop. 1817, tom. III, p. 330.

Revillas, Ragionamento filosoficopastorale. Roma, 1737.

Le terrain de la preuve historique étant affermi par les faits précédens, et la critique affranchie des difficultés opposées dans les systèmes de quelques géologues, il ne reste plus qu'à se livrer à la foi de l'histoire, et qu'à rechercher les époques enveloppées dans ses débris.

Avant que le Vésuve eût recommencé le cours de ses incendies, on disoit vaguement que cette montagne avoit jadis brûlé. La mémoire en étoit perdue, lorsque Spartacus y rassembla la faction des esclaves, et qu'il les fit passer par les issues d'une bouche latérale pour aller surprendre un camp Romain. D'accord avec la critique de l'histoire, la géologie fait connoître que l'éruption antérieure à celle du temps de Tite doit avoir même précédé l'an 1139 avant J. C.; car Naples, alors *Palæopolis*, et Cumes, furent fondées à cette époque, et des recherches faites sur le sol de Naples font connoître qu'elles furent établies sur quatre lits de lave successifs. Au moyen de ces observations comparées, la question commence donc à être éclairée de quelque jour historique; et ce jour

Strabo, lib. VII, pag. 245.

Florus, epit. Hist. lib. III, cap. XX.

Euseb. Chronic. lib. II, pag. 100.

augmentera d'autant plus, que, dans l'examen de cette question, on combinera mieux les règles des deux genres de critique.

Un coup-d'œil jeté sur la table chronologique des éruptions alternatives du Vésuve et de l'Etna fait connoître que, durant une suite de dix-sept siècles, ces deux volcans n'ont fait éruption, dans une même année, qu'en 1682 et 1766 : d'où l'on peut inférer que les cratères du territoire de Rome et de la Toscane n'auront cessé de produire les phénomènes plus ou moins caractérisés qu'on trouve rapportés, par ordre de dates, dans le livre de Julius Obsequens, que par un effet de la continuité des éruptions produites alors par le Vésuve et par l'Etna. La même comparaison pourra faire conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, que la période du repos du Vésuve, antérieure à l'an 1139 avant J. C., auroit eu pour cause occasionnelle la continuité d'éruption qui auroit régné précédemment sur le territoire de Rome et les côtes de l'Étrurie ; car les Pélasges furent forcés de déserter cette contrée, deux générations avant la guerre de Troie, c'est-à-dire, environ l'an 1330 avant notre ère, à cause des calamités décrites par Myrsile de Lesbos, cité par Denys d'Halicarnasse.

Jul. Obsequens, de Prodigiis, cap. III, XIII, XX, XXII, XXIII, XXV, XXX, XXXII, XXXIII, XXXVI, XXXVII, XL, XLII, XLIV, XLV, XLVIII, LI, LII, LIV, LV, LVI, LXVII, LXX, LXXIV, LXXVII, LXXIX, LXXXVI, XCVIII, CIII, CXI.

Pour trouver la raison de ces calamités dans l'état physique du sol, il n'est pas nécessaire que les volcans du territoire de ces colonies fugitives aient été en pleine activité ; car Naples et Messine sont habitées, quoique bien voisines du Vésuve et de l'Etna : mais il suffit, pour justifier les récits de cette désertion, que ces territoires aient été affligés par les mêmes fléaux qu'y produisent encore, de notre temps, les causes assoupies de ces phénomènes.

Il est aujourd'hui constaté, par une suite d'observations, que le fléau volcanique s'est exercé sur la région de toutes les villes Pélasgiques de la côte Étrusque, dont la désertion est écrite dans l'histoire.

Cære, l'ancienne *Agylla* des Pélasges, n'est éloignée que de huit milles du cratère occupé par le lac de Bracciano, autrefois *Sabbatinus*. Les cours de lave de ce volcan ont approché de *Cære* à la distance de quatre milles. Ses eaux thermales étoient citées par Strabon; et nous y recueillons encore le soufre et l'alun. L'air pestilentiel qu'on respiroit à *Gravisca*, étoit devenu proverbial pour les anciens Romains; et les eaux de toute cette côte sont encore minéralisées et nuisibles, comme au temps où elle fut désertée, suivant Myrsile de Lesbos. *Cossa* est réduite à une enceinte de murs, dans laquelle les Ansidoniens du moyen âge n'ont pu subsister. Les ruines de *Saturnia*, la plus incontestable des villes Pélasgiques de cette côte, sont situées sur l'une des dernières collines du volcan de Santa-Fiora, qui n'est éloigné de celui de Radicofani que de cinq à six milles. La ville même de *Saturnia* est dominée par une roche de *travertino*, formée par des concrétions d'eaux thermales et dont l'origine éloignée est volcanique.

Strab. lib. V, pag. 220.

Virgil. Æneid. lib. X, vers. 184.

Santi, Voyage au Montamiata, tom. I, chap. VII, pag. 130.

Idem, ibid. t. I, chap. VII, p. 94.

Il est d'ailleurs certain que la mémoire des phénomènes de ce genre étoit fidèlement consignée dans les Annales des Étrusques, et qu'un même usage à Rome, s'il n'a pas précédé le temps de Tarquin, y continua depuis, sans interruption, jusqu'au temps des empereurs. Le livre de Julius Obsequens n'est, en effet, rien autre chose qu'un extrait continuel de ces Annales; et il est rempli de récits concernant les effets plus ou moins immédiats des éruptions vol-

caniques. Les villes Latines et les villes Grecques des environs de Rome conservoient aussi de même dans leurs archives les traditions locales de ces fléaux. Il en est resté dans les auteurs des fragmens qui suffisent à l'objet de cette preuve.

Pline cite deux fois les Livres Étrusques. On y lisoit, suivant ce naturaliste, que, sous le consulat de Lucius Marcius et de Sextus Julius, l'an 91 avant J. C., deux montagnes des environs de Modène ayant paru se rapprocher l'une de l'autre, il en sortit des flammes et de la fumée. On seroit tenté de rapporter à cette époque la catastrophe survenue à cette ville pavée, qui fut découverte sur le même territoire, à quatorze pieds au-dessous du sol actuel. Dans la même année précisément qui est indiquée par Pline, le mont Épomée fit une éruption si considérable, que les murs de *Rhegium* en furent presque tous renversés.

Plin. Hist. nat. lib. II, c. XCIII.

Ramazzini, cité par M. Lamétherie, Théorie de la terre, t. V, p. 392, 2.e édit.

Jul. Obseq. de Prodigiis, cap. CXIV.

Si les Annales des Étrusques contenoient une chronologie suivie des événemens de cette nature, et s'il est à croire que les premières observations remontoient au temps même des premiers rapports de ce peuple avec les Pélasges de cette côte, les faits qui pouvoient intéresser des colonies si voisines, auront été également recueillis dans les mêmes Annales. On a vu avec quel soin elles étoient rédigées en ce qui concernoit l'état civil des naissances et des morts, qui aura commencé dès le premier siècle de l'ère Étrusque, comme on le peut inférer d'après Varron. Ce sera sans doute dans les mêmes Livres que Pline aura lu que le cratère du lac de Trasimène avoit brûlé jadis.

Apud Censorin. loco citat.

Plin. Hist. nat. lib. II, cap. VII.

En suivant Julius Obsequens, copiste continuel des Annales, où Tite-Live a puisé des faits du même genre, plus on s'élève vers les temps anciens, plus les fléaux causés par les volcans sur le sol des villes Pélasgiques se trouvent simultanés et désastreux.

L'an 115 avant J. C., sept journaux de terre s'abîmèrent au territoire de *Privernum*. Quatre ans après, la terre s'ouvrit encore sur les mêmes lieux, ainsi que dans la Lucanie, et des feux se manifestèrent dans les Gaules mêmes, où Plutarque dit qu'on n'avoit rien à craindre des tremblemens de terre. Enfin la même année une éruption de feu se manifesta sur le mont *Albanus.*

Jul. Obseq. de Prodig. cap. XCVI.

Idem, ibid. cap. XCVIII.

Plutarch. lib. de Superstitione, p. 165, tom. II.

Omettant la chaîne continuelle des faits moins remarquables, mais toujours appartenant aux mêmes causes, plus ou moins éloignées, on parvient, en lisant Julius Obsequens, à la plus ancienne éruption du mont *Albanus* qui soit connue : elle eut lieu sous le règne de Tullus Hostilius, vers l'an 670 avant J. C. Il est possible même que ce soit à cette éruption qu'ait appartenu la circonstance du linge saisi dans un écoulement de lave, et dont il a été parlé.

Tit.-Liv. lib. I, sect. XXXI.

Relativement aux temps antérieurs à la fondation de Rome, les annales et les abrégés historiques rapportoient, comme un fait certain, qu'Aremulus Silvius, roi d'Albe, avoit été englouti, avec sa demeure royale, dans le cratère du mont *Albanus;* catastrophe qui se rapporte à l'an 978 avant J. C. Denys d'Halicarnasse ajoute que, de son temps encore, on voyoit les ruines de ce palais dans les eaux du lac, formé peut-être à cette ancienne époque.

Aurel. Victor. Origo gent. Rom. cap. XVII.

Antiq. Roman. lib. I, pag. 57, lin. 29.

Des phénomènes plus évidemment volcaniques étoient consignés dans les archives de Préneste, plus ancienne qu'Albe-la-Longue, puisqu'elle avoit reçu une colonie Latine dès le temps de Latinus Silvius, vers l'an 1164 avant J. C. En témoignage d'une éruption qui s'étoit manifestée sur son territoire, Solin a cité les Livres de cette ville. La narration qu'on en lit dans Servius, a conservé le mélange de mythologie Grecque qui en prouve l'authenticité; car entre les récits de l'un et l'autre peuple ancien il y a des différences. Chez les Étrusques, on remarquoit le rapport des prodiges avec les augures qu'ils paroissoient indiquer; quand, au contraire, chez les Grecs de cette période reculée, ces prodiges n'étoient considérés que dans leurs rapports avec l'intervention des personnages d'une mythologie imaginaire.

Aurel. Victor. Origo gent. Rom. cap. XXII.

Il étoit rapporté dans les Livres de Préneste, que « Cæculus, après avoir exercé long-temps le brigandage, » rassembla la multitude qui lui étoit attachée, et fonda » la ville de Préneste sur une montagne. Ayant invité les » peuples voisins à des jeux qu'il célébroit, il les exhorta » à se réunir avec lui dans cette ville, ajoutant qu'il étoit » fils de Vulcain : mais, voyant que ces peuples refusoient » de le croire, il invoqua Vulcain pour l'aider à prouver » sa descendance; et ces peuples, ayant été environnés de » flammes, furent tellement frappés d'un événement si » merveilleux, qu'ils se résolurent à venir demeurer à » Préneste et à croire que Cæculus étoit réellement fils de » Vulcain. » On n'avoit point encore observé que le fond de toute cette narration cadre parfaitement avec l'état physique du territoire dont il est parlé dans ce passage, et qu'il

Servius in Æneid. lib. VII, vers. 679.

ne peut être question dans le récit que de feux volcaniques; car les livres cités par Solin, au sujet de la naissance de Cæculus, portoient que sa naissance avoit été accompagnée de feux inopinés et naturels, *fortuitos*.

Solin. cap. II, pag. 12, E.

Le mont sur lequel la ville de Préneste est située, s'avance comme un promontoire sur la plaine volcanisée qui comprend, d'un côté, les cratères des environs de Rome, et, de l'autre, ceux de la plaine des Pélasges Herniques. J'ai observé trois de ces cratères au pied même de Préneste; et j'ai remarqué parmi les marbres de l'Apennin, dont est construit le mur transversal de la partie la plus ancienne de la ville haute, un bloc de lave noire et compacte; ce qui prouve que, sur ce territoire, des éruptions avoient précédé les premiers temps de cette ville.

Quels étoient donc les peuples voisins que des feux de cette nature ont pu obliger de se retirer à Préneste, située et affermie sur une roche calcaire de l'Apennin? les faits géologiques doivent l'indiquer clairement à ceux qui pourront observer un cours de lave au pied de Frusinone, et un autre cinq milles au-delà, sur la voie Latine : mais la remarque aura des conséquences bien plus directes pour celui qui observera encore, comme je l'ai fait, un cours de lave compacte, noire, conséquemment brûlante dans l'origine, et dont on peut vérifier l'existence au sommet d'Anagni, ville voisine de Préneste, comme l'autre, et bien reconnue pour Pélasgique.

Breislak, Topografia fisica della Campania, pag. 9, 12.

Virgile, continuellement fidèle à la doctrine des temps, ainsi que Macrobe le fait remarquer, ayant circonscrit dans une période de soixante ans la colonie d'Évandre, l'arrivée d'Énée en Italie, et les exploits du fondateur de

Préneste, il s'ensuit que les feux qui ont fait éruption à la naissance de ce fondateur, doivent se rapporter environ à l'an 1330 avant J. C. Or cette date se combine parfaitement dans la période des calamités qui firent déserter les Pélasges de la côte Tyrrhénienne, à commencer de l'an 1347 avant notre ère ; ce qui est très-remarquable.

Lorsqu'en matière d'antiquité si reculée l'on parvient à fixer par approximation deux dates tellement correspondantes, et à les appuyer à-la-fois sur des traditions puisées dans les archives de la ville même que les faits concernent spécialement, sur un synchronisme institué par Virgile, et sur l'état physique du sol, il est alors permis de rapporter à la même période de temps les désastres qui ont anéanti d'autres villes de la même région, dont les particularités historiques sont inconnues.

Virgile nomme le roi d'Archippe au nombre de ceux qui marchèrent contre Énée. Les ruines de cette ville et sa submersion dans le lac Fucin remontent à une époque qu'aucun trait historique ne fait connoître positivement. Il faut que la catastrophe soit bien ancienne, et bien voisine du temps indiqué par Virgile, qui en présente le roi comme contemporain de Cæculus, d'Évandre et de Cacus, à qui le poète donne aussi Vulcain pour père ; car il n'a jamais été depuis question de cette ville dans les histoires.

Æneid. l. VIII, vers. 198.

Suivant un fragment de Sotion, on distinguoit sous les eaux du lac *Sabbatinus*, aujourd'hui *Lago di Bracciano*, les ruines de beaucoup d'édifices, parmi lesquelles se trouvoient des temples et des statues. On ignoroit le nom de la ville et l'époque de sa submersion. Il en étoit de même d'une autre ville abîmée, à laquelle avoit succédé

Fragmenta Sotionis, de Mirandis; ad calcem Aristotelis et Theophrasti scriptorum quorumdam edit. ab Henrico Stephano, p. 143.

un lac de la forêt Ciminienne, dont tout le territoire est reconnu pour volcanisé. Sotion avoit tiré ces fragmens des écrits d'Isigone de Nicée.

Ammien Marcellin parle de *Succinium*, autre ville abîmée, dont le nom, comme absolument inconnu dans toute géographie, montre combien la catastrophe étoit ancienne. Enfin Tertullien rapporte que des feux volcaniques ont détruit la ville des anciens Vulsiniens, sur un territoire limitrophe des ruines de *Saturnia* et de *Cossa*. Ces Vulsiniens étoient probablement Pélasges, et les mêmes qui seront passés en Espagne, comme je l'ai fait voir dans un autre Mémoire déjà cité.

Ammian. Marcell. lib. XVII.

Tertullianus, de Pallio, p. 113. B, edit. Rigalt.

Il résulte de tous les détails fournis dans cette preuve, que, les calamités décrites par Myrsile de Lesbos étant du genre de celles qui s'exercent sur les régions volcanisées, la submersion d'Archippe, dont les remparts sont de la même construction que ceux de *Saturnia* et de *Cossa*, paroît appartenir à l'époque des désastres qui durent causer la migration des Pélasges, et s'accorder avec la date assignée par Denys d'Halicarnasse, comme avec les synchronismes indiqués par Virgile.

Une période de faits physiques et simultanés, au point d'avoir causé la désertion de plusieurs villes des deux régions du centre et de la côte de cette partie d'Italie, a-t-elle pu demeurer isolée de quelque convulsion plus considérable dans les autres régions de la même contrée? Fréret ne l'auroit pas pensé, puisque, comme on l'a vu, il rapportoit en général au temps de la séparation de la Sicile le phénomène de la sécheresse qui affligea l'Espagne pendant vingt-cinq ans : mais il hésitoit seulement à en déterminer

précisément l'époque. Tannegui Le Févre croyoit devoir la rapporter au temps d'Éole, d'après un passage du Commentaire d'Eustathe sur Denys le Périégète. Diodore de Sicile assigne le règne d'Éole au temps de la prise de Troie ; mais ce seroit à des temps antérieurs, si l'on s'en rapportoit à d'autres traditions connues de Valérius Flaccus.

Tanaquillus Faber, Epistolar. lib. I, ep. XIV.

Diodor. Sicul. lib. V, sect. VII.

On a négligé jusqu'ici, dans l'examen de la question principale, le vrai point de départ pour la recherche de l'époque, et l'on n'a pas ensuite remarqué que la période qui réunit la prise de Troie et le règne d'Éole, comprend aussi la date d'une grande convulsion de l'Etna.

Valer. Flacc. Argonautic. l. I, vers. 587 et seqq.

Suivant les récits d'Hellanicus de Lesbos, analysés par Denys d'Halicarnasse, l'île de Sicile étoit déjà formée à l'époque du passage des Sicules, fixé par Hellanicus à la 26.ᵉ année du sacerdoce d'Alcyonée à Argos, c'est-à-dire, trois générations avant la guerre de Troie, ou 1351 ans avant J. C., en supposant que Denys n'ait ici compté que vingt-sept ans pour chaque génération. Or, suivant Hellanicus cité par cet auteur, les Sicaniens n'étoient établis que depuis peu de temps en Sicile, lorsque les Sicules y passèrent par mer ; mais ces mêmes Sicaniens, établis d'abord aux environs de l'Etna, avoient été obligés de s'en éloigner, à cause des grandes convulsions de ce volcan. Le temps de leur séjour vers l'Etna n'a donc pu être que très-court, et celui de ses éruptions qui obligèrent les Sicaniens à s'éloigner, a dû être très-voisin de l'an 1351, où les Sicules passèrent en Sicile sur des radeaux. Ainsi se trouve déterminée positivement la date de la plus ancienne convulsion de l'Etna qui puisse être historiquement fixée, et à laquelle appartiennent peut-être le déchirement de la Sicile et le

Hellanicus apud Dionys. Halic. Antiq. Rom. l. I, pag. 17, lin. 30.

nom

nom de la ville de *Rhegium*, qui a conservé la mémoire de cette catastrophe, suivant Eschyle.

Æschyl. apud Strabon. lib. VI, pag. 258.

Il naît donc du rapprochement des époques qui viennent d'être établies, un accord satisfaisant dans l'histoire des révolutions volcaniques de l'Italie.

On a vu que les éruptions de la plaine de ces Pélasges Herniques dont Préneste est devenue le refuge, se rapportent environ à l'an 1330 avant J. C.; que c'est à des temps antérieurs à l'an 1339 et à la fondation de Cumes et de Naples, que doit être rapportée la formation des quatre cours de lave sur lesquels ces deux villes sont fondées. On a vu enfin que les calamités qui causèrent les migrations des Pélasges de la côte d'Étrurie, se rapportent à l'an 1347.

Il est donc prouvé, par le concours des observations recueillies sur l'état physique du sol, et par la chronologie des faits dont les traditions se sont conservées, que, pour trouver l'époque de la plus ancienne convulsion connue que la Sicile ait éprouvée, il faut se renfermer dans l'espace de quatre années, conformément aux traditions, qui la fixent au temps de la fuite des Sicaniens et au commencement des migrations Pélasgiques, que ces fléaux causèrent.

La période ne seroit que de vingt-un ans pour comprendre encore l'époque des éruptions qui ont eu lieu dans la contrée des Herniques, et que les traditions locales, les archives mêmes de Préneste, doivent faire assigner vers le temps de la colonie d'Évandre, l'an 1330 avant notre ère; mais j'ai compté la troisième génération avant la guerre de Troie comme écoulée, et Hellanicus dit seulement

H

que les grandes éruptions de l'Etna et la fuite des Sicaniens eurent lieu *durant* la troisième génération avant la guerre de Troie. Or, cette guerre ayant commencé l'an 1280, suivant M. Larcher, il s'ensuit que les événemens ont dû coïncider plus exactement encore avec l'époque même des calamités éprouvées par les colonies Pélasgiques, l'an 1347. On peut donc considérer comme des faits absolument simultanés, la fuite des Sicaniens vers l'extrémité de la Sicile, à cause de la plus ancienne éruption de l'Etna qui soit connue; la fuite des Pélasges, à cause des éruptions des volcans du centre et de la côte de l'Italie; enfin, peut-être, la séparation de la Sicile, rapportée vaguement au temps d'Éole, dont l'époque même se trouveroit fixée avec assez de précision par le concours de ces comparaisons.

RÉSUMÉ.

Dans la première preuve, tirée du témoignage des auteurs dont il ne nous reste plus que des fragmens, j'ai prouvé

Que chaque ville ancienne a eu ses chroniques, et que les premiers historiens, n'ayant fait que les copier, n'ont pu nous transmettre que des faits avérés quant au fond, sur-tout en ce qui concerne les origines des villes et les circonstances principales de l'établissement des colonies;

Les Annales des Étrusques, qui nous donnent une idée de la nature des autres, étoient rédigées d'après des dates fondées sur des registres de naissances, dont l'usage

a dû remonter au XIV.ᵉ siècle avant notre ère, par une raison tirée de leur moyen de déterminer la durée de chaque siècle;

Ces Annales ayant contenu les transactions faites entre ce peuple et les peuples voisins, il dut y être fait mention des Pélasges et des particularités relatives à leurs colonies en Italie, puisqu'elles furent d'abord ennemies, ensuite alliées des Étrusques;

Les villes Italiques dont l'origine Grecque étoit reconnue, avoient aussi leurs archives, comme Préneste, formellement citée à ce sujet; et Zénodote de Trézène, Caton, Varron, les consultèrent dans leurs recherches sur les origines;

Antiochus de Syracuse ayant assuré qu'il ne citoit que les sources les plus certaines et les plus dignes de foi, il s'ensuit que les détails donnés par Denys d'Halicarnasse sur les circonstances de l'établissement des Énotriens et des Pélasges en Italie, sont, de proche en proche, originaires de ces chroniques mêmes, que les historiens du VI.ᵉ siècle avant notre ère s'étoient contentés de transcrire.

Pour prouver enfin que de vrais monumens gravés furent copiés par les historiens ici nommés avec Acusilas, d'ailleurs bien connu relativement à cette particularité, il suffit de lire le seul morceau de toute l'antiquité qui nous le fasse connoître, dans l'ouvrage intitulé *Jugement sur Thucydide*, et d'y bien peser ces expressions: Διεσώζοντο . . . παρὰ τοῖς ἐπιχωρίοις μνῆμαι κατὰ ἔθνη τε καὶ κατὰ πόλεις, εἴτ' ἐν ἱεροῖς, εἴτ' ἐν βεβήλοις ἀποκείμεναι γραφαί.

Dionys. Halic. tom. II, pag. 138, lin. 41.

Dans la seconde preuve, tirée des auteurs dont nous

avons conservé des ouvrages entiers, j'ai fait remarquer l'accord qui règne entre le témoignage des hommes de divers temps et de divers pays, touchant la réalité et l'antiquité de la première colonie Grecque, qui vint par mer s'établir en Italie, sous la conduite d'Énotrus. Les autorités de Scylax, de Strabon, de Pline, de Pausanias, se sont réunies à celles d'Antiochus de Syracuse et d'Aristote pour fixer la topographie de cette invasion.

J'ai prouvé que les auteurs Latins confirment les détails donnés par Denys d'Halicarnasse sur la réalité de la seconde expédition Pélasgique ; que Plaute, Virgile, Hygin, n'ont fait allusion aux coutumes Grecques des Latins Aborigènes qu'à raison de leur origine Grecque.

J'ai cité en preuve de la réalité de ces anciennes colonies, des monumens ; d'après Pausanias, celui qu'on voyoit au trésor de Delphes, et qui datoit du v.e siècle avant notre ère ; d'après Varron, les murs mêmes des villes Pélasgiques de la Sabine, et sur-tout le caractère particulier de construction que cet auteur alléguoit pour prouver que ces monumens étoient contemporains de l'établissement des Pélasges dans cette région de l'Italie.

J'ai prouvé, enfin, qu'elle a dû remonter au temps des colonies Pélasgiques, la coutume des repas de confrérie qu'Aristote et Aristoxène citoient comme existante de leur temps ; et que l'antiquité de cet usage confirmoit celle des autres usages Grecs qui ont été observés dans le Latium par les auteurs Latins.

Dans la troisième preuve, tirée de la nature volcanique de toute la côte que ces colonies Pélasgiques désertèrent, j'ai montré

Que l'on étoit mal fondé en attaquant le fait de cette désertion, et en traduisant comme ridicule le récit des calamités qui la causèrent;

Les circonstances de ce récit s'accordent bien avec la nature volcanique de la région, et sont encore aujourd'hui les mêmes dans les mêmes lieux;

Il est prouvé, par cinq faits d'histoire naturelle, que les volcans éteints du Latium, loin d'avoir produit leurs dernières éruptions sous les eaux de la mer, les ont faites à une époque où cette région étoit habitée, et par un peuple civilisé, qui connut l'usage du linge tissu;

Les remparts des villes Pélasgiques qui furent désertées, sont limitrophes des cratères dont les éruptions étoient consignées dans les Annales des Étrusques et dans celles des Romains;

L'une des éruptions les plus anciennes, quoiqu'enveloppée de circonstances mythologiques, étoit bien marquée dans les Livres de Préneste; elle se rapporte à l'an 1330 avant notre ère, et elle n'est antérieure que de dix-sept ans à l'époque des calamités qui forcèrent les colonies Pélasgiques à déserter cette région;

Les cratères qui bordent le pied du mont sur lequel Préneste est fondée, le cours de lave qu'on observe au sommet d'une ville voisine et de fondation Pélasgique, prouvent la réalité du fond des faits qui étoient rapportés dans les Livres de Préneste;

Ces calamités continuent de s'expliquer naturellement par le témoignage des trois villes abîmées sur la côte Pélasgique, et d'une quatrième dont on peut encore aujourd'hui vérifier l'origine Pélasgique, suivant les règles

prescrites par Varron, et d'après la construction de ses murs plongés en grande partie sous les eaux.

A la suite de tous ces faits, j'ai conclu, en dernier lieu, que c'est dans le cercle de vingt-un ans seulement que se renferment les époques certaines de l'activité des volcans maintenant éteints du Latium, et la première éruption de l'Etna dont la date puisse être établie par des inductions historiques.

Ainsi j'ai essayé, dans la troisième section, de remplir un projet de mémoire dont Fréret avoit conçu l'idée, et de prouver, en général, par le mien, que la foi historique doit être comme la seconde religion des hommes solidement instruits.

En traitant les matières que je viens de développer, je ne m'attendois pas que la véracité de Denys d'Halicarnasse seroit de nouveau révoquée en doute, sinon quant à la réalité de la colonie d'Énotrus, du moins quant à l'antiquité de sa date. J'ose espérer que la Défense qu'on va lire après le Mémoire suivant, montrera que, comme auteur d'une Doctrine des temps, dont le livre est perdu, notre historien n'a pu fixer les dates isolées dans ses Antiquités Romaines, que d'après une chronologie bien combinée avec tous les degrés de la tige des rois d'Argos, et qu'il avoit sans doute sous les yeux les successions bien coordonnées de la dynastie des rois Arcadiens.

C'est assez dire que l'autorité de Denys d'Halicarnasse sera encore aussi vivement défendue que savamment contestée.

QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENS

SUR

L'ÉPOQUE DE L'ÉMIGRATION D'ÉNOTRUS.

PAR M. RAOUL-ROCHETTE.

L'ÉPOQUE de l'émigration d'Énotrus est une des plus importantes à déterminer, puisque c'est à cette émigration que se rapportent les plus anciennes traditions de l'Italie, ou du moins les plus anciens monumens historiques de la civilisation de cette contrée. Sous un autre rapport, cette époque est encore intéressante à bien connoître, puisque M. Larcher l'a prise pour base de sa chronologie des Inachides. Les difficultés auxquelles elle a donné lieu, achèvent de rendre ce point de critique digne d'un examen sérieux. Fréret a combattu l'authenticité des témoignages auxquels nous devons la connoissance de ce premier établissement des Grecs en Italie. La plupart de ses argumens attaquent moins, il est vrai, la réalité de cette émigration, que la haute antiquité qu'on lui assigne; et les difficultés élevées par Fréret se résoudroient, par conséquent, d'elles-mêmes, si l'on parvenoit à établir que l'émigration d'Énotrus appartient effectivement à une époque plus récente que celle que ce savant avoit en vue. C'est là l'objet que je me propose dans les observations suivantes. Je ne me flatte pas d'avoir ajouté beaucoup de lumières nouvelles aux

Chronol. d'Hérod. tom. VII, pag. 310, nouv. édit.

Observat. sur les premiers habitans de la Grèce, pag. 83.



recherches déjà faites sur ce point de chronologie ; encore moins ai-je la prétention de décider une question qui a paru jusqu'à présent très-difficile et très-embarrassée : mais j'espère avoir recueilli les notions les plus fidèles, et présenté sous l'aspect le plus vraisemblable les raisons qui m'ont déterminé à adopter l'opinion que M. Clavier a embrassée dans son *Histoire des premiers temps de la Grèce*, et qu'avant lui Rickius avoit exposée dans sa *Dissertation sur les anciens habitans de l'Italie*.

Tom. I, p. 36, et suiv.

§. III et IV : ad calc. Holst. not. ad Stephan. Byzant.

Je ne m'attacherai point à prouver ici la réalité de l'émigration d'Énotrus : je regarde ce point comme mis hors de doute par les témoignages graves et nombreux qui l'attestent. L'origine Grecque et Arcadienne des Énotriens et des Peucétiens est donnée comme un fait authentique par Denys d'Halicarnasse[a], Strabon[b], Pausanias[c], et confirmée indirectement par d'autres auteurs également dignes de confiance. Le témoignage d'Aristote seroit ici d'un grand poids, puisque cet auteur est plus ancien et n'étoit pas moins éclairé que tous ceux que je viens de citer ; et si, comme l'assure M. Petit-Radel dans son *Mémoire sur l'origine Grecque du fondateur d'Argos*, Aristote eût allégué des *monumens* de la colonie d'Énotrus, je n'aurois pas dû omettre ce témoignage parmi ceux que j'ai indiqués comme les plus dignes de foi. Mais dans le passage d'Aristote sur lequel M. Petit-Radel appuie son assertion, il n'est question que de quelques usages de la vie civile introduits chez les Énotriens par Italus, un de leurs rois ; et rien, à ce qu'il me semble, n'indique que cet auteur connût de *véritables monumens* de l'émigration d'Énotrus, ni même qu'il soupçonnât l'origine Grecque des Énotriens. Au reste, les

[a] *Antiq. Rom. lib. I, cap. II.*
[b] *Geograph. lib. VI, pag. 283.*
[c] *Græciæ Descr. l. VIII, cap. III.*

Mém. de l'Inst. tom. II, pag. 16.

Politic. lib. VII, cap. X.

les témoignages que j'ai rapportés suffisent pour établir la réalité de l'expédition d'Énotrus ; et c'est uniquement l'époque de cette expédition que je me suis proposé d'examiner.

L'historien qui fixe cette date avec le plus de précision, et, en apparence, avec le plus d'autorité, est Denys d'Halicarnasse : il place l'émigration d'Énotrus *dix-sept générations avant le siége de Troie.* Comme c'est sur ce seul témoignage qu'est fondée l'opinion que je combats, je dois avant tout l'exposer fidèlement et en original. Il est tiré du chapitre 11 du livre 1.er des *Antiquités Romaines*, et est ainsi conçu : Πρῶτοι Ἑλλήνων οὗτοι περαιωθέντες τὸν Ἰόνιον κόλπον, ᾤκησαν Ἰταλίαν, ἄγοντος αὐτοὺς Οἰνώτρου τοῦ Λυκάονος· ἦν δὲ πέμπτος ἀπό τε Αἰζείου καὶ Φορωνέως, τῶν πρώτων ἐν Πελοποννήσῳ δυναστευσάντων. Φορωνέως μὲν γὰρ Νιόβη γίνεται· ταύτης δὲ υἱὸς καὶ Διὸς, ὡς λέγεται, Πελασγός· Αἰζείου δὲ υἱὸς Λυκάων· τούτου δὲ Δηϊάνειρα θυγάτηρ· ἐκ δὲ Δηϊανείρας καὶ Πελασγοῦ, Λυκάων ἕτερος· τούτου δὲ Οἴνωτρος, ἑπτακαίδεκα γενεαῖς πρότερον τῶν ἐπὶ Τροίαν στρατευσάντων. J'observerai d'abord que ce témoignage étant unique, en ce qui concerne la date précise du passage d'Énotrus en Italie, ne sauroit mériter une confiance entière qu'autant que les particularités qu'il renferme seroient conformes ou du moins ne seroient pas contraires à d'autres témoignages de l'histoire ; et, en second lieu, qu'autant que l'auteur produiroit ses garans et indiqueroit ses autorités. Or c'est un soin que Denys d'Halicarnasse, en général si fidèle observateur de cette règle, a négligé précisément dans ce cas-ci. Après avoir allégué, touchant l'origine Grecque des Aborigènes du Latium, l'opinion des plus

graves historiens Latins, tels que Sempronius et Caton, il n'exprime que comme une conjecture qui lui est personnelle, celle qui feroit descendre ce peuple des Énotriens de l'Arcadie. Voici ses propres paroles, qui, je crois, ne laissent aucun doute sur ses sentimens à cet égard : *Τὸ μὲν οὖν ἀληθὲς ὅπως ποτ᾽ ἔχει, ἄδηλον· εἰ δ᾽ ἔστιν ὁ τούτων λόγος ὑγιὴς, οὐκ ἂν ἑτέρου τινὸς εἴησαν ἄποικοι γένους, ἢ τοῦ καλουμένου νῦν Ἀρκαδικοῦ.* Dans tout ce qui suit, c'est-à-dire, dans ce qui concerne l'âge d'Énotrus et le passage des Grecs en Italie, Denys d'Halicarnasse ne fait donc qu'exprimer ses idées particulières; et quant à la généalogie d'Énotrus, s'il en avoit puisé la connoissance dans quelques sources anciennes, comme il ne nous les indique en aucune manière, on sent que son témoignage ne peut avoir ici d'autre autorité que la sienne.

Examinons ce témoignage en lui-même : nous y trouverons plus d'un motif d'en soupçonner l'exactitude. Denys d'Halicarnasse fait descendre Énotrus au cinquième degré d'Æzée et de Phoronée, qu'il appelle *les premiers souverains du Péloponnèse, τῶν πρώτων ἐν Πελοποννήσῳ δυναστευσάντων.* Phoronée, fils d'Inachus, et fondateur d'Argos, est très-connu en cette qualité par une foule de témoignages anciens; mais Æzée est un personnage tellement obscur, que je ne me rappelle pas d'avoir vu ce nom ailleurs que dans ce passage de Denys d'Halicarnasse. Cependant il eût dû jouir de quelque célébrité dans la Grèce, puisqu'une de ses plus grandes nations, la nation Arcadienne, soumise, selon Denys d'Halicarnasse, au sceptre d'Æzée, auroit quelque temps porté le nom de ce monarque, comme l'atteste le même auteur. Le silence de toute l'antiquité

Apollod. lib. II, cap. I.
Acusilas, apud Clement. Alex. Stromat. lib. I, pag. 380.
Plato, tom. III, pag. 22.
Pausan. lib. II, cap. XV.
Dionys. Halic. Antiq. Roman. lib. I, cap. II.

sur un prince auquel les Arcadiens auroient dû leur premier nom et rapporté leurs plus anciens souvenirs, devroit nous rendre très-suspecte l'existence de ce prince, alléguée par le seul Denys d'Halicarnasse. Mais que dirions-nous, si les traditions des Arcadiens eux-mêmes, recueillies par un écrivain digne de foi, par Pausanias, gardoient sur cet Æzée le même silence! Or les notions les plus antiques que les Arcadiens eussent conservées touchant l'origine de leur civilisation et le berceau de leur monarchie, ne remontoient que jusqu'à Pélasgus, père de Lycaon, lequel étoit contemporain de Cécrops, suivant Pausanias, ou plutôt selon les Arcadiens, dont il ne fait qu'interpréter et rédiger par écrit le témoignage. Les fondemens de la société Arcadienne auroient donc été jetés, dans l'opinion de cette nation elle-même, *dix générations* seulement avant le siége de Troie, tandis que, dans la version de Denys d'Halicarnasse, qui n'offre pas à beaucoup près les mêmes caractères d'authenticité, l'origine de la civilisation en Arcadie devroit être fixée au moins vers la *vingt-deuxième génération* avant le même événement. Voilà certainement une différence assez grave pour jeter des doutes sur l'exactitude de Denys d'Halicarnasse.

Pausan. l. VIII, cap. II.

En admettant l'existence d'Æzée, personnage absolument inconnu d'ailleurs, quel étoit-il, et de qui étoit-il né? C'est ce que ne nous apprend pas Denys d'Halicarnasse. M. Larcher en parle comme d'un *fils d'Inachus:* je ne sais sur quel fondement; car le texte de l'historien dont il s'autorise, et que j'ai rapporté en entier, ne se prête pas plus à cette supposition qu'à aucune autre, puisqu'il se tait absolument sur l'origine d'Æzée. D'ailleurs les mytho-

Chronologie d'Hérod. ch. X, tom. VII, p. 310.

logues ne donnent unanimement qu'un fils à Inachus, et ce fils est Phoronée [a]. Quelques-uns y ajoutent Ægialus [b], dont l'existence a paru fabuleuse à d'habiles critiques [c]; et le seul scholiaste d'Euripide cite un troisième fils d'Inachus, qu'il appelle *Phégée* [d]. Encore y a-t-il probablement une méprise dans l'assertion de ce commentateur, puisque Charax [e], historien ancien, beaucoup plus digne de foi, et dont le passage original nous a été conservé par Étienne de Byzance, nomme *Phégée* fils de Phoronée et petit-fils d'Inachus. Quoi qu'il en soit, il n'est question dans aucun auteur d'Æzée comme fils d'Inachus, ni comme souverain du Péloponnèse, ailleurs que dans Denys d'Halicarnasse. J'avois d'abord pensé que ce nom, si complétement ignoré des anciens, pouvoit avoir été altéré par les copistes, et que peut-être dans le texte original de l'auteur il s'agissoit d'Iasus, Ἴασος, nom d'un des premiers monarques Argiens. Mais, outre qu'il y auroit un grave anachronisme, la situation des états de l'Æzée de Denys d'Halicarnasse est l'Arcadie, et non pas l'Argolide; et il seroit injuste de supposer que cet écrivain ait pu confondre deux régions si distinctes. J'ai conjecturé encore que l'analogie du nom d'Azan, un des fils d'Arcas, avec celui d'Æzée, avoit pu causer la méprise de Denys d'Halicarnasse; et depuis j'ai reconnu que M. Clavier avoit eu la même idée. Mais l'époque d'Azan est trop moderne, même par rapport à Œnotrus. Un *Asæatès*, nommé par Pausanias au nombre des fils de Lycaon; un *Axan* ou *Azan*, le même sans doute que le précédent, puisque le scholiaste de Lycophron, qui le nomme, lui donne la même qualité, offriroient également quelque analogie de nom avec l'Æzée dont

[a] *Apollod. lib. II, cap. I, et alii.*

[b] Idem, ibid. *Stephan. Byzant. v.* Αἰγιαλός.

[c] *Clavier, Histoire des premiers temps de la Grèce, t. I, pag. 21.*

[d] *Schol. Eurip. ad Orest. vers. 1247.*

[e] *Charax, apud Steph. Byzant. v.* Φηγεία.

Apollod. lib. II, cap. I, §. 3.

Pausan. l. VIII, cap. VII.

Not. sur Apollod. t. II, p. 190.

Pausan. l. VIII cap. III

Schol. ad Cassandr. v. 72.

il est ici question : mais l'époque trop moderne de ces personnages s'oppose toujours à l'identité que nous voudrions pouvoir établir entre eux. Enfin le grand Étymologiste parle d'un Azée, bisaïeul de Patrocle; et ici, la différence des temps et des familles se refuse encore davantage à tout rapprochement entre ce prince et celui que Denys d'Halicarnasse appelle Æzée. Il faut conclure de là que ce dernier nous est absolument inconnu.

Magn. Etymol. v. Ἄζαιος.

Si cependant nous voulions rattacher son existence à celle des premières familles souveraines du Péloponnèse, et adopter la supposition de M. Larcher, supposition qui, je le répète, n'est nullement autorisée par le texte de Denys d'Halicarnasse, je ne vois qu'*Ægialus* à qui puisse convenir ce que cet historien dit d'*Æzée*, et dont le nom offre assez de rapport avec celui-ci pour rendre vraisemblable ou la méprise de Denys d'Halicarnasse ou l'erreur de ses copistes. L'existence d'Ægialus comme fils d'Inachus est attestée par Apollodore [a] et par Istrus [b]; à ces autorités déjà citées par M. Clavier [c], et qui ne lui ont pas paru suffisantes pour constater ce fait historique, j'ajouterai celles de S. Clément d'Alexandrie [d] et d'Eusèbe [e]. Ce dernier, il est vrai, qui nomme en plusieurs endroits Ægialus, le fait *frère* d'Apis et *fils* de Phoronée; mais la différence est légère, sur-tout chez un auteur aussi peu exact que celui-là. Une difficulté plus grave est que tous ces écrivains placent les états d'*Ægialus* dans cette partie du Péloponnèse qui, d'abord appelée *Ægialée*, du nom de ce prince, ou plutôt de sa situation maritime, fut ensuite nommée *Achaïe*, tandis que Denys d'Halicarnasse fait régner son Æzée en Arcadie. Mais peut-être ne devra-t-on pas non plus tenir

[a] *Apollod. l. II, cap. 1.*

[b] *Istrus, apud Steph. Byzant. v.* Αἰγιαλός.

[c] *Clavier, Histoire, tom. I, p. 21.*

[d] *Clement. Alexandrin. Stromat. lib. 1, §. 21, pag. 380.*

[e] *Euseb. Chronic. lib. 1, p. 11 et 12.*

grand compte de cette différence. Dans tous les cas, je n'ai proposé la restitution d'*Αἰγιαλεύς*, au lieu d'*Αἰζεῖος*, dans le texte de Denys d'Halicarnasse, que comme une conjecture à laquelle je n'attache pas moi-même beaucoup d'importance. Le point principal, c'étoit de montrer l'incertitude de l'existence du personnage nommé *Æzée* par Denys d'Halicarnasse, et d'établir l'anachronisme qui résulte de son témoignage comparé avec celui de Pausanias. Je passe maintenant à d'autres objections qu'on peut faire contre le récit du premier de ces auteurs.

La généalogie d'Énotrus, telle qu'elle est donnée par Denys d'Halicarnasse, renferme *deux fois* le nom de Lycaon ; or tous les anciens n'en ont jamais connu qu'*un seul* comme souverain de l'Arcadie, et c'est celui auquel ils attribuent si unanimement une si nombreuse postérité. Le Lycaon I.er, fils d'Æzée, selon Denys d'Halicarnasse, est un personnage tout aussi ignoré que son père ; le Lycaon II de cet auteur, qui fut père d'Énotrus et de Peucétius, est évidemment le même que le Lycaon si célèbre dans les traditions Arcadiennes. Les détails que donne Denys d'Halicarnasse concernant ce prince, conviennent parfaitement à celui dont parlent tous les mythologues, à l'exception d'un seul point, dans lequel il s'éloigne de l'opinion la plus généralement reçue : il fait ce Lycaon fils de *Déjanire*, au lieu que, selon le plus grand nombre des auteurs suivis par Apollodore [a] et par le scholiaste de Lycophron [b] (1), Lycaon étoit fils de *Mélibée*, ou de

[a] *Apollodor. lib. III, cap. VIII*

[b] *Schol. ad Cassandr. v. 481.*

(1) Le texte de ce scholiaste est, je crois, altéré ; il porte : Ὦ καὶ Λυκάων παῖς ἐκ Μελιβοίης κόρης, εἴτεν Κυλλήνης, ὥς φασιν ἄλλοι. Πάλιν ἴδες... Ce mot *πάλιν* ne fait point de sens, quoiqu'il se trouve dans les manuscrits. La leçon

Cyllène. Mais ce point est peu important, d'autant plus qu'une autre tradition, adoptée par Charax[a] et par le scholiaste d'Euripide[b], attribuoit encore un nom différent à la mère de Lycaon; et je n'ai cité cette légère diversité que pour montrer combien, dans tout ce passage, Denys d'Halicarnasse s'écarte, même pour des faits d'une médiocre importance, des traditions les plus accréditées. Du reste, tous les détails donnés par Denys d'Halicarnasse sur le Lycaon père d'Énotrus ne peuvent se rapporter qu'au Lycaon qui fut, selon Pausanias, contemporain de Cécrops. L'un et l'autre, en effet, laissent beaucoup d'enfans, dont le nombre est même porté à *vingt-deux* par Denys d'Halicarnasse; et ce calcul se rapproche de ceux de Pausanias et du scholiaste de Lycophron. A la mort de Lycaon, l'Arcadie est partagée en autant de portions qu'il avoit eu de fils; et le mécontentement qu'éprouve Énotrus à cause du lot qui lui étoit échu en partage, devient le motif de son émigration : circonstances du récit de Denys d'Halicarnasse qui se trouvent pareillement dans celui de Pausanias, et qui prouvent que c'est du même prince, et, par conséquent, des mêmes temps, qu'il s'agit dans les deux auteurs. Cela posé, voyons si l'âge assigné à Lycaon par Pausanias s'accorde avec les autres témoignages de l'antiquité; et,

[a] *Charax, apud Stephan. Byz. v.* Παῤῥασία.

[b] *Scholiast. Euripid. ad Orest. v. 1646.*

πάλαι, immédiatement après ἄλλοι, me paroît approcher davantage de la véritable, qui est παλαιοί. Il faudroit lire alors : ᾧ δὲ Λυκάων παῖς ἐκ Μελιβοίης νύμφης, εἴτε Κυλλήνης, ὥς φασιν ἄλλοι παλαιοί· ἦν τις... Le texte d'Apollodore justifie et confirme cette conjecture : Τούτου δὲ τῆς Ὠκεανοῦ θυγατρὸς Μελιβοίας, ἤ, καθάπερ ἄλλοι λέγουσι, νύμφης Κυλλήνης. Au reste, il paroît qu'Apollodore et le scholiaste avoient puisé l'un et l'autre à une source commune, qui est Phérécyde; mais ils font *Cyllène* femme de Pélasgus, tandis que Denys d'Halicarnasse, sur l'autorité du même Phérécyde, la fait femme de Lycaon.

dans le cas où nos recherches nous conduiroient à ce résultat, nous n'aurions plus de peine à rejeter tout-à-fait le témoignage de Denys d'Halicarnasse, déjà convaincu d'inexactitude sur plusieurs points.

Le seul moyen de procéder avec certitude dans cette investigation, est de comparer les généalogies que les anciens nous ont transmises. Des témoignages isolés sont toujours plus ou moins suspects d'erreur; mais, quand les listes, dressées par différens écrivains, des individus qui se sont succédé dans une même famille, s'accordent pour le nombre total des générations, on doit, ce me semble, regarder cet accord, même malgré quelques variations dans les noms des personnages, comme la base de chronologie la plus solide, sur-tout pour des siècles reculés. Or la suite entière des souverains de l'Arcadie se compose de *dix générations*, à partir de Pélasgus, le fondateur de cette dynastie, et au-delà duquel ne remontoient pas les connoissances des Arcadiens eux-mêmes, suivant Pausanias [a]. La même liste se retrouve, sans aucune différence, dans Apollodore [b]; et cette conformité [c] sembleroit seule prouver l'exactitude des deux auteurs. J'ai dit *dix générations*, quoique le texte de Pausanias et celui d'Apollodore n'en renferment réellement que *neuf*, parce que ces écrivains font *Callisto* fille et non petite-fille de Lycaon. Je ne dissimule pas que cette première tradition étoit, au témoignage d'Apollodore, celle d'Eumelus et de quelques autres anciens mythographes : Εὔμηλος δὲ καί τινες ἕτεροι.... c'étoit celle d'Hésiode, cité par Ératosthène [d] et par Hygin [e] (1);

[a] *Pausan. Arcadic. lib. VIII, cap. II.*

[b] *Apollodor. lib. III, cap. VIII et IX.*

[c] Voyez *Notes sur Apollod. t. II, pag. 414, et Digression sur les Pélasges*, ibid. *pag. 491.*

[d] *Eratosthen. Catasterism. c. I.*

[e] *Hygin. Poët. astronom. lib. II, cap. I.*

(1) Un Areithus, écrivain obscur (*de quo* Vossius, *Histor. Græc.* lib. III, pag. 253), cité par Hygin, prétend que Callisto étoit fille de *Cétée* et

et

et c'est, je crois, avec peu de fondement que M. Clavier reproche une contradiction à Hésiode, sur ce qu'Apollodore lui fait dire que *Callisto étoit une des nymphes*, Ἡσίοδος μὲν γὰρ αὐτὴν μίαν εἶναι τῶν νυμφῶν λέγει : ce qui n'empêche pas qu'elle ait été *fille de Lycaon*, dans l'opinion de ce poëte. Mais, comme M. Clavier a donné de bonnes raisons pour porter à *dix* plutôt qu'à *neuf* la somme des générations de la dynastie Arcadienne, depuis Pélasgus, son fondateur, jusqu'à Agapénor, l'un des chefs du siége de Troie, je ne dois pas m'arrêter davantage sur ce point, que je regarde comme prouvé, et que je confirmerai bientôt par de nouveaux synchronismes. Il résulte de là que Nyctimus, le troisième souverain de cette dynastie, vivoit dans la *huitième génération* avant le siége de Troie; et tel devoit être aussi l'âge d'Énotrus, frère de Nyctimus : c'est une conséquence nécessaire des témoignages de Pausanias et d'Apollodore. J'observerai seulement que, dans la liste des enfans de Lycaon, donnée par ce dernier, il n'est point parlé d'Énotrus; et cependant on y trouve le nom bien moins connu de Peucétius. Le même oubli se remarque encore dans un passage de Nicander, cité par Antoninus Liberalis, et où Peucétius seul est nommé. Mais l'omission d'Énotrus dans le texte d'Apollodore doit moins être imputée à cet auteur qu'à ses copistes; car il promet *cinquante noms*, et il n'en donne que

Metamorphos. §. 31.

petite-fille de Lycaon. Sur quoi j'observerai que les commentateurs d'Hygin veulent à tort corriger ce mot de *Cétée* en celui d'*Hérée*, nom d'un des fils de Lycaon dans la liste d'Apollodore. Cétée lui-même est plus connu qu'*Hérée*, puisque, outre ce passage d'Hygin, il est encore cité dans Apollodore *(lib. III, cap. VIII, §. 2)*, sur l'autorité de Phérécyde, et dans le scholiaste d'Euripide (*ad Orestem*, v. 1647).

quarante-huit. Le nom d'Énotrus, qui, à raison de la célébrité qu'il avoit acquise, ne pouvoit être oublié par Apollodore, est sans doute un des deux qui manquent pour compléter cette liste.

L'âge d'Énotrus, tel qu'il est fixé par Apollodore et par Pausanias, est donc la huitième génération avant la prise de Troie. Le synchronisme établi par la plupart des anciens auteurs entre le déluge de Deucalion et celui de Nyctimus prouve que cette date étoit généralement approuvée; car les généalogies de la famille d'Hellen placent unanimement l'âge de Deucalion, le chef connu de cette famille, dans la huitième génération avant les événemens de Troie; c'est un point établi par M. Clavier [a]. Or le déluge qui arriva sous Deucalion est appelé par plusieurs auteurs *déluge de Nyctimus*. M. Clavier le prouve par le témoignage d'Apollodore [b], et j'y ajoute ceux du scholiaste de Lycophron [c], Νυκτίμου δὲ τὴν βασιλείαν λαβόντος, ὁ ἐπὶ Δευκαλίωνος γίνεται κατακλυσμός, et du scholiaste d'Euripide [d], qui s'exprime dans les mêmes termes. On ne peut donc douter, par le synchronisme de Nyctimus et de Deucalion, que le premier de ces princes n'ait vécu dans la huitième génération avant le siége de Troie, comme cela est démontré pour le second. Un autre synchronisme, que me fournit Apollodore, achève de donner à cette opinion toute la certitude qu'on peut desirer. Parmi les fils de Lycaon, il cite *Thesprotus*, le chef d'une tribu Arcadienne qui s'établit en Épire. Le scholiaste de Lycophron fait également mention de ce Thesprotus comme fils de Lycaon; et sa généalogie nous est encore donnée, à partir de Pélasgus, l'auteur de cette race royale, par Étienne

[a] *Hist. des premiers temps de la Grèce, tom. I, pag. 44 et suiv.*

[b] *Apollodor. lib. III, cap. VIII, §. 2.*

[c] *Ad Cassandr. vers. 72 et 481.*

[d] *Ad Orestem, vers. 1647.*

Apollodor. lib. III, cap. VIII, §. 1.

Ad Cassandr v. 481.

Stephan. Byz. v. Ἔφυρα.

de Byzance, dans le texte duquel une légère transposition a été depuis long-temps reconnue et corrigée. L'époque de Thesprotus est donc indubitablement fixée par le rang même qu'il occupe dans la postérité de Pélasgus; et la date de son établissement en Epire s'accorde avec celle que lui assigne cette généalogie, puisque, selon Plutarque, l'émigration en Épire des Thesprotes, sujets de Thesprotus, suivit presque immédiatement le déluge de Deucalion, et doit, par conséquent, être rapportée au temps où Nyctimus régnoit en Arcadie. Il résulte encore de là qu'Énotrus, frère de Thesprotus, vivoit aussi à la même époque; et l'on voit que les divers témoignages de Pausanias, d'Apollodore, du scholiaste de Lycophron, de Plutarque et d'Etienne de Byzance, s'accordent tous ensemble et coïncident parfaitement. Si je voulois étendre le même genre de raisonnement à tous les autres fils de Lycaon dont l'âge nous a été donné par les anciens, ou dont la postérité nous est connue, j'arriverois toujours au même résultat; je veux dire que je montrerois, par le synchronisme des événemens de leur histoire, que l'époque de ces princes ne peut être reculée au-delà de la huitième génération avant le siége de Troie. Je me contenterai d'en citer encore un exemple, celui de *Peucétius*, que Denys d'Halicarnasse reconnoît [a], aussi bien qu'Apollodore [b], en qualité de frère d'Énotrus ou de Nyctimus, et dont l'origine Arcadienne est également attestée par Strabon [c] et par Nicander [d]. En comparant ainsi toutes les notions que l'antiquité nous a transmises sur les branches nombreuses de la famille royale d'Arcadie, on trouvera toujours que son origine, ou ne remonte pas au-delà de Pélasgus, père de

Plutarch. in Vit. Pyrrhi, cap. 1.

[a] *Dionys. Hal. Antiq. Roman. lib. 1, cap. 11.*

[b] *Apollod. lib. III, cap. VIII, §. 1.*

[c] *Strabo, Geograph. lib. VI, pag. 283.*

[d] *Nicander apud Antonin. Liberal. Metamor. §. 31.*

Lycaon, ou ne commence à nous être connue qu'à partir de cette époque. On se convaincra, en second lieu, que tous les anciens sont d'accord sur l'époque qu'ils assignent au règne de Nyctimus, et, par conséquent, à l'émigration d'Énotrus, tandis que Denys d'Halicarnasse est seul d'une opinion différente.

Faisons voir maintenant que Denys d'Halicarnasse ne s'accorde pas davantage, en ce qui concerne la généalogie d'Énotrus et la date à laquelle il place son émigration, avec le petit nombre des auteurs qui rapportent à une époque plus reculée la fondation du royaume d'Arcadie. Le scholiaste d'Euripide, rattachant le Pélasgus chef de la dynastie Arcadienne à la maison souveraine d'Argos, contre le sentiment le plus général des anciens, qui ignoroient son origine, ou le croyoient indigène de l'Arcadie, fait descendre ce Pélasgus d'Arestor fils d'Iasus. La même généalogie se retrouve dans un passage de l'historien Charax, cité textuellement par Étienne de Byzance; à l'exception que Charax nomme *Ecbasus* le prince appelé *Iasus* par le scholiaste. Mais la leçon véritable est celle de Charax, quoique Paulmier de Grentemesnil ait adopté l'autre: Iasus, en effet, est plus moderne qu'Ecbasus de trois générations dans la série des rois Inachides d'Apollodore. Quoi qu'il en soit, le Pélasgus du scholiaste devient père de Lycaon, et celui-ci de Nyctimus. Or, sans considérer que cette généalogie d'Énotrus est totalement différente de celle de Denys d'Halicarnasse, le nombre des générations ne s'accorde pas davantage, puisqu'Énotrus, dans le tableau de Denys d'Halicarnasse, est placé à la *cinquième* génération de Phoronée, et, dans celui du scholiaste, à la

Schol. Euripid. ad Orestem, vers. 1647.

Charax, apud Stephan. Byzant. v. Παῤῥασία.

huitième génération, ou même à la *onzième*, si l'on adopte la leçon Ἰάσου. En prenant cette généalogie dans un autre sens, c'est-à-dire, en remontant de l'époque d'Arcas à celle de Nyctimus, on trouvera les degrés suivans: *Arcas, Callisto, Cétée, Parthin, Doriée, Nyctimus;* et comme l'âge d'Arcas, indubitablement établi par la suite bien connue de ses descendans, est de la sixième génération avant le siége de Troie, l'âge d'Énotrus sera fixé, dans cette ligne ascendante, à la onzième génération avant le siége de Troie; ce qui est encore loin des *dix-sept générations* données par Denys d'Halicarnasse. Je ne parle pas du peu de confiance que mérite ce scholiaste par les noms absolument inconnus de *Doriée*, de *Parthin*, d'*Icadius*, qui figurent dans sa liste, et par d'autres raisons qu'il seroit trop long de développer ici : je n'objecte pas non plus contre son sentiment le silence de Charax sur la seconde partie de la généalogie qu'il nous donne, et d'après laquelle Nyctimus et ses frères sont rattachés à la dynastie royale d'Argos; il est au moins douteux que Charax ait adopté ce système, qui n'a pour garant que le seul scholiaste d'Euripide. Il me suffira de remarquer que sa tradition, différente de l'opinion reçue, ne s'accorde pas non plus avec celle de Denys d'Halicarnasse.

Une autre tradition, qui a échappé, ce me semble, aux savantes recherches de M. Clavier, et que nous a conservée Hygin, faisoit descendre le Pélasgus fondateur du royaume d'Arcadie, de Triopas, qui fut roi de l'Argolide dans la sixième génération à partir d'Inachus. Si cette tradition, qui n'est fondée, à ma connoissance, que sur le seul témoignage d'Hygin, étoit fidèle, le commencement

Hygin. Fabul. cap. CCV.



de la dynastie Arcadienne seroit plus reculé qu'il ne l'est d'après les généalogies d'Apollodore et de Pausanias; car Pélasgus, le chef de cette dynastie, auroit vécu dans la septième génération, et, par conséquent, Énotrus, son petit-fils, dans la neuvième génération depuis Inachus. Mais, dans ce système, Énotrus seroit encore plus jeune de trois générations que ne le prétend Denys d'Halicarnasse; sans compter que la généalogie qui résulte du témoignage d'Hygin, ne se rapporte nullement à celle qu'a produite l'auteur des *Antiquités Romaines*. Je ne pousserai pas plus loin ces rapprochemens : ceux que je viens de faire suffiront, je pense, pour montrer que l'opinion de Denys d'Halicarnasse n'est pas moins contraire à la tradition la plus généralement établie dans l'antiquité, qu'aux systèmes particuliers nés de la divergence des opinions.

Il me reste un autre moyen pour réfuter l'erreur de Denys d'Halicarnasse; c'est de lui opposer les témoignages de divers chronologistes, du nombre desquels est peut-être le sien propre, extrait de son ouvrage *sur les Temps*, Ἐν τοῖς χρόνοις, et qu'a recueillis S. Clément d'Alexandrie. Ces auteurs, quels qu'ils fussent, soutenoient que les plus anciennes traditions Grecques étoient celles des Argiens, à partir d'Inachus; venoient ensuite celles de l'Attique, plus récentes de *quatre générations*. Le texte de S. Clément offre τεσσαράκοντα, leçon évidemment fautive, au lieu de τεσσάρσι : car Tatien porte à *quatre* [a] le nombre des souverains de l'Argolide depuis Inachus jusqu'à Triopas, lequel étoit, selon cet auteur, contemporain de Cécrops; et S. Clément [b] lui-même, qui, quelques lignes plus bas, copie littéralement Tatien, et Eusèbe, dans la préface du second livre de sa

Clem. Alexand. Stromat. lib. I, §. 21, p. 379.

[a] *Tatian. contr. Græc. §. 39, pag. 274.*

[b] Ibid. *cf. cum Clem. Alexandr. Stromat. lib. I, §. 21, pag. 380.*

Chronique, qui avoit probablement puisé à la même source, ne calculent pas différemment. Après les traditions Athéniennes venoient immédiatement, dans l'ordre d'ancienneté, celles de l'Arcadie, à dater de Pélasgus; et ces dernières étoient encore plus récentes de *neuf générations*, ἐννέα δὲ τὰ Ἀρκαδικὰ, τὰ ἀπὸ Πελασγοῦ. Il ne s'agit pas de rechercher ici si ces divers calculs sont bien ou mal fondés; il nous suffit de savoir qu'ils formoient un des systèmes chronologiques les plus accrédités dans l'antiquité, fondé sur des témoignages aussi dignes de foi que celui de Denys d'Halicarnasse. Or, d'après ces divers témoignages, l'âge de Pélasgus, sous qui commencent les traditions Arcadiennes, se trouve fixé à la treizième génération à partir d'Inachus; et, en établissant l'âge du même Pélasgus, par rapport à la date du siége de Troie, à la dixième génération avant ce grand événement, ainsi que l'exige la série connue de ses descendans, il s'ensuit qu'Inachus étoit placé, dans ce système, à la vingt-troisième génération avant le siége de Troie; ce qui est conforme, pour la somme totale des générations, au calcul le plus généralement adopté, et diffère absolument de celui que Denys d'Halicarnasse avoit suivi dans ses *Antiquités Romaines*. S. Clément ajoute encore, d'après les mêmes auteurs, que Pélasgus, le fondateur de la dynastie Arcadienne, étoit *indigène;* ce qui prouve que le système de rattacher ce personnage à la famille souveraine d'Argos n'avoit pas de son temps, plus que dans les temps qui avoient précédé, obtenu l'assentiment des critiques. Pourroit-on maintenant, dans le doute où jettent deux opinions si différentes, hésiter en faveur de celle qui est confirmée

par les suffrages les plus nombreux et les plus graves de l'antiquité toute entière ?

On ne sauroit m'opposer que S. Clément, dans le passage dont il est ici question, ne compte que *vingt-une* générations entre Inachus et le siége de Troie. M. Clavier a fait cette remarque (1), et il cherche à expliquer la différence du calcul de S. Clément et de celui de Tatien, qui ne met que *vingt générations*. Mais je prends la liberté d'observer, à mon tour, que le texte de S. Clément n'a besoin que d'être bien lu pour être entendu ; il porte *vingt générations* OU PLUS: εἰς δὲ τὸν χρόνον τῶν Τρωϊκῶν ἀπὸ Ἰνάχου γενεαὶ μὲν εἴκοσι Ἢ ΠΛΕΊΟΥΣ διαριθμοῦνται : termes vagues, qui peuvent très-bien s'entendre des *vingt-trois générations* que comptoit Denys d'Halicarnasse. Il est vrai que les commentateurs de S. Clément ont voulu le corriger, et mettre ces mots, γενεαὶ εἴκοσι καὶ μία, au lieu de ceux-ci, γενεαὶ μὲν εἴκοσι ἢ πλείους, correction qui est au moins très-arbitraire. La raison qu'ils en ont donnée, est qu'il falloit ajuster son calcul avec celui d'Eusèbe, qui compte *sept cents années* entre Inachus et le siége de Troie; et comme, d'après l'évaluation même de S. Clément, trois générations composent un siècle, *vingt-une générations* donneroient effectivement les sept cents ans d'Eusèbe. Mais alors il eût fallu, dans la phrase suivante de S. Clément, ἔτη δὲ, ὡς ἔπος εἰπεῖν, τετρακόσια καὶ πρόσω, mettre ἑπτακόσια à la place de τετρακόσια, et effacer les mots καὶ πρόσω, qui deviennent évidemment superflus pour la justesse du calcul; et ces deux corrections, inséparables de la pre-

(1) Note A sur la digression relative aux Pélasges, à la fin des notes sur Apollodore, *tom. II, pag. 504.*

mière,

mière, et que cependant les commentateurs n'ont point faites, ne devoient pas les arrêter. Ces commentateurs se seroient épargné à eux-mêmes une peine inutile, et de nouvelles méprises à ceux qui les ont suivis, s'ils avoient réfléchi, d'abord, que le texte d'Eusèbe, d'après lequel ils vouloient corriger celui de S. Clément, ne devoit pas être le texte Grec, qui est l'ouvrage de Scaliger, et qui, par conséquent, ne semble pas de la même autorité que l'original, mais la version Latine de S. Jérôme, dont tous les manuscrits et toutes les éditions, de l'aveu même de Scaliger, portent la leçon, *Inachus Trojanum bellum* QUINGENTIS *annis antecedit*, que Scaliger a ainsi traduite, Ἴναχον δὲ τῶν Ἰλιακῶν ἔτεσιν πεντακοσίοις πρεσβεύειν (1): en second lieu, que l'évaluation ordinaire de S. Clément, qui comptoit trois générations pour un siècle, ne devoit pas trouver place ici, où il suit probablement Denys d'Halicarnasse; et l'on sait, par les témoignages mêmes de cet auteur, qu'il n'évaluoit qu'à vingt-cinq années l'espace d'une génération (2), et qu'ainsi, dans son système, il en falloit quatre pour composer un siècle. Or, en calculant d'après cette base, les *vingt générations* données par S. Clément produiront juste les *cinq cents années* qui se trouvent dans le texte d'Eusèbe. Les mots ajoutés, καὶ πλείους, qui doivent s'entendre des trois générations de surplus comprises dans

Ad Euseb. animadvers. pag. 11.

(1) Depuis que ceci a été écrit, la Chronique entière d'Eusèbe, conservée dans une version Arménienne, a été publiée à Milan. L'opinion que j'exprimois ici sur le peu d'authenticité des fragmens Grecs de Scaliger, doit être modifiée. Mais la leçon *quingentis* se trouve dans la traduction de l'auteur Arménien, comme dans celle de S. Jérôme, et, par conséquent, mon raisonnement subsiste dans toute sa force.

(2) C'est un fait prouvé par Prideaux (*ad Marm. Oxon.* pag. 189).

le calcul de S. Clément d'Alexandrie, correspondent aux mots de la phrase suivante, *καὶ πρόσω*. Il n'y a donc rien à changer ici, que le mot *τετρακόσια* en celui de *πεντακόσια*, fourni par Eusèbe; et je crois avoir, au moyen d'une correction très-légère, et qui du moins a une autorité, expliqué le texte de S. Clément, et éclairci les contradictions apparentes qu'il présentoit avec ceux de Denys d'Halicarnasse et d'Eusèbe.

Il me semble à présent bien établi que Denys d'Halicarnasse, en plaçant l'émigration d'Énotrus *dix-sept générations* avant le siége de Troie, s'est éloigné de l'opinion la plus universellement suivie dans l'antiquité, de celles mêmes qui différoient, à quelques égards, de la tradition générale. Je pourrois terminer là mes observations, puisqu'elles prouvent, je crois, suffisamment la solidité de l'opinion que j'ai embrassée : mais j'ai encore quelques objections à faire contre le récit de Denys d'Halicarnasse, et je vais les indiquer sommairement. Si Énotrus a vécu dix-sept générations avant le siége de Troie, ainsi que le prétend cet historien, comment remplirons-nous le long espace qui sépare l'époque présumée d'Énotrus, de celle de Pélasgus, à laquelle commençoient les traditions Arcadiennes ? Ni Denys d'Halicarnasse, ni aucun autre auteur, ne nous aide à combler ce vide énorme ; et le défaut absolu de documens intermédiaires me semble un argument de plus à faire valoir contre le système de la haute antiquité d'Énotrus. La même lacune se retrouve dans les traditions des Énotriens de l'Italie. La liste des princes de cette nation, que nous a conservée Denys d'Halicarnasse, ou plutôt Antiochus de Syracuse, ne nous offre, après

Énotrus, que les noms d'*Italus* et de *Morgès*, lequel, d'après des supputations fournies par Denys d'Halicarnasse lui-même, florissoit vers la quatrième génération avant la prise de Troie. Énotrus, en suivant ce calcul, n'eût donc précédé ce grand événement que de *six générations*, s'il n'y eût point eu d'intervalle entre son règne et celui d'Italus: mais les mots ὡς βασιλεὺς ἐν αὐτοῖς Ἰταλὸς ἀνὰ χρόνον ἐγένετο, employés par Denys, montrent qu'il y eut une *certaine distance* entre les règnes de ces deux princes, distance qui, évaluée à deux générations, comme nous y autorisent les témoignages des auteurs concernant l'âge d'Énotrus, fait cadrer parfaitement les traditions de l'Italie avec celles de la Grèce; au lieu qu'en adoptant la base chronologique employée par Denys d'Halicarnasse, il faudroit reconnoître une lacune de *treize générations* entre Énotrus et Italus; intervalle trop considérable pour que les mots ἀνὰ χρόνον puissent s'y appliquer, et dans tout le cours duquel il seroit d'ailleurs surprenant que l'histoire n'eût placé aucun nom ni marqué aucun événement. Un passage de Thucydide semble prouver qu'Italus vivoit à une époque où le souvenir de son extraction Arcadienne étoit encore récent, puisqu'il lui donne le titre de *roi des Arcadiens;* ce qui n'auroit pu être, si cet Italus eût été séparé par une distance de plus de quatre siècles de l'âge où florissoit Énotrus, le fondateur de ce royaume Arcadien. D'ailleurs, il resteroit encore à expliquer comment, pendant tout ce long cours d'années, les annales d'Italie, consultées par Denys d'Halicarnasse, ont gardé, sur la postérité d'Énotrus, le même silence qui se remarque dans les traditions Grecques à l'égard de la même famille en Arcadie.

Apud Dionys. Halicarn. Antiq. Roman. lib. I, cap. XII.

Thucydid. lib. VI, cap. II.

Je crois être suffisamment autorisé à conclure de toutes ces observations, que la haute antiquité attribuée par Denys d'Halicarnasse à l'émigration d'Énotrus ne pouvoit se concilier avec les témoignages des autres auteurs, et que, par conséquent, il falloit abandonner ce système pour revenir à l'opinion la plus généralement établie. Je n'ai pas voulu faire usage, dans cette discussion, de quelques raisons que j'ai déjà exposées ailleurs, et je ne me suis attaché qu'aux preuves tirées du fond même de la question. Mais, en rapprochant l'époque d'Énotrus de celle du siége de Troie, qu'elle a dû précéder seulement de *huit générations*, je dois observer que l'assertion de Denys d'Halicarnasse, savoir, que l'expédition de ce prince fut la plus ancienne qui se dirigea de la Grèce vers l'Italie, n'en reste pas moins vraie, puisque nous n'en connoissons aucune autre qui soit antérieure à celle-là. Les autres détails donnés par le même auteur, concernant la même expédition, ne perdent rien non plus de la confiance qu'ils méritent, puisque l'espace de huit générations est encore plus que suffisant pour renfermer tous les événemens placés par Denys d'Halicarnasse entre Énotrus et le siége de Troie. Vainement objecteroit-on que Pausanias semble confirmer le témoignage de cet historien, lorsqu'il dit que *l'émigration d'Énotrus fut la première qui sortit de la Grèce.* Cette assertion est réfutée par les propres témoignages de Pausanias lui-même, qui faisoit le Pélasgus aïeul d'Énotrus, contemporain de Cécrops : or il est certain que, quelque système que l'on adopte touchant l'époque de Cécrops, la Grèce produisit une foule d'émigrations avant l'âge de ce législateur Athénien. D'ailleurs, au même endroit où

Hist. de l'établissem. des colonies Grecq. t. I, p. 226 et suiv.

Pausan. l. VIII, cap. III.

Pausan. l. VII, cap. II.

il parle de la haute antiquité de l'émigration d'Énotrus, Pausanias ajoute qu'*elle est aussi plus ancienne que toutes celles qui eurent lieu chez les Barbares*, et personne assurément ne sera tenté d'ajouter foi à des assertions aussi hyperboliques. Pausanias avoit-il donc soumis à un calcul rigoureux toutes les migrations de l'espèce humaine, pour être en droit d'affirmer qu'on n'en connoissoit, chéz aucune nation, d'antérieure à celle d'Énotrus? Il ne faut pas tenir plus de compte de pareilles expressions que de celles d'Acusilas, qui appeloit Phoronée [a] *le premier des hommes;* et de celles qu'emploient Hygin [b] et le scholiaste de Stace [c], à l'égard du même Phoronée : *qui primus mortalium regnasse dicitur.* Ce n'est pas d'après des témoignages aussi évidemment exagérés, mais d'après des faits, que nous devons chercher à établir nos opinions.

[a] *Apud Clem. Alex. Stromat. lib. 1, pag. 321, A.*

[b] *Hygin. Fabul. CXLIII.*

[c] *Schol. Stat. ad Thebaïd. lib. IV, v. 589.*

DÉFENSE

DE L'AUTORITÉ

DE DENYS D'HALICARNASSE

Sur l'Époque de la Colonie d'Énotrus, fixée par cet Historien à la dix-septième génération avant la prise de Troie.

Ed. Simson, Chronicon catholicum, ad ann. mundi 2449, 2513.

ÉDOUARD SIMSON avoit relevé le synchronisme supposé de Lycaon et de Cécrops : mais, en considérant cet ancien roi comme contemporain de Phorbas, sixième roi d'Argos, Simson assignoit l'époque de la colonie d'Énotrus, fils de Lycaon, à la quinzième génération avant la prise de Troie; ce qui résulte, en effet, du degré que Phorbas occupe dans la généalogie de la maison d'Argos.

Theodori Rickii Dissert. de primis Italiæ colonis, ibiq. Canon chronicus, ad calcem Luc. Holstenii notar. in Steph. Byzant. pag. 399 et seqq.

Théodore Rickius avoit adopté à peu près les mêmes résultats dans la Dissertation où il s'est proposé de prouver que la colonie des Pélasges de Nanas doit avoir été plus ancienne en Italie que celle des Énotriens.

Acad. des inscript. t. XLVII, pag. 86.

Les préjugés qui créèrent un tel système, auront dirigé Fréret dans le Mémoire où il propose de ne compter ces deux colonies que comme une seule et même expédition.

Histoire d'Hérodote, tom. VII, chap. X, p. 369.

M. Larcher, loin d'adopter aucune de ces opinions dans la Chronologie d'Hérodote, qu'il publia en 1802, avoit

suivi littéralement le texte de Denys d'Halicarnasse, et coordonné en conséquence les principaux faits de l'ancienne histoire Grecque entre l'époque de l'émigration d'Énotrus et celle de la prise de Troie, lorsqu'en 1805 M. Clavier, publiant ses notes sur Apollodore, prétendit y réduire en théorie les synchronismes des premiers rois d'Arcadie et de la seconde dynastie des rois d'Argos.

Bibliothèque d'Apollodore, traduction nouvelle par É. Clavier; Paris, 1805; tom. II, p. 490.

On vit ainsi paroître presque en même temps deux chronologies totalement contradictoires, quoique relatives à une même suite de faits, dans l'une desquelles le père de Lycaon demeure contemporain de Phoronée, lorsque, dans l'autre, il devient contemporain de Danaüs, et que Nyctime, frère d'Énotrus, descend au temps de Deucalion, à neuf générations de différence pour dernier résultat.

Ces deux derniers synchronismes, reproduits en 1809 par M. Clavier dans son Histoire des premiers temps de la Grèce, sont adoptés par M. Raoul-Rochette dans celle de l'établissement des colonies Grecques, où il assigne en conséquence à l'an 1527 avant J. C., c'est-à-dire, à la huitième génération avant la prise de Troie, la même colonie d'Énotrus, que M. Larcher place à l'an 1837, c'est-à-dire, vers la dix-septième génération, conformément à l'autorité littérale de Denys d'Halicarnasse.

Tom. I, préf. pag. 34, note 1.re

Tom. I, p. 225-226.

L'opinion de Rickius et ses principes ayant servi de base aux époques principales de deux corps d'histoire très-dignes de l'attention des savans, il est devenu, je crois, nécessaire de discuter un système de chronologie qui intervertiroit l'ordre des principaux faits de l'ancienne histoire Grecque, et de juger enfin si ce système se trouve assez solidement établi, pour qu'on doive en adopter tous les

résultats, et régler, à l'avenir, les narrations détaillées de cette période de l'histoire, d'après la nouvelle théorie qui dériveroit de la réduction de l'époque principale.

Or, pour montrer combien le témoignage de Denys d'Halicarnasse doit être considéré dans ces matières, je partagerai sa défense en deux sections.

Dans la première, je comparerai l'autorité de cet historien avec celle des auteurs qu'on lui oppose.

Dans la seconde section, je confirmerai l'antiquité que Denys d'Halicarnasse assigne à la migration d'Énotrus, par la confrontation de trois généalogies tirées pour la plupart de l'auteur même dont on veut que l'autorité soit contraire à celle de notre historien, et je terminerai cette partie de mon travail en relevant les nombreuses contradictions que le système de la réduction des époques tendroit à introduire dans l'histoire.

PREMIÈRE SECTION.

Autorité comparée de Denys d'Halicarnasse et des Auteurs dont on lui oppose les témoignages.

Pour infirmer l'autorité de notre historien, on objecte d'abord que son témoignage est unique, en ce qui concerne la date précise du passage d'Énotrus en Italie. On veut que, n'ayant pas indiqué les auteurs dans lesquels il auroit puisé la généalogie d'Énotrus, son témoignage ne puisse avoir d'autre autorité que la sienne. On examine ensuite ce témoignage en lui-même, et l'on croit y trouver plus d'un motif d'en soupçonner la fidélité.

Il est vrai que Denys d'Halicarnasse n'a pas commencé par nommer l'auteur de la généalogie qu'il a transcrite ; mais il est aisé de le découvrir, et le traducteur Français d'Apollodore l'a bien reconnu lui-même. En effet, pour peu qu'on recherche dans la même page quels sont ceux dont notre historien a analysé les récits, il paroît aussitôt que l'ancien poète cité relativement à l'établissement d'Énotrus en Italie est Sophocle, et que le second auteur cité pour la généalogie est Phérécyde.

« Énotrus, dit notre historien, fut le cinquième descendant après Ézée et Phoronée, premiers princes du » Péloponnèse ; car Niobé étoit fille de Phoronée. On » tient que Pélasgus naquit de Niobé et de Jupiter. » Ézée fut père de Lycaon, qui eut pour fille Déjanire. » De Déjanire et de Pélasgus naquit un autre Lycaon, » lequel fut père d'Énotrus dix-sept générations avant la » guerre de Troie. »

Dionys. Halic. Antiq. Roman. lib. I, pag. 9.

Après avoir cité, pour les détails de l'établissement des Énotriens en Italie, le texte même d'Antiochus de Syracuse, qui attestoit à cet égard *les traditions les plus anciennes, les plus certaines et les plus dignes de foi*, Denys d'Halicarnasse reprend ainsi :

Idem, ibid. pag. 10.

« Mais maintenant faisons voir, par le témoignage d'un » autre ancien écrivain, quelle étoit l'origine des Énotriens. » Cet écrivain est Phérécyde, l'un des plus habiles généalogistes parmi les Athéniens. Voici comment il s'ex- » prime en parlant des rois qui ont régné en Arcadie : » *De Pélasgus et de Déjanire naquit Lycaon. Ce prince* » *épousa Cyllène, nymphe naïade qui a donné son nom au mont* » Cyllène.

» Faisant ensuite l'énumération de leur postérité, et des
» lieux que chacun d'eux commença à habiter, c'est ainsi
» qu'il rappelle Énotrus et Peucétius : *Et Énotrus, duquel*
» *sont issus les Énotriens, peuple établi en Italie, et Peucétius,*
» *duquel descendent les Peucétiens, qui habitent les bords de*
» *la mer Ionienne.* »

Pour peu qu'on soit attentif à la lecture de ces deux parties d'une même généalogie, après avoir reconnu que la seconde est aussi tirée de Phérécyde, on voit de plus que la première est conforme à ce qu'Acusilas avoit écrit, puisque, dans le texte d'Apollodore, Lycaon se trouve également fils de Pélasgus, et que le témoignage d'Acusilas est ajouté en preuve de ce que ce même Lycaon étoit fils de Pélasgus fils de Niobé.

Acusilas apud Apollodor. Biblioth. lib. II, cap. I, §. I.

La seule différence qui se trouve entre la généalogie tracée d'après Acusilas par Apollodore, et celle que Denys d'Halicarnasse élève jusqu'à Ézée, d'après Phérécyde sans doute, c'est que, suivant Acusilas, Lycaon, père de Nyctime, remonte à Phoronée par les deux degrés de Pélasgus et de Niobé, et que, suivant Phérécyde, Lycaon II remonte à Ézée par les deux degrés de Déjanire et de Lycaon I.er; mais, comme ces auteurs poursuivent deux branches différentes, il n'y a point de contradiction dans les moyens qui les conduisent au même résultat.

Ce n'est donc pas le témoignage isolé du seul Denys d'Halicarnasse qu'il faut considérer dans la généalogie d'après laquelle Énotrus descendroit au cinquième degré d'Ézée et de Phoronée; mais ce seroient Acusilas et Phérécyde qu'il faudroit taxer d'avoir confondu un Pélasgus beaucoup moins ancien avec celui qui étoit fils de Niobé.

Bibliothèque d'Apoll. tom. II, pag. 492.

Or, qui pourroit aujourd'hui s'arroger le droit d'imputer une telle méprise à deux auteurs dont l'un avoit la réputation d'être le plus habile généalogiste parmi les Athéniens, et dont l'autre est cité pour avoir publié les anciens monumens gravés sur le bronze, que son père avoit déterrés dans ses possessions!

Suidas verb. Ἀκουσίλαος.

L'autorité de Denys d'Halicarnasse n'étant ici que secondaire, il n'a donc fait que coordonner les matériaux qu'il avoit trouvés dans ces auteurs : mais il les a disposés savamment ; car Photius, qui lisoit encore la *Synopsis* de notre historien, la considéroit comme un chef-d'œuvre de critique ; et ce même ouvrage, sans doute, sous le titre peu différent de *Livre des temps ;* est cité par Clément d'Alexandrie. Il paroît qu'après y avoir disposé la chronologie des faits les plus anciens, Denys d'Halicarnasse référoit continuellement ses récits aux résultats qu'il y avoit obtenus, et sans croire qu'il fût besoin d'en avertir. Casaubon ne doute pas que ce ne soit à ce même ouvrage que notre historien renvoie, en disant qu'il avoit développé dans *un autre travail* la méthode suivie par Ératosthène pour établir ses parallèles de chronologies Grecque et Romaine. On peut inférer de là que c'étoit encore cette même *Synopsis*, ou cette Doctrine des temps, que notre historien avoit présente, en parlant ainsi de la colonie d'Énotrus : « Or je ne trouve pas qu'il soit parti de la » Grèce aucune *flotte* plus ancienne pour aller établir une » colonie dans les parties occidentales de l'Europe. »

Photii Biblioth. cod. LXXXIV.

Clem. Alexandr. Stromat. I, pag. 379, lin. 7.

Dionys. Halic. Antiq. Roman. lib. I, pag. 60.

Idem, ibid. pag. 11.

Après avoir voulu faire considérer le témoignage de Denys d'Halicarnasse comme unique et isolé, pour attaquer ce témoignage en lui-même, on objecte qu'Ézée est

un personnage obscur; que le silence de toute l'antiquité sur le nom de ce prince doit en faire suspecter la réalité; que ce nom n'est cité que par le seul Denys; que Pausanias n'en parle pas, et que les traditions qu'il a recueillies ne remontent qu'à Pélasgus père de Lycaon.

En réponse aux différens points de ces objections, je dois d'abord faire remarquer que Pausanias n'avoit pas, comme Denys d'Halicarnasse, rédigé son premier chapitre des Arcadiques d'après les formules rigoureuses d'une généalogie proprement dite et complète. Les deux vers d'Asius qu'il cite en cet endroit, indiquent assez que, parlant seulement de l'origine de la civilisation de l'Arcadie, Asius a pu s'arrêter à l'un des Pélasgus, sans pousser plus haut la généalogie de ce roi. Ce seroit donc abuser d'une critique purement négative, que d'opposer le silence du poète Asius et de Pausanias à l'autorité de la généalogie plus complète qui nous est donnée par Denys d'Halicarnasse.

Pausan. Arcad. cap. 1, p. 599.

Si notre historien, en citant le nom d'Ézée, avoit cru parler d'un prince alors inconnu, ou si, pour le faire connoître, il n'avoit pas jugé suffisant de dire qu'il régna avec Phoronée sur le Péloponnèse, il auroit ajouté sans doute quelque éclaircissement à la citation d'un nom qui se seroit présenté pour la première fois dans son ouvrage. Que fait-il, en effet, quand il cite deux *Lycaon!* Prévoyant que deux noms semblables, et aussi rapprochés l'un de l'autre dans la même généalogie, pourroient causer de l'équivoque, il a grand soin, en nommant le second, d'avertir que c'est bien un autre Lycaon, Λυκάων ἕτερος. Il a donc pensé que l'Ézée dont il cite le

nom, se trouvoit suffisamment déterminé, lorsqu'il dit que ce prince avoit régné, au temps de Phoronée, sur le Péloponnèse.

C'est à ce caractère sans doute que M. Larcher aura reconnu Ézée et Phégée comme n'étant qu'un seul et même individu. Le savant traducteur d'Hérodote n'a point, il est vrai, développé les motifs de son opinion, laissant à ses lecteurs le soin d'en rechercher les sources. Pour les trouver, commençons par l'examen du nom d'*Ézée*, et voyons si ce nom se trouve aussi isolé de toute histoire qu'on le prétend.

Histoire d'Hérodote, t. VII, pag. 30.

L'auteur même de l'objection sera notre premier appui dans cette recherche; car il a fait observer avec le plus grand soin les vestiges que cet ancien nom d'*Ézée* a laissés dans la géographie de la région où la colonie d'Énotrus paroît avoir étendu ses anciens établissemens. Tel est, en effet, le sens des vers suivans de Silius Italicus, qui s'exprime ainsi, après avoir parlé de la colonie de Picus:

> *Antè, ut fama docet, tellus possessa Pelasgis*
> *Queis Æzis regnator erat, fluvioque reliquit*
> *Nomen, et à sese populos tum dixit Azilos.*

Silius Italicus, lib. VIII, vers. 442.

Cette citation n'exige aucun autre commentaire que celui de l'historien moderne qui les rapporte. « Le nom d'*Æzis*, » dit-il, rappelle trop évidemment celui d'Æzeus, un des » ancêtres d'Énotrus, pour qu'on doive chercher ailleurs » l'origine de cette colonie Pélasgique. »

Hist. critique de l'établiss. des colonies Grecques, tom. I, pag. 242.

A l'appui de ces premières observations je pourrois faire remarquer le rapport de la dénomination des *Azili* de Silius avec celle d'Ἀζύλεια que Ptolémée donne à l'antique ville

Cl. Ptolem. lib. III, c. XIV.

Antiquit. Rom. lib. 1, pag. 10.

Etymol. magn. verb. Αἰζά.

d'Acarnanie, nommée *Halyzea* par Pline. Je pourrois ajouter que le nom d'Αἰζειοί, le plus ancien des trois que les Énotriens aient portés, suivant Denys d'Halicarnasse, étoit anciennement commun aux peuples de l'Épire, d'où les Énotriens sont venus; car, suivant les traditions recueillies par le grand Étymologiste, cette contrée étoit anciennement nommée Αἰσά, et ses peuples Αἴσιοι.

On a prétendu encore que la supposition sur laquelle M. Larcher paroît s'être réglé pour considérer Phégée et Ézée comme un seul et même individu, n'est nullement autorisée par le texte de Denys d'Halicarnasse. Je crois pouvoir assurer, au contraire, que ce texte même autorisoit positivement le traducteur Français d'Hérodote à considérer les deux noms comme n'en formant réellement qu'un seul, et qu'il lui a suffi de réfléchir sur-tout aux mutations que le nom d'*Ézée* a dû subir entre les temps où la langue Pélasgique étoit parlée, et ceux où elle aura été modifiée dans les dialectes plus récens.

Æmil. Porti Annotat. in Dionys. Halic. Antiq. Roman.. ad calcem versionis, pag. 3. lin. 7.

Pour parvenir par degrés à justifier cette assertion, je ferai d'abord remarquer, suivant l'observation d'Æmilius Portus, que dans le manuscrit sur lequel Lapi traduisoit notre historien, on ne lisoit pas Αἴζεος, mais, très-probablement, Αἴγιος ou Αἰγέος : car le traducteur a rendu le nom Grec par celui d'*Ægeus*, et Glareanus a suivi la même leçon. Il est vrai qu'ayant cru qu'il ne se trouvoit d'ailleurs aucune autorité subsidiaire pour maintenir le nom d'*Ægeus* à un tel degré d'antiquité, ces deux savans ont pensé qu'il falloit suppléer par le nom d'un autre *Pélasgus*: mais, avec beaucoup de lumières et de critique, ils ne se sont pas aperçus que Denys d'Halicarnasse fournissoit,

quelques pages plus loin, un moyen simple de ramener le mot à son ancienne orthographe; qu'il en ressortoit alors un nom bien avoué de l'histoire, et bien reconnu pour appartenir au temps de Phoronée, contemporain d'Ézée, suivant notre auteur.

En effet, lorsqu'il expose que, suivant l'ancien dialecte, le *digamma* étoit préposé à tous les noms qui commençoient par une voyelle, il en donne quatre exemples dont il résulte que le nom d'Αἴζεος, prononcé suivant cet ancien usage, a dû former Φαίζεος. Or, si la leçon suivie par Lapi est la bonne, il en dérive en toutes lettres Φήγεος: car on sait combien est fréquente, dans le dialecte Éolien, la permutation de la diphthongue αι en η simple. Le témoignage des monumens confirme d'ailleurs cette interprétation; et les médailles de l'Élide, en général, portent FΑΛΕΙΩΝ et ΗΑΛΕΙΩΝ. On obtient donc ainsi, en suivant les règles établies par Denys d'Halicarnasse, et probablement le témoignage d'un manuscrit, la plus ancienne formation grammaticale du nom de Phégée, frère de Phoronée, fondateur de Phégée en Arcadie, suivant Charax, cité par Étienne de Byzance.

Antiquit. Rom. lib. I, pag. 16.

Apud Stephan. Byzant. v. Φ'ΗΓΕΙΑ.

On a d'abord fait dépendre l'autorité de Denys d'Halicarnasse, de celle qu'on prête à l'opinion particulière de Pausanias, en faisant observer que celle-ci se combine avec le témoignage d'Apollodore. En conséquence, toute la théorie des savans qui ont étendu l'hypothèse de Rickius, est fondée sur le raisonnement suivant, dans lequel je resserrerai leurs assertions dispersées.

Arcadic. cap. II, pag. 600.

Apollodor. Biblioth. tom. I, lib. II, §. 1, t. II, pag. 491, 492.

Et ibi, *Digression sur les Pélasges.*

Pausanias estimoit que Lycaon dut être contemporain de Cécrops. Suivant Apollodore, Nyctime, fils de Lycaon

et frère d'Énotrus, fut contemporain de Deucalion; or, entre l'époque de Deucalion et celle de la prise de Troie, on ne trouve uniformément que huit générations : il s'ensuit donc que Pélasgus, père de Lycaon et grand-père de Nyctime et d'Énotrus, ne peut remonter qu'à la dixième génération avant la prise de Troie.

Pausanias, il faut en convenir, dit formellement que Lycaon *lui paroissoit* contemporain de Cécrops : mais la question ultérieure est de fixer à quelle génération avant la prise de Troie il plaçoit l'époque de ce roi d'Athènes. Étoit-ce bien à la neuvième, comme le veulent les savans dont je m'attache à réfuter le système ?

L'auteur des Arcadiques n'a indiqué positivement nulle part l'époque qu'il croyoit pouvoir assigner à Cécrops. S'il s'est réglé sur l'opinion qui paroît avoir régné de son temps, et que Tatien, son contemporain, aura suivie, il a dû placer cette époque à la quatorzième ou la quinzième génération avant la prise de Troie; car Tatien présente Cécrops comme vivant au temps de Triopas, septième roi d'Argos. Les synchronismes établis par Pausanias même fournissent donc les seuls moyens de faire connoître d'après quels élémens de chronologie cet auteur a pu déterminer l'époque du roi d'Athènes.

Tatian. Orat. contra Græcos, pag. 172, C. ad calcem oper. S. Justin.

Suivant la tradition des Mégariens, rapportée par Pausanias, Lélex arriva d'Égypte à Mégares, douze générations après Car, fils de Phoronée; ce qui doit faire placer ce Lélex à la septième génération avant la prise de Troie. Ayant eu pour successeurs et descendans Clézon, Pylas, Scyron, et une double alliance ayant été formée entre les rois d'Athènes et ceux de Mégares, la fille de Pylas épousa Pandion II, et

Attic. cap. XXXIX, p. 95. Voyez le Canon chronolog. col. VII, VIII.

et celle de ce dernier fut mariée à Scyron, fils de Pylas. Tous ces faits sont puisés dans un même chapitre du livre des Attiques.

Or, de ces synchronismes, comparés d'abord aux douze générations écoulées entre Car, fils de Phoronée, et Lélex l'Égyptien, ensuite combinés avec les six règnes qui se trouvent entre Cécrops et Pandion II, il résulte que Pausanias a dû fixer l'époque de Cécrops à la onzième génération avant la prise de Troie. Ce n'est donc pas à la neuvième qu'appartient l'époque de Lycaon, supposé contemporain de Cécrops par Pausanias. Ainsi le rapport établi entre les deux synchronismes tirés séparément de cet auteur et d'Apollodore, se trouve d'abord bien éloigné par le simple rapprochement des faits rapportés dans les Attiques.

Voyez *Canon chron. col. VIII, XI.*

Il faut résoudre actuellement l'objection tirée du prétendu témoignage d'Apollodore; voici le texte allégué :

« Nous allons maintenant revenir à Pélasgus, qui, sui-
» vant Acusilas, étoit fils de Jupiter et de Niobé, comme
» nous l'avons déjà remarqué; suivant Hésiode, il étoit
» autochthone. Ce roi eut de Mélibée, fille de l'Océan, ou,
» suivant d'autres, de la nymphe Cyllène, un fils nommé
» Lycaon, qui régna sur l'Arcadie. Lycaon eut de plu-
» sieurs femmes cinquante fils; savoir: Ménalus, Thes-
» protus, Helix, Nyctimus, Peucétius, &c. &c... Nyctimus
» monta sur le trône, et ce fut sous son règne qu'arriva
» le déluge de Deucalion. »

Bibliothèque d'Apollodore, liv. III, ch. VIII, §. 1 et 2.

Ces dernières expressions établissent trop évidemment le synchronisme de Nyctime et de Deucalion, pour qu'on puisse en contester le sens; mais, les faits qu'elles con-

tiennent ne pouvant être considérés séparément de ceux qui précèdent dans le même texte, Nyctime n'en demeure pas moins l'arrière-petit-fils de Niobé, fille de Phoronée. Or, s'il falloit, comme on le prétend, placer ce prince à la huitième génération avant la prise de Troie, Phoronée, son quatrième aïeul, devroit donc ne dater que de la douzième. Quelle contradiction n'existeroit-il pas alors entre la chronologie conclue de ce passage d'Apollodore et la liste des vingt rois d'Argos ? et comment disposeroit-on leurs règnes dans l'espace de douze générations ?

Le texte d'Apollodore est donc évidemment altéré en cet endroit, où l'on aura confondu les degrés de plusieurs princes qui ont régné entre Nyctime et l'époque de Deucalion. Apollodore s'étoit probablement borné à dire, comme le scholiaste d'Euripide, que le cataclysme eut lieu du temps de Nyctime; mais le compilateur indiqué comme tel par Étienne de Byzance, et qui n'étoit qu'un écrivain du Bas-Empire, aura ajouté à cet endroit, qu'il s'agissoit du déluge de Deucalion, lorsqu'il n'étoit certainement question que du déluge d'Ogygès, dont l'époque s'élève à la quinzième génération avant la prise de Troie, ainsi que celle de Nyctime, calculée d'après une suite de générations *réelles* et non fictives.

Steph. Byz. v. ΔΎΜΗ.

Je n'allègue point ici la corruption du texte pour le seul intérêt de la cause que je défends, car c'est le traducteur même d'Apollodore qui en a fait la remarque; et j'ajouterai, uniquement pour montrer avec quelle défiance on doit lire l'Épitome qui nous est seul resté de cet auteur, quelques-unes des contradictions historiques qu'il contient.

On y trouve Apis fils de Jason confondu avec Apis fils de Phoronée; un autre fils de ce roi tué par Étolus, contemporain de Dorus, petit-fils de Deucalion. Enfin le compilateur comprend dans la liste des Argonautes quatre noms qui forment trois anachronismes. La remarque est du traducteur même, qui a voulu, néanmoins, réduire l'époque d'Énotrus d'après un synchronisme de Nyctime et de Deucalion qui ne lui est fourni que par le seul écrivain qu'il a taxé d'ailleurs, avec tant de raison, d'être un ignorant compilateur dans plusieurs parties de sa Bibliothèque.

Bibl. d'Apollod. liv. I, ch. VII, pag. 45, §. 6.

Ibid. *tom. II, pag. 160, n.° 72; pag. 161, n.° 74, 76.*

On ne peut disconvenir que les généalogies déduites à partir d'Arcas ne donnent juste six générations jusqu'à Agapénor, contemporain de la prise de Troie, suivant le texte d'Apollodore et celui de Pausanias; mais la question essentielle consiste à savoir à combien de degrés Arcas étoit distant de Lycaon. Cette question dépendant de la confiance qu'on peut accorder aux listes données par les deux auteurs, il faut donc examiner de près les généalogies qu'ils nous ont transmises.

Ibid. *tom. I. lib. III, c. IX.*

Pausanias, Arcad. c. IV, pag. 604 et seqq.

Celle des vingt-sept fils de Lycaon nommés dans le texte de Pausanias n'est pas démontrée improbable; Denys d'Halicarnasse en admet vingt-deux. On y remarquera d'abord avec surprise que parmi vingt-deux enfans d'un même père il ne se trouve qu'un seul nom de princesse; ce qui seroit bien extraordinaire: mais, lorsqu'on voit ce nombre doubler et monter à cinquante dans le texte d'Apollodore, tout comme les Danaïdes et les chiens de Diane dans la Mythologie d'Hygin, ne devient-il pas indubitable que cette liste n'est qu'une réunion de héros de

Antiq. Roman. lib. I, pag. 9.

Pausan. Arcad. cap. III, p. 603.

Apollod. lib. III, cap. VIII.

plusieurs temps et d'une même famille, dont les degrés différens ont été confondus? J'en vais fournir une preuve qui paroît avoir échappé à notre traducteur Français d'Apollodore.

Pausan. Arcadic. cap. IV, pag. 605.
Euripidis Scholiast. vers. 1647.

Parmi les fils de Lycaon, que ce savant élève au premier degré, se trouvent les noms de Clitor et de Stymphale, que Pausanias et l'ordre observé dans le fragment de généalogie conservé par le scholiaste d'Euripide ne permettent de placer qu'au quatrième degré; Clitor, comme fils d'Azan, et Stymphale, comme fils d'Élatus. Cette division de descendance prouve encore de nouveau dans quelles erreurs grossières est tombé le compilateur qui les fait naître tous deux d'un même père.

C'est assez montrer combien sont mal fondées les époques qu'on prétend tirer de nos manuscrits actuels d'Apollodore, pour les opposer à celles qui sont établies par Denys d'Halicarnasse, et combien on se trompe en supposant que chaque héros nommé dans ces listes nombreuses descend nécessairement de Lycaon au premier degré. Il paroît, au contraire, qu'en disant qu'un prince étoit fils de Lycaon, on n'entendoit alors rien autre chose que ce que nous entendons nous-mêmes de quelqu'un de nos rois, lorsque nous lisons dans nos orateurs et nos poëtes qu'il étoit fils d'Henri IV, ou fils de S. Louis, à quelque degré de distance que ce soit. Ce langage existoit, en Asie comme en Grèce, plus anciennement que le siècle de Pausanias; car ne lit-on pas dans l'Évangile, que Jésus-Christ étoit fils de David fils d'Abraham, quoiqu'il y eût quatorze générations entre ces deux derniers, et vingt-huit entre David et Jésus-Christ?

Evangel. sec. Matth. cap. I.

On s'est encore prévalu du témoignage de Plutarque pour confirmer l'époque tardive qu'on veut assigner à Énotrus; et de ce que cet auteur dit au commencement de la Vie de Pyrrhus, que Phaéton, qui régna sur les Thesprotes, étoit l'un de ceux qui émigrèrent de ce côté avec Pélasgus, on veut conclure que Plutarque a par-là même confirmé l'opinion de la réduction des époques.

Plutarch. in Vita Pyrrhi, c. 1.

Il est d'abord à remarquer que le nom générique de Pélasgus n'en fournit aucune, quand il se présente isolé de toute suite de généalogie. Le commentateur Français d'Apollodore l'a très-bien prouvé par des exemples; et si l'on veut examiner de près quelle époque on peut tirer du nom de Pélasgus d'après ses rapports avec Phaéton, suivant Plutarque, on verra qu'ils n'appartiennent pas à la dixième génération avant la guerre de Troie, comme il le faudroit pour cadrer avec le système proposé; car, suivant les auteurs que Tatien aura suivis dans le synchronisme qu'il établit entre Phaéton et Crotopus, le Pélasgus dont parle Plutarque auroit appartenu à la treizième génération, et, par conséquent, à un siècle de plus que le temps fixé dans le système de la réduction de l'époque assignée par Denys d'Halicarnasse. Cette remarque avoit sans doute échappé au savant La Nauze, lorsque, dans ses Recherches sur les peuples établis en Épire, il tiroit des témoignages comparés de Plutarque et de Pausanias les mêmes conséquences qui ont été récemment reproduites dans le Mémoire auquel j'ai entrepris de répondre.

Bibl. d'Apollod. tom. II, p. 505.

Tatian. Orat. contra Græcos, pag. 172.

Acad. des Inscript. tom. VII, pag. 151 et suiv.

Je ne dirai rien du scholiaste de Lycophron, qui, dit-on, fait aussi considérer Nyctime et Deucalion comme con-

Ad Cassandr. vers. 72, 481.

temporains; car, que prouve un scholiaste aussi moderne en faveur de l'opinion que je combats, et sur-tout lorsqu'il s'exprime ainsi, « Sous le règne de Nyctime, disent » à tort quelques-uns, le cataclysme eut lieu à cause de » la cruauté de Pélops »? en faudroit-il conclure que Pélops auroit été contemporain de Nyctime!

Ce sont donc les auteurs originaux qu'il est important de concilier ensemble, et j'espère y satisfaire encore mieux dans la section suivante.

SECONDE SECTION.

Si, pour défendre l'autorité de Denys d'Halicarnasse, il ne s'agissoit que d'établir par approximation la justesse de l'époque qui lui est contestée, on pourroit, en s'appuyant d'abord sur son témoignage, placer Énotrus à la dix-septième génération avant la prise de Troie; ajouter ensuite les degrés, soit ascendans, soit descendans, de sa généalogie, pour examiner enfin si l'espace de temps que l'auteur a numériquement assigné, se trouve exactement rempli : mais, dans la recherche de cette époque, il s'agit d'un objet plus important par la généralité de ses rapports, puisque le traducteur Français d'Hérodote l'a choisie pour base du Canon de toute la chronologie des temps antérieurs à la guerre de Troie.

Eusèbe établit, dans son Canon chronologique, des comparaisons suivies entre les règnes de Sicyone, d'Argos et d'Athènes; il n'en a point institué entre ces dynasties et celles des rois Arcadiens. Les Mémoires des Académies ne contiennent aucune recherche sur ce sujet, et Fréret

Acad. des Inscript. t. XLVII, Mém. pag. 80.

seul a prétendu faire considérer la généalogie ascendante d'Arcas, comme une pure fiction et comme composée de personnages qui n'étoient pas historiques. Ainsi l'on a donc négligé jusqu'ici de se créer un moyen nouveau de comparaison dans la chronologie de cette période reculée de l'histoire Grecque.

Pour remplir cet objet, dans mon Canon chronologique j'avois d'abord placé Nyctime et son frère Énotrus à la dix-septième génération, suivant à la lettre le texte de Denys d'Halicarnasse; mais, en établissant sur ce degré ceux de la généalogie ascendante d'Énotrus, telle que l'historien la donne, Inachus, dont descend ce fils de Lycaon, auroit excédé de deux générations le degré que son nom doit occuper pour cadrer avec la liste des rois d'Argos.

J'ai cru devoir alors préférer, pour premier point de départ, le degré d'Inachus, quatrième aïeul d'Énotrus, et faire suivre les degrés descendans des deux branches paternelle et maternelle de son père Lycaon II, ainsi que Denys d'Halicarnasse les donne, d'accord avec Acusilas et avec Phérécyde, dont le témoignage conduit aux mêmes résultats, s'il ne les exprime pas complétement.

Il suit alors de cette disposition, que, Lycaon II se trouvant placé à la seizième génération avant la prise de Troie, ses fils Nyctime et Énotrus ne remontent qu'à la quinzième avant cette même époque, dans la quatrième colonne du Canon que j'ai dressé à l'appui de cette section de mon Mémoire. La colonne cinquième du même tableau, établie sur les mêmes bases, donne les mêmes résultats pour la recherche de l'époque. Soit, en effet, que Pélasgus, aïeul d'Énotrus, descende d'Inachus par Niobé fille de

Voyez le Canon chronol. col. IV, V.

Phoronée, comme le dit Acusilas cité par Apollodore; soit qu'il descende d'Iasus par Arestor, suivant une autre tradition de généalogie transcrite par le scholiaste d'Euripide sans en citer l'auteur; Nyctime et son frère Énotrus se trouvent encore placés à la quinzième génération, et cela d'après une autre autorité.

Euripid. schol. ad Orest. vers. 1647.

Ce point fondamental une fois obtenu, la première question qui s'élève est de savoir comment Denys d'Halicarnasse a pu compter en propres termes dix-sept générations entre Énotrus et la guerre de Troie, quand, suivant Phérécyde, Acusilas et l'auteur dont le scholiaste nous laisse ignorer le nom, il ne se trouve dans cet espace que quinze générations réglées d'après la liste des rois d'Argos.

Il est d'abord démontré que notre historien, en spécifiant dix-sept générations, ne s'est pas dirigé d'après les degrés marqués dans la liste des rois d'Argos, ni d'après ceux de la généalogie de cette maison; car si, pour compter dix-sept générations, il eût placé Énotrus au degré, soit de successions, soit de générations, déterminé par ce nombre, Énotrus, loin d'occuper le degré qui lui convient comme arrière-petit-fils de Niobé, auroit été placé au degré du fils de cette princesse. Croira-t-on que l'auteur d'une Doctrine des temps ait pu commettre une telle erreur? Il faut donc qu'il ne se soit pas réglé sur la liste des rois d'Argos; et comme il n'existe pas d'autre point connu de comparaison dans cette haute période de l'histoire Grecque, il aura compté les dix-sept générations d'après la liste des rois Énotriens, qu'il lisoit très-probablement dans l'ouvrage d'Antiochus de Syracuse, d'où cette partie des Antiquités Romaines est extraite.

La

La lacune laissée entre Énotrus et Italus ne se trouvant suppléée par aucun autre historien, je crois que c'est ici le cas de recourir aux moyens mathématiques.

Pour les créer, j'ai joint à la colonne deuxième de la succession des rois d'Argos la généalogie des deux dynasties successives de ces mêmes rois, jusqu'à la guerre de Troie, en dernier terme. J'ai ensuite ajouté latéralement à chaque règne le nombre d'années qu'il a duré, suivant Eusèbe : mais, ce chroniqueur n'ayant pas marqué les années de celui de Persée, je suppose que ce règne a duré cinquante-huit ans ; et cela, d'après les calculs de Cappel adoptés par Simson. Ainsi le total des années des règnes qui se sont succédé à Argos, depuis Phorbas, contemporain d'Énotrus, jusqu'à la prise de Troie, monte à quatre cent soixante-quatre ans, d'après la durée des successions.

Voyez Canon chron. col. III.

Simson, Chronic. ad annum mundi 2698.

Cela posé, le diviseur de cette somme, qui donnera à chaque génération comptée par Denys d'Halicarnasse pour l'époque d'Énotrus, le même nombre d'années qu'il assigne à chaque génération dans un autre endroit du même livre, fera connoître avec la plus grande probabilité le nombre de rois, et par conséquent de générations, qu'il comptoit entre la guerre de Troie et Énotrus contemporain de Phorbas, d'après les degrés de généalogie ascendante que l'historien a lui-même exposés.

Or, si l'on divise les 464 années des règnes d'Argos par 17, on aura pour résultat 27 ans 2 mois pour chacune des générations supputées par Denys d'Halicarnasse. Cet auteur n'ayant pu se régler d'après la liste des rois d'Argos, ainsi que je l'ai fait voir, ni probablement sur

aucune autre dynastie contemporaine, si ce n'est celle des rois Énotriens, j'en conclus que, dans l'espace compris entre Énotrus et la guerre de Troie, cette liste aura été de dix-sept rois, et que c'est pour cela que l'historien aura marqué dix-sept générations dans un espace qui ne comprend que quatre cent soixante-quatre ans, mais dont la durée est nécessairement la même pour les deux dynasties comparées.

Ce calcul est-il appuyé de quelque autre exemple dans le texte de notre auteur?

Si l'on compare l'époque qu'il assigne à la fondation de Rome, on verra qu'elle est aussi calculée en générations de vingt-sept ans : car il dit en un endroit, que cette ville fut fondée à la XVI.e génération après l'époque de la guerre de Troie ; et, traduisant en nombre d'années, suivant Caton, il dit que Rome fut fondée quatre cent trente-deux ans après le temps de cette guerre; ce qui donne juste seize générations, à vingt-sept ans chacune.

Antiq. Rom. lib. 1. pag. 36.

Idem, ibid pag. 57. 59. 77.

Il résulte d'ailleurs de divers faits comparés une évaluation différente pour les générations comprises dans la généalogie des rois d'Argos entre Phorbas et la prise de Troie. Cet espace comprend quatorze générations réelles et une succession ; mais, comme on doit y remarquer deux générations féminines, il n'existe vraiment dans cet espace que la valeur de treize générations et demie, parce que les chronologistes ne comptent les successions que pour moitié du temps des générations qu'ils considèrent comme complètes.

Or, pour connoître combien d'années comprend, en terme moyen, chaque génération des rois d'Argos entre

Phorbas et Agamemnon, il faut diviser 464 par 13 $\frac{1}{2}$, et l'on aura 34 ans 4 mois pour chacune. Ramenant ensuite la comparaison entre la dynastie des Énotriens et celle d'Argos, on en conclura qu'il y auroit eu sept ans deux mois de différence pour l'âge auquel on se marioit dans ces deux contrées durant la même période de temps. Or cette différence se trouve justifiée par la raison même des faits que Denys d'Halicarnasse a tirés des récits d'Antiochus de Syracuse.

La période qui comprend les deux dynasties des rois d'Argos et qui correspond à celle des rois Énotriens, ne présente que des règnes stables et réglés suivant les lois de la légitimité. Le règne même de Danaüs, qui interrompt les générations de père en fils, ne fut point une infraction à ces lois, puisque ses droits au trône furent discutés et reconnus publiquement. Ces princes régnèrent d'ailleurs dans des villes fondées depuis long-temps, et où, par conséquent, les lois et les usages participoient à la stabilité des affaires publiques.

Pausan. Corinth. cap. XIX, pag. 152.

La colonie d'Énotrus fut, au contraire, peu nombreuse à sa naissance; établie sur une terre étrangère, elle se trouva obligée de disputer pendant plus de quatre siècles le terrain aux naturels du pays. Il suffit donc d'avoir lu, dans le premier livre des Antiquités Romaines, le récit des guerres continuelles qui remplissent la période que nous examinons, pour comprendre tout l'intérêt que les rois Énotriens auront eu d'anticiper sur l'âge auquel le mariage étoit fixé dans la maison d'Argos. Cet âge étoit plus tardif, comme encore de nos jours, à raison du climat, dans les usages de la dynastie demeurée en Arcadie; mais

D.r Pouqueville, Voyage dans la Grèce, tom. III, pag. 527.

la nécessité d'accroître la population de la colonie, et de réparer les pertes que causoit une vie guerrière et hasardeuse, aura obligé en Italie d'anticiper l'âge du mariage, et, par conséquent, il faut compter moins d'années pour chaque génération.

Ces réflexions expliquent donc comment la dynastie des rois Énotriens a pu comprendre deux princes de plus que la dynastie d'Argos, dans le même espace de temps; et cette observation suffit pour préparer l'exposé des faits suivans.

De Thucyd. Histor. judicium. pag. 146, lin. 43.

Par une suite nécessaire de la perte de tant d'histoires anciennes qui n'existoient plus déjà du temps de Denys d'Halicarnasse, et de toutes ces histoires locales dont j'ai fait remarquer le caractère dans l'Examen de la véracité de ce grand historien, il ne reste qu'un très-petit nombre de faits, et sur-tout de généalogies Arcadiennes, qui puissent être assujettis à des calculs de chronologie. Il en est trois cependant qui s'élèvent jusqu'à Nyctime, et qui contiennent un nombre de degrés et de noms différens. Cette diversité même devient un caractère d'authenticité; car, si Nyctime a eu plusieurs enfans, chaque ligne, ayant eu chacun de ces enfans pour chef, a dû fournir des noms tout dissemblables : mais, entre deux suites de généalogies différentes, à quel caractère reconnoît-on celle qui doit servir à continuer la ligne que l'on veut compléter?

Le caractère est facile à saisir; il est donné par la liste que terminent les mêmes noms qui commencent le fragment qu'il s'agit de rattacher. Parmi les degrés de ces généalogies, s'il se trouve des fondateurs de villes, ces degrés, comparés aux dates que les auteurs assignent à

l'origine de ces villes, établiront des points fixes, parce que rien n'est moins contestable que les dates de ces fondations. Il a toujours régné entre les généalogies des fondateurs, les monumens de leurs tombeaux, les sacrifices anniversaires qui s'y faisoient perpétuellement, et encore au temps de Pausanias, une connexion de faits bien avérés qui n'ont pu être l'ouvrage d'aucune imposture.

Conf. *Pausaniæ Corinth. cap. XX, pag. 155; cap. XXII, pag. 160, 161; Attic. cap. XLII, pag. 105, 106; cap. XLIV, pag. 106; Arcad. cap. IX, pag. 616; cap. XVI, pag. 632; cap. XXXVI, pag. 674; cap. XLVIII, p. 693; Eliac. cap. V, pag. 386.*

La liste des fils de Lycaon, telle que Pausanias nous l'a transmise, contient vingt-quatre noms de fondateurs: mais on ne peut induire des récits de cet historien aucune époque bien assurée, si ce n'est pour ce qui concerne les fondations des villes de Tégée et de Psophis.

Suivant Pausanias et la tradition des habitans de Tégée en Arcadie, cette ville fut fondée par Tégéates, père de Gortys, fondateur de la ville de Gortyne en Crète. Cette dernière fondation datoit, suivant Eusèbe, de deux années après la colonie de Xanthus, fils de Triopas. Or, dans ses rapports avec la liste des rois d'Argos, le fondateur de Tégée, comme père de Gortys, contemporain de Xanthus fils de Triopas, appartient à la quinzième génération avant la prise de Troie. Il s'ensuit donc que l'époque de Nyctime, donné par Pausanias pour frère de Tégéates, et, par conséquent, d'Énotrus, ne peut être fixée plus bas que la quinzième, et huit générations plutôt que dans le système de la réduction de l'époque d'Énotrus.

Idem, Arcadic. cap. LIII, pag. 707.

Euseb. in Chronic. lib. II, pag. 74.

Arcadic. c. III, pag. 603.

Conf. *Hist. de l'établiss. des colonies Grecq. tom. I, pag. 188.*

Celle de Psophis ne peut être déterminée par une méthode aussi abrégée. Étienne de Byzance dit que le héros Psophis, qui la fonda, étoit fils de Lycaon; expression qui, comme on l'a vu, ne fournit pas toujours une époque sûre.

Steph. Byzant. verb. ΨΩΦΙΣ.

Il n'est d'ailleurs pas cité dans la liste incomplète d'Apollodore, ni dans celle de Pausanias; mais, suivant ce dernier, il fut le fondateur de Psophis d'Arcadie. Or c'est de cette ville Arcadienne que partit le fils de Dardanus pour aller fonder la Psophis de l'île de Zacynthe; comme c'est de cette dernière ville que partit la colonie de Sagonte en Espagne, suivant Tite-Live, Strabon, Silius Italicus, Appien. Pline nous donne avec précision l'époque de cette dernière colonie, qui fut conduite deux cents ans avant la guerre de Troie; c'est-à-dire, environ la sixième génération avant la même époque, qui est celle du règne de Persée fils de Danaé. Ce fait se combine parfaitement avec la part que prirent aux progrès de la fondation de Sagonte les Ardéates, qui reconnoissoient cette princesse pour fondatrice, suivant les traditions recueillies par Silius Italicus. Il est incontestable d'ailleurs que la Psophis d'Arcadie et celle de Zacynthe durent être fondées antérieurement à Sagonte; mais comment conciliera-t-on ces faits dans le système de la réduction des époques?

Pausan. Arcad. cap. XXIV, pag. 644.

Idem, ibid. pag. 645.

T. Livius, lib. XXI, cap. VII.

Strabo, lib. III, pag. 59.

Silius Ital. lib. I, v. 288.

Appian. Iberic. pag. 258.

Bocchus, apud Plin. Hist. nat. lib. XVIII, cap. XL.

Silius Ital. lib. I, vers. 291, 667.

Dans ce système, Nyctime appartient à la huitième génération avant la guerre de Troie, et précisément à la même époque où il faudroit placer le héros Psophis, considéré comme fils de Lycaon par Étienne de Byzance. Au contraire, suivant Pausanias et l'une des traditions que les Arcadiens avoient conservées de la suite de leurs rois, ce héros descendoit, à la septième génération, de Nyctime; mais, si l'on veut placer Nyctime à la huitième avant la guerre de Troie, comment la fondation de Sagonte auroit-elle pu dater de deux cents ans avant cette guerre, quand Psophis ne pourroit elle-même dater alors

que d'une seule génération avant cette époque? La ville de Sagonte auroit-elle donc existé avant la métropole dont elle étoit une colonie !

Si l'on se rapporte, au contraire, aux calculs résultant de la liste donnée par Pausanias, tous les faits se concilient. Nyctime se plaçant à la quinzième génération avant la guerre de Troie, les degrés de généalogie descendante suivront ainsi, d'après les traditions conservées par le même Pausanias : Périphètes, fils de Nyctime, suivra à la quatorzième génération ; Parthaon, fils de Périphètes, à la treizième; Arista, fils de Parthaon, à la douzième; Érymanthus, fils d'Arista, à la onzième; Arrhon, fils d'Érymanthus, à la dixième ; Psophis, enfin, fils d'Arrhon, à la neuvième. Il restera, dans cet ordre de faits, un espace de trois générations pour disposer l'époque de la fondation de Psophis en Arcadie par le héros de ce nom; celle de la Psophis de l'île de Zacynthe, par le fils de Dardanus; et celle de Sagonte en Espagne, par une colonie partie de cette seconde Psophis.

Pausan. Arcad. c. XXIV, p. 644. Voyez le Can. chron. col. IV.

Le scholiaste d'Euripide nous a conservé une troisième généalogie de Nyctime, qui concilie tous les faits avec les calculs de Denys d'Halicarnasse. On en a négligé et même décrédité l'emploi dans le Mémoire auquel je réponds : mais voici le texte du scholiaste :

« Pélasgus autochthone, Argien, fils d'Arestor, fils » d'Iasus, arrivant en Arcadie, civilisa les Arcadiens, » jusqu'alors sauvages, et fonda une ville, qu'il nomma » *Parrhasia*. Ayant épousé une femme du pays, qui a » donné le nom à la montagne, il en eut un fils nommé » *Lycaon*, qui fonda à *Parrhasia* l'*hieron* de Jupiter Lycéen.

Euripid. schol. ad Orest. v. 1047.

» Lycaon eut d'Orthonia un fils nommé Nyctime, auquel
» il laissa la couronne, et sous le règne duquel *le cata-*
» *clysme eut lieu.* Après lui, régna Doriée, fils d'Eicadius
» et de Coronée ; celui-ci eut d'Argie, Parthin, qui eut
» Archiloque, Cétée et Parus. Cétée eut de Stilbé, Cal-
» listo. On dit que celle-ci eut de Jupiter, Arcas, qui,
» ayant régné sur le pays, le nomma *Arcadie.* Arcas épousa
» Léanire, dont il eut Élatée, Aphidas et Azan. Entre
» ceux qui régnèrent dans ce pays, Azan donna le nom
» d'*Azanie* à un canton particulier. »

On remarquera que cette généalogie, conservée par un scholiaste très-ancien et très-estimé, présente, entre autres caractères d'authenticité, celui de fournir les noms de chaque épouse des rois d'Arcadie qu'elle comprend, mais sur-tout de se combiner parfaitement, dans les derniers degrés, avec la généalogie que Pausanias continue depuis Arcas, et qu'il prolonge sans discontinuité jusqu'à Agapénor, au temps de la guerre de Troie.

Biblioth. d'Apollodore, t. II, pag. 414.

Cependant le commentateur Français d'Apollodore la rejette, parce qu'en la suivant, dit-il, Arcas se trouveroit placé à deux générations seulement avant la guerre de Troie; mais ce savant ne s'est donc pas aperçu qu'il ne raisonnoit sur ce point que dans le cercle de ses propres idées, et qu'il est d'autres moyens d'employer utilement des matériaux aussi précieux que cette généalogie.

Pour y parvenir, en me référant toujours à la liste des rois d'Argos, qui doit être considérée comme une tige commune à tous les rapports collatéraux, je m'appliquerai d'abord à rechercher quelle est l'époque juste du règne d'Arcas.

Le

Le vrai point de départ pour cette recherche consiste à remarquer qu'ayant été marié à la fille de Triopas, septième roi d'Argos, Polycaon, fils de Lélex premier roi de Messénie, appartient à la treizième génération avant la prise de Troie. Il eut pour successeurs, en ligne directe, Eurotas, Lacédémon, Amyclas. Or ce dernier roi, placé, dans l'ordre de cette descendance, à la dixième génération, donna sa fille en mariage à Arcas, lequel, comme contemporain d'Amyclas, roi de Lacédémone, date de la neuvième génération avant la guerre de Troie. Cette date importante dans la discussion de l'époque d'Énotrus, est confirmée par un autre synchronisme que fournit le même Apollodore. Suivant cet auteur, Sthénébée, fille d'Aphidas, fils d'Arcas, épousa Prœtus, treizième roi d'Argos, qui se trouve placé, dans l'ordre de sa succession, à la huitième génération, comme la petite-fille d'Arcas, que ce prince a épousée, se trouve à la septième.

Pausan. Messenica, cap. I, pag. 280.

Idem, Laconic. cap. I, p. 205.

Voyez *le Can. chron. col. II, VI.*

Biblioth. d'Apollod. liv. III, chap. IX, §. I.

L'époque d'Arcas ne peut donc appartenir qu'à la neuvième génération avant la guerre de Troie, et non pas à la sixième, comme on l'a prétendu. Pour établir actuellement la généalogie ascendante de ce prince, voici les sources historiques des divers sentimens.

Suivant Eumélus, cité par Apollodore, et que probablement Pausanias aura suivi, Callisto auroit été fille de Lycaon; mais, suivant Asius, elle étoit fille de Nyctée. Suivant Phérécyde, et le scholiaste d'Euripide, dans le texte cité plus haut, elle étoit fille de Cétée; suivant Ariæthus, cité par Hygin, Cétée étoit fils de Lycaon, et apparemment dans le sens vague que j'ai déjà fait remarquer.

Ibid. liv. III, ch. VIII, §. 2.

Arcad. c. III, pag. 603.

Apollodor. ut suprà.

Pherecyd. apud eumdem, ibid.

Hygin. Poët. astronom. lib. II, cap. VI.

Pour tirer de ces témoignages quelques vérités historiques, malgré l'apparence des contradictions, il faut distinguer soigneusement, parmi les auteurs qui viennent d'être cités, les généalogistes proprement dits et les poètes. Les généalogistes indiquoient et calculoient réellement les degrés de descendance dans les dynasties. Les poètes, au contraire, ne s'astreignoient pas à cette méthode rigoureuse : ils ont donc pu dire que Cétée étoit fils et que Callisto étoit fille de Lycaon, comme on disoit *fils de Jupiter*, à toutes les époques de l'histoire Grecque.

On reconnoît aisément, dans le premier chapitre des Arcadiques, que Pausanias, en citant les poètes pour autorité, ne se régloit pas d'après des généalogies rigoureusement suivies. Le Pélasgus dont il parle d'abord, est évidemment Phégée, frère de Phoronée, et le même que l'Ézée de Denys d'Halicarnasse; car les premiers pas que ce Pélasgus fait faire aux Arcadiens vers la civilisation, et sur-tout l'usage du fruit du φηγὸς, ne conviennent bien qu'à Phégée, frère de Phoronée, fondateur de la ville de Phégée en Arcadie. Le titre de père de l'un des deux Lycaon l'identifie de nouveau avec l'Ézée auquel la généalogie rapportée par Denys d'Halicarnasse donne le même fils et les mêmes rapports de nom, comme je l'ai fait remarquer dans la première section de ce Mémoire. Pausanias est donc encore assez d'accord avec la chronologie fondée sur les générations, quand il place Nyctime à la troisième après ce Pélasgus : mais il confond absolument toute chronologie, quand il fait succéder Arcas immédiatement à Nyctime; car le fait ne pourroit être admis que dans le seul cas où il ne seroit contredit par aucun autre témoignage. Or la

Charax, Hellenicor. IV, apud Stephan. Byz. verb. ΦΗΓΕΙΑ.

généalogie bien détaillée qui nous a été conservée par le scholiaste d'Euripide, montre l'erreur que Pausanias a commise, quand il a supposé que Callisto étoit la propre fille de Lycaon, et qu'Arcas avoit succédé immédiatement à Nyctime.

L'auteur copié par ce scholiaste établit un intervalle de six générations entre Lycaon et Callisto : d'où il suit que cette princesse n'est pas au premier degré de Lycaon, comme Pausanias l'a dit ; et que Cétée n'est pas immédiatement fils de ce roi, ainsi que paroît le supposer Ariæthus, cité par Hygin, mais qu'il en descend à la cinquième génération.

Pausanias, Arcad. cap. III, pag. 603.

L'époque d'Arcas étant incontestablement établie d'après les synchronismes que j'ai exposés plus haut, je me trouve donc autorisé à élever sur cette base les degrés de généalogie qui me conduiront, pour la troisième fois, à faire connoître l'époque de Nyctime, et par conséquent celle d'Énotrus son frère.

Si l'on fixe Arcas à la neuvième génération avant la prise de Troie, Callisto, sa mère, se trouvera placée à la dixième ; Cétée, père de cette princesse, à la onzième ; Parthin, à la douzième ; Doriée, à la treizième ; Eicadius, à la quatorzième ; Nyctime, enfin, et, par conséquent, Énotrus, à la quinzième ; ce qui correspond à l'époque assignée par Denys d'Halicarnasse d'après l'explication donnée précédemment, et ce qui confirme pleinement l'autorité de ses calculs motivés sur l'autorité des généalogies dressées par Phérécyde, dont il me paroît que la liste du scholiaste peut être considérée comme un fragment.

Voyez *le Canchron. col. V.*

Si, pour faire descendre l'époque de Nyctime plus bas

que la quinzième génération à laquelle ce nom s'élève par l'emploi de ce fragment de généalogie, l'on m'objectoit qu'Eicadius n'a pas régné après ce prince, mais que ce fut Doriée, je répondrois que le nom d'Eicadius doit être néanmoins conservé pour maintenir le degré de descendance qui intéresse la question principale. On pourroit m'objecter encore que, réunissant, ainsi que je l'ai fait, à la descendance d'Arcas, la généalogie ascendante qui m'est fournie par le scholiaste d'Euripide, il manque trois générations pour qu'Agapénor puisse avoir été contemporain de la guerre de Troie, comme cela est indispensable suivant Pausanias, de qui nous tenons les degrés inférieurs de cette généalogie.

Pausan. Arcad. cap. IV, p. 606.

La liste des rois d'Argos répond à cette difficulté; car, à partir d'Abas, contemporain d'Arcas, c'est-à-dire, de la neuvième génération avant la guerre de Troie, l'on ne doit compter que sept générations, à raison des quatre règnes de frères qui ne peuvent être comptés que pour la valeur de deux générations. Il ne reste donc à expliquer que l'espace d'une autre génération. Or, si l'on suppose qu'en Arcadie on aura suivi l'usage de ne se marier qu'à trente-sept ans comme à Lacédémone, ainsi qu'on le conclut des autorités combinées de Xénophon et d'Aristote, que M. Larcher a exposées avec une grande sagacité, il résultera que, chaque degré de la généalogie d'Énotrus descendant de quatre ans, sans qu'aucun des synchronismes qui s'y rattachent soit pour cela rompu, la seule différence d'une génération nécessaire pour atteindre à l'époque de la guerre de Troie disparoîtra.

Conf. *Xenophon. de Republ. Lacedæmon. c. 1, §. 6.*
Aristot. de Republ. lib. VII, pag. 4e4.
Larcher, Hist. d'Hérodote, tom. VII, pag. 398.

On pourra m'objecter enfin que, la généalogie inter-

calée conduisant à élever Nyctime, Lycaon et Pélasgus, à peu près au même degré que les calculs de Denys d'Halicarnasse ont fixé, eu égard sur-tout au plus grand nombre d'années que comprenoient les générations en Arcadie, cette généalogie conduit aussi, par l'intermédiaire supérieur d'Arestòr et d'Iasus, à reconnoître Argus pour chef de cette lignée, quoiqu'il ne corresponde qu'à la dix-septième génération. Charax donne, en effet, cette généalogie dans les mêmes termes que le scholiaste d'Euripide ; et, suivant Charax, Ecbasus, dans lequel on reconnoît Iasus, étoit fils d'Argus. Il suivroit donc de là, dira-t-on, que Nyctime n'appartiendroit qu'à la douzième génération d'après les généalogies exposées par Apollodore.

Charax, ap. Stephan. Byz. v. ΠΑΓΡΑΣΙΑ.

Les savans qui pourroient me faire cette objection, ont considéré Agénor et Arestor comme un seul et même personnage, et Apollodore fait succéder Argus à Phoronée: mais, suivant Hellanicus, Iasus, Agénor (reconnu pour le même qu'Arestor) et Pélasgus, furent trois fils de Phoronée. Il résulte de là que les degrés supérieurs de la généalogie conservée par le scholiaste d'Euripide s'élèvent au temps même des origines d'Argos, comme le prouve encore une tradition conservée par Pausanias, et suivant laquelle Arestor avoit épousé Mycène, fille d'Inachus.

Apollod. l. II, cap. 1, §. 2, 3. Hellanicus, apud Eustath. in Iliad. III, pag. 384.

Pausanias, Corinth. cap. XVI, pag. 146.

Tout s'accorde donc ici pour fixer par autant de synchronismes les premiers et les derniers degrés de ce fragment de la généalogie de Nyctime.

En ajoutant à la suite d'Aphidas les quatre princes dont le dernier fut contemporain de la guerre de Troie, on obtient donc, par le moyen des générations portées à trente-

sept ans, une suite de rois dont les règnes correspondent bien à ceux de la liste de la dynastie d'Argos. Cette suite s'accordant avec celle des rois de Lacédémone, comme avec celle des rois d'Athènes, il résulte de toutes ces listes comparées que toute la période de l'histoire Grecque qui précède la guerre de Troie, se trouve alors fondée dans tous les degrés de ses rapports collatéraux ; ce qui n'avoit encore été prouvé dans aucune autre dissertation.

Pour établir un accord parfait entre tous ces points d'une période soumise aux calculs précédens, il faut considérer encore le synchronisme de Nyctime et d'Ogygès, fondé séparément sur des bases différentes.

Voyez *Can. chron. col. VII, VIII.*

En prenant pour point de départ le synchronisme de Pandion II, et de Scyron, roi de Mégares, arrière-petit-fils de Lélex l'Égyptien, qui régna douze générations après Car, fils de Phoronée, suivant Pausanias, le règne de Cécrops s'élève à la onzième génération par le fait même du nombre des rois auxquels Pandion II a succédé : or, Cécrops ayant régné cent quatre-vingt-neuf ans après le temps d'Ogygès, suivant les auteurs d'après lesquels Jules Africain a réglé cette époque, le règne de cet ancien roi doit s'élever à la seizième génération, pour correspondre aux mille vingt ans avant la première olympiade de Corœbus, que Jules Africain a spécifiés d'après les auteurs plus anciens qu'il nomme.

Jul. African. apud Euseb. Præparat. evangel. pag. 489.

Le règne d'Ogygès ainsi fixé, le déluge arrivé dans la trente-septième année de son règne coïncide tellement avec le règne de Nyctime en Arcadie, que le compilateur d'Apollodore, confondant deux événemens de même nature, aura interpolé le texte en ajoutant de son chef que

le déluge de Deucalion arriva sous le règne de Nyctime, quoiqu'Apollodore ait probablement dit, comme l'auteur copié par le scholiaste d'Euripide, que *sous le règne de Nyctime le cataclysme eut lieu*. La méprise n'aura pas été sans exemple, puisque le Syncelle fait remarquer que Jules Africain l'avoit commise dans un résumé de faits.

Georg. Syncell. Chronogr. p. 71.

Après avoir satisfait, je le crois, à l'examen des objections contraires à l'autorité de Denys d'Halicarnasse, ramenons la question qui concerne l'époque de la colonie d'Énotrus, à des comparaisons plus générales et plus dégagées des difficultés de détail.

Un coup-d'œil jeté sur le Canon chronologique qui est annexé à ce Mémoire, suffit pour bien saisir ses rapports collatéraux avec la liste des rois d'Argos; mais ce Canon montre en même temps combien l'ordre des synchronismes incontestables se trouve interverti dans le système de la réduction des époques.

Comment, en effet, Sthénébée, fille d'Aphidas, placée à la quatrième génération avant la guerre de Troie, auroit-elle pu épouser Prœtus, fixé à la huitième? Comment Antimaque, petite-fille de Lycurgue, placée, dans le même système, à l'époque de la guerre de Troie, auroit-elle pu épouser Eurysthée, fixé à la quatrième génération antérieure à cette époque? Comment Arcas, placé à la sixième génération, auroit-il pu épouser Léanire, fille d'Amyclas, fixée à la neuvième génération, suivant sa descendance au quatrième degré de Polycaon, contemporain de Triopas? Voilà les premières contradictions qui résultent des synchronismes inconciliables avec le système de la réduction des époques.

Apollodor. lib. III, cap. IX, §. 1. Ibid. §. 2.

Can. chronol. col. I, II.

Ibid. col. I, VI.



Il en résulte bien d'autres de la chronologie comparée des anciennes colonies.

Antiq. Roman. lib. I, pag. 11.

Denys d'Halicarnasse dit, avec une assurance motivée sans doute sur les anciens faits coordonnés dans son livre *des Temps*, qu'aucune *flotte* ne s'étoit dirigée vers l'Europe occidentale avant celle d'Énotrus. Pausanias assure également, et d'après les calculs très-exacts qu'il dit en avoir faits, qu'aucune *flotte* n'étoit encore alors partie de la Grèce, ni de chez aucun peuple barbare, pour aller fonder une autre colonie avant celle d'Énotrus.

Arcad. cap. III, pag. 603.

Des assertions aussi formelles ne se justifient bien qu'autant que l'époque de ce roi appartiendra à la quinzième génération avant la guerre de Troie, dans la disposition de notre Canon : elles seroient, au contraire, démontrées fausses, si cette époque devoit descendre à la huitième génération ; car alors l'expédition d'Énotrus auroit été précédée de trois colonies dirigées par mer ; savoir :

Strab. Geogr. lib. XIV, p. 673; lib. XVI, pag. 750.

Apud Apollod. lib. I, cap. V, sect. II.

Diodor. Sicul. l. V, c. LXXXI.

Pausan. Arcad. cap. LIII, pag. 707.

Euseb. Chronic. lib. II, pag. 74.

La colonie de Tarse en Cilicie, conduite, vers l'an 1749 avant J. C., par Triptolème, fils du héros Éleusis, suivant Panyasis;

La colonie de Xanthus à Lesbos, vers l'an 1734;

La colonie de Cydonie en Crète, par Gortys, fils de Tégéates, deux ans après la colonie de Xanthus, fils de Triopas, vers l'an 1732.

Conf. *Hist. critiq. de l'établiss. des colonies Grecq. tom. I, pag. 146, 183, 188.*

Est-il donc présumable que Pausanias ait ignoré ou négligé de considérer trois colonies venues *par mer*, et aussi célèbres que bien reconnues par les auteurs, lorsque, surtout, il assure qu'il ne prononce son opinion sur la plus grande ancienneté de la colonie d'Énotrus qu'après les calculs *très-exacts* qu'il dit avoir faits!

Le

Le troisième principe de contradictions né du système de la réduction des époques, résulte des traditions concernant l'antiquité comparée des villes du Péloponnèse.

Pausanias attribue la fondation de Lycosure à Lycaon, père d'Énotrus, et il ajoute que cette ville étoit la plus ancienne de toutes celles de la Grèce et des îles. Cette tradition se vérifie dans l'ordre des faits où Lycosure auroit eu pour fondateur le même Lycaon, qu'Acusilas et Phérécyde fixent à deux degrés de descendance de Niobé, fille de Phoronée; mais la même tradition ne peut se soutenir dans l'hypothèse du synchronisme de Lycaon et de Cécrops, placés tous deux à la neuvième génération avant la guerre de Troie.

Pausan. Arcad. cap. XXXVIII, pag. 678.

Acusilas, apud Apollodor. l. III, cap. VIII.

Pherecyd. apud Dionys. Antiq. Roman. lib. I, pag. 11.

En effet, suivant Charax, la fondation de *Parrhasia* en Arcadie étoit due à l'un des Pélasgus, descendant d'Argus au quatrième degré; ce qui fixe pour le moins la quatorzième génération avant la guerre de Troie.

Charax, apud Steph. Byzant.

Gortyne, autre ville d'Arcadie, reconnoissoit Gortys pour fondateur. Cette ville ne peut donc dater d'une antiquité moindre que la quatorzième génération avant la guerre de Troie, comme nous l'avons établi dans le cours de ce Mémoire.

Pausanias, ut suprà.

Plato, de Legibus, tom. II, lib. IV, p. 708.

Canon chron. col. VIII, n.° 14.

Enfin Colonides en Messénie, ville voisine de Lycosure, fut fondée par des Pélasges Cranéens, dont le conducteur Colænus étoit, suivant Pausanias, l'un des rois autochthones et contemporains d'Actæus, prédécesseur de Cécrops. Hellanicus attribuoit la même origine à cette ville.

Pausan. Messen. c. XXXVI, pag. 365.

Attic. cap. II, pag. 7; c. XXXI, pag. 78.

Apud Schol. Aristoph. Avib. 873, et ex eo Phavorin.

Canon chronol. col. VII, n.° 13.

Il résulte nécessairement de ces faits, que Gortyne, *Parrhasia,* Colonides, et non pas Lycosure, auroient été les

plus anciennes villes de la Grèce. Je ne parle pas de Tirynthe, qu'un fils d'Argus avoit nommée ; ni de Pellène, fondée par un fils de Phorbas, suivant les récits mêmes de Pausanias.

Pausan. Corinth. c. XXV, pag. 169.
Achaïc. cap. XXVI, p. 593.

Le quatrième principe de contradictions résulte de la confusion qui s'établiroit dans les idées qui nous ont été transmises par cet auteur touchant les progrès que fit la civilisation sur deux régions si voisines que l'Arcadie et la Messénie.

Les défenseurs du système que je combats, ne font remonter qu'à la dixième génération les premiers linéamens de la civilisation de l'Arcadie, que les traditions recueillies par Pausanias attribuent à Pélasgus, père de Lycaon. Cependant, dès la treizième génération, Polycaon, fils de Léiex l'autochthone, avoit fondé *Andania,* entre autres villes de la même époque, en Messénie. Dès-lors les complémens de la civilisation s'opérèrent dans cette contrée par l'introduction des mystères des grandes déesses, qui y furent apportés d'Éleusis. Dès-lors Myles, frère de Polycaon, inventa les meules de moulin, qui portent encore son nom, différemment modifié, dans toutes les langues modernes. Dès-lors Eurotas, son neveu, se rendit célèbre par de grands travaux destinés à resserrer le lit du fleuve de son nom. Les monumens en subsistent encore ; et ils sont de la construction qui convient à l'époque : c'est un fait avéré de nos jours.

Idem, Messen. cap. I, pag. 280.
Idem, Laconic. c. XX, pag. 260.
Id. ibid. cap. I, pag. 204.
Fourmont, Journal ms. p. 550.
Ed. Dodwell, A classical and topograph. Tour through Greece, t. II, pag. 400.

Tel fut donc en Messénie l'état de la civilisation, à partir de la treizième génération avant la guerre de Troie ; mais, si Pélasgus, père de Lycaon, ne doit dater que de la dixième, il faudra donc supposer que les Lycosuréens,

si voisins des limites de la Messénie, n'auroient appris à se bâtir des cabanes, à se coudre des tuniques de peaux crues, à faire succéder l'usage du fruit du hêtre à celui des racines sauvages et quelquefois vénéneuses, que plus d'un siècle après qu'on auroit cultivé le blé et cuit du pain, à cinq lieues seulement de la réunion de cabanes où les Arcadiens auroient mené une vie aussi misérable; et tout cela, nonobstant leurs relations continuelles avec les Messéniens, qui bâtissoient déjà des tours et des quais! Je m'arrête à ce labyrinthe de contradictions, laissant à d'autres le soin de faire remarquer encore comment Lycosure seroit devenue plus récente de cent cinquante ans qu'*Andania*.

RÉSUMÉ.

Pour défendre l'autorité de Denys d'Halicarnasse, relativement au point historique qui se trouve discuté dans ce Mémoire, je me suis appliqué, dans la première section, à montrer que la généalogie sur laquelle notre historien se fonde en assignant la colonie d'Énotrus à la dix-septième génération avant la prise de Troie, est tirée d'Acusilas et de Phérécyde.

J'ai montré que notre historien, loin de s'appuyer sur des époques isolées, avoit coordonné un grand corps de faits anciens dans sa *Synopsis* ou son livre *des Temps;* qu'en conséquence son autorité ne peut être considérée comme *unique*, et dénuée de toutes les discussions qu'on a droit d'exiger dans des matières d'aussi haute antiquité; et que, lors même que, pour trouver en défaut sa critique

et sa fidélité, on le taxe d'avoir cité un nom de prince inconnu dans toute l'histoire, la moindre recherche, pour peu qu'elle soit attentive, fait trouver le même nom dans les écrits de deux anciens auteurs; que ce nom est inhérent aux vestiges de l'ancienne nomenclature géographique de la région d'Italie sur laquelle Énotrus a régné, et de la contrée dont on le fait venir.

Après avoir exposé ces considérations générales, j'ai prouvé qu'on ne peut opposer à Denys d'Halicarnasse le synchronisme tiré d'Apollodore, sans se trouver obligé de convenir que ce synchronisme est détruit par le fait même de la connexité incontestable de son élément principal avec les degrés supérieurs d'une généalogie attestée par Acusilas dans le texte même d'Apollodore.

Quant à l'autorité de Pausanias, et à l'autre synchronisme objecté comme contraire au récit de Denys d'Halicarnasse, j'ai montré qu'il seroit aussi en contradiction avec d'autres faits rapportés par le même Pausanias, et qui sont de nature à obtenir une juste préférence; que, dans le cas même où le synchronisme de Lycaon et de Cécrops seroit reconnu pour certain, on n'obtiendroit pas la huitième, mais la onzième génération, pour époque de ces rois : ce que Simson et Rickius ont bien senti.

Pour rappeler, dans la seconde section, la discussion de l'époque d'Énotrus à des bases plus certaines qu'une généalogie de vingt-quatre ou de cinquante fils, dans laquelle on aura, je l'espère, distingué les degrés différens qui s'y trouvent confondus, j'ai confronté avec la liste des rois d'Argos trois généalogies qui ont élevé l'époque de Nyctime, et, par conséquent, d'Énotrus, à la même période

d'antiquité à laquelle les calculs de Denys d'Halicarnasse l'ont portée, suivant l'explication que j'en ai donnée.

Au moyen des synchronismes que j'ai fait remarquer entre les rois de Mégares et d'Athènes, l'époque de Cécrops s'est élevée à la onzième génération ; et l'on a vu comment, Pausanias ayant supposé que Callisto étoit immédiatement fille de Lycaon, ce prince, qui occuperoit alors le degré de Cétée dans mon Tableau, aura pu paroître contemporain de Cécrops. Or, en faisant usage de l'autorité de Phérécyde, et en la préférant, avec raison, à celle des poètes que Pausanias a suivis, on a vu, par le moyen d'un fragment de généalogie tiré probablement du même Phérécyde, comment l'époque d'Énotrus remonte à la quinzième génération ; ce qui confirme les résultats calculés que Denys d'Halicarnasse paroît avoir exprimés d'après une liste de dix-sept rois Énotriens, dont il aura compté chaque règne pour une génération.

Conduit enfin à rechercher dans laquelle des deux opinions contraires les faits indépendans de tout système se coordonnent le mieux, j'ai fait voir l'impossibilité de concilier, dans celui que je combats, les trois colonies expédiées par mer, et qui auroient précédé celle d'Énotrus, contre le témoignage formel des deux auteurs, dont les assertions ne peuvent subsister qu'autant que la colonie d'Énotrus restera fixée à la quinzième génération déterminée d'après la liste des rois d'Argos. Enfin je suis entré dans tous les détails des faits qui prouvent que l'époque de la civilisation primordiale de l'Arcadie, qu'on veut borner à la dixième génération avant la guerre de Troie, ne peut cadrer avec l'état avancé dans lequel se trouvoient les

institutions civiles de la Messénie et de la Laconie dès la treizième. D'où je conclus que l'autorité de Denys d'Halicarnasse est maintenue relativement à l'époque qu'il assigne à la colonie d'Énotrus, et que M. Larcher a judicieusement choisi cette époque pour base de tout son Canon chronologique.

P. S. L'auteur du Mémoire auquel je viens de répondre, a relevé avec raison *(page 64)* l'erreur que j'ai commise dans le Mémoire qu'il cite à cette page. Ce n'est point Antiochus de Syracuse ni Aristote, c'est Varron et Pausanias dont j'aurois dû rapporter les témoignages touchant les monumens Pélasgiques des colonies d'Énotrus et de Peucétius. On a vu comment j'ai réparé cette erreur et rempli cette obligation *(pag. 31 et suiv.)*

J'observerai, à mon tour, que le texte de Clément d'Alexandrie, commenté à la page 78 de ce Recueil, ne permet aucunement de supposer que l'ouvrage de Denys d'Halicarnasse *sur les Temps* ait été cité par Clément pour rien autre que ce qui précède immédiatement, dans le même texte, le nom de l'historien Grec : le reste est de Tatien, qui s'y trouve nommé, et tient à des idées particulières à son siècle et qui n'ont rien de commun avec le livre *sur les Temps.*

J'ai dû recourir aux raisons alléguées *(pag. 84)*, comme exposées dans l'Histoire critique de l'établissement des colonies Grecques *(tom. I, pag. 226)*; mais je n'y ai rien trouvé qui prouve que Pausanias soit tombé en contradiction. Il est évident que, ne traitant *(lib. VII, cap. II, p. 524)* que des colonies composées d'étrangers et de chefs étrangers, l'auteur Grec n'a point détruit en cet endroit l'antiquité qu'il attribue *(lib. VIII, cap. III, pag. 603)* à la colonie Arcadienne conduite par Énotrus Arcadien.





MÉMOIRE

SUR LES ORIGINES

DES

PLUS ANCIENNES VILLES DE L'ESPAGNE.

LA domination des Carthaginois et des Romains a-t-elle anéanti tout moyen de reconnoître distinctement les origines des villes fondées par les Ibères ou par les Celtes, prédécesseurs des Carthaginois dans la possession de l'Espagne ? et cette contrée n'auroit-elle conservé d'autres traces de ces origines que les dénominations générales de *Celtique*, d'*Ibérie* et de *Celtibérie*, dont la première ne se lit plus qu'à l'extrémité occidentale de cette contrée, dans nos cartes de géographie ancienne ?

On pourroit croire, en effet, que toute autre marque distinctive des établissemens des Celtes et des Ibères seroit abolie sur ces cartes, quand on voit que, dans les recherches qui ont précédé ou suivi celles-ci, les savans n'ont tiré de tant d'anciens noms comparés que des inductions vagues ou purement étymologiques, et qu'ils ont négligé tous de relever les rapports historiques que ces noms, considérés séparément, doivent avoir eus avec les deux peuples qui ont été les auteurs d'une civilisation antérieure aux con-

Andres de Poça, De la antiqua lengua &c. de las Espagnas. En Bilbao, 1587.

Hervaz, Catalogo de las lenguas de las naciones conoscidas &c. Madrid, 1804.

Fabroni, Derivatione e coltura degli antichi abitatori d'Italia. Firenze, 1803: aliiq. recentiores.

quêtes des Carthaginois et des Romains. On s'est égaré surtout en cherchant ce que pouvoient signifier les noms de lieux, quand il ne s'agissoit que de constater littéralement les homonymies, et de remonter par d'autres moyens à leur origine distincte.

Je ne me suis pas dissimulé qu'une tentative en ce genre est difficile : car à quel caractère croira-t-on pouvoir distinguer les établissemens des Celtes en Espagne d'avec ceux des Ibères? et comment ces caractères peuvent-ils indiquer les contrées originaires de ces deux peuples? On n'en a point encore assigné qui ressortent de l'histoire, et j'ai cru en rencontrer quelques-uns de ce genre dans l'examen des dénominations locales, et particulièrement dans le rapport de leurs homonymies avec le petit nombre de témoignages historiques qui me paroissent devoir en diriger les conséquences.

Strab. lib. IX, pag. 423, 425, 427, 432, 434; lib. XIII, p. 590.

Strabon donne l'exemple de ce moyen de prouver les origines, et justifie l'usage que les modernes peuvent en faire, parce que, de son temps comme du nôtre, il étoit reconnu que les colonies avoient la coutume de transporter sur les terres les plus éloignées les noms des régions, des fleuves, des peuples et des villes d'où elles étoient parties. N'avons-nous pas de même aussi couvert les côtes du nouveau monde de dénominations locales des diverses régions de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre?

Appuyé de l'autorité de Strabon et des exemples les plus modernes, je vais commencer par l'examen des noms des villes Celtiques, et par discuter le caractère particulier qui dévoile leur origine Thrace ou Illyrienne. J'indiquerai ensuite les autres moyens de distinguer l'origine Italique

d'un grand nombre d'anciennes villes de l'Ibérie proprement dite. Mais, avant de me livrer à ces deux branches de recherches, je dois les commencer chacune en rassemblant les vestiges interrompus des plus anciennes histoires, dont j'ai, je crois, assez justifié ailleurs l'authenticité, et tâcher d'y découvrir les deux époques du passage des deux principales colonies qui ont apporté ces noms de lieux dans nos contrées. Tels sont l'objet et les deux divisions de ce Mémoire.

Acad. des inscript. tom. V, pag. 144 et suiv. du nouveau Recueil.

PREMIÈRE SECTION.

Origines Celtiques.

La carte de l'ancienne Espagne, dégagée de tout ce qui ne paroît point appartenir aux premiers temps historiques de cette contrée, présente un grand nombre de dénominations dans lesquelles tout lecteur attentif peut reconnoître, à des caractères plus ou moins apparens, quelles ont été les cités ou les villes fondées par les Celtes, et comment elles se distinguent de celles qui paroissent avoir eu pour auteurs d'autres peuples d'origine plus immédiatement Grecque.

N'ayant jamais été cités parmi les navigateurs, les Celtes ne doivent être arrivés en Espagne que par terre. Strabon indique dans la Gaule Narbonnaise celui de leurs anciens chefs-lieux qu'il fait considérer comme l'origine du nom de *Celtique*, que les Grecs étendirent sur toute la Gaule. Il fait aussi remarquer d'autres Celtes dont le mélange avec les Thraces et les Illyriens nous explique comment la langue Celtique a dû garder un caractère de

Strab. lib. IV, pag. 177, 178.

Id. lib. VII, pag. 304.

conformité avec celle des Thraces, dans les dénominations génériques de leurs villes. C'étoient là sans doute les Celtes de l'Adriatique, qui députèrent des ambassadeurs à Alexandre-le-Grand, et qui, probablement, n'étoient qu'une division des autres Celtes qui habitoient la Thesprotie sous le nom de Κέλαιθοι, suivant Rhianus de Bénée, et auxquels auront appartenu les Κελτοὶ voisins des *Chaones*, suivant Antoninus Liberalis.

Strab. lib. IV, pag. 302.

Ap. Stephan. Byz. hoc verb.

Fabul. IV.

L'accord d'un des deux passages de Strabon que je viens de citer, et du fragment de généalogie que je rapporterai bientôt, montre que la Thrace est la région originaire de toutes les divisions des Celtes, dont l'une parvint très-anciennement jusqu'au cap *Domes-ness* de la Courlande. Ce cap est d'autant plus judicieusement considéré, par un de nos savans confrères, comme le promontoire Celtique dont parle Pline, qu'au commencement du XVI.e siècle encore, un historien de ce pays y faisoit remarquer les usages païens d'une tribu barbare qui prenoit le nom de *Celthini*. J'ai cru devoir consigner ici cette remarque importante, et cependant échappée dans les recherches nombreuses qui ont été faites sur les antiquités Celtiques.

M. Gossellin, Géogr. syst. et positive des anciens, t. IV, pag. 115, ibiq. tabul. XI.

Matthiæ à Michow Sarmatia, inter Polonicar. rer. Script. t. I, pag. 143.

Quand on voit Hérodote assigner pour situation aux Celtes de son temps les environs du lac de Constance, alors nommé *lacus Brigantinus*, et en même temps l'extrémité des côtes occidentales de l'Europe, ce qui indique l'Espagne, on conçoit aussi comment une division de ces peuples, partant de l'Illyrie, aura pu fixer sa première demeure en Italie, passer de là dans la Gaule Narbonnaise, et fonder ensuite, à l'entrée de l'Espagne supérieure, les

Lib. II, cap. XXXIII.

Id. lib. IV, cap. XLIX.

colonies Celtiques qui se seront propagées sur ses côtes septentrionales et occidentales.

Festus, en nous conservant l'origine Illyrienne des *Peligni*, Strabon, en parlant des migrations lointaines des *Treri*, nous disposent à concevoir la direction de celles qui auront fait arriver, sous différens noms spéciaux, plusieurs peuples Thraces dans nos contrées, et peut-être en Italie ces *Treri* mêmes, si l'on en jugeoit d'après le nom du fleuve *Trerus*, qui se réunit au *Liris* après avoir reçu la rivière de *la Cosa*. Parmi les migrations ultérieures de ces peuples, on doit en remarquer une dont la date est assez positivement déterminée dans l'histoire.

Strab. lib. I, pag. 61 ; XIII, pag. 586.

Idem, lib. V, pag. 237.

Les Ombriens, nation des plus anciennes et des plus considérables, étoient un peuple Gaulois, c'est-à-dire, Celtique, suivant la nomenclature usitée chez les Grecs. Ayant passé en Italie à une époque inconnue, ce peuple étoit en guerre contre les Aborigènes ses voisins, dès l'arrivée de la seconde colonie Pélasgique, qui eut lieu vers la neuvième génération avant la guerre de Troie. Il dut donc exister une liaison nécessaire de causes et d'effets entre la migration des Ombriens chassés de leur territoire par les Pélasges, et les progrès par lesquels ces mêmes Pélasges, après avoir pris toutes leurs bourgades et *Cortona* leur capitale, parvinrent aux rivages occidentaux de l'Ombrie d'alors, pour y fonder, entre autres, *Saturnia*, dont les remparts primitifs subsistent encore, ainsi que ceux de *Cosa*, sous les mêmes noms. Que sera donc devenu le peuple expulsé?

Plin. Hist. nat. lib. III, p. 171, edit. Harduin.

Dionys. Halic. Antiq. Roman. lib. I, pag. 18.

Id. ibid. p. 15.

Aucune autre migration d'un peuple Celte ne se trouvant datée dans l'histoire, il doit paroître que ceux qu'on n'avoit surnommés *Ombriens* que par épithète, furent aussi

Plin. lib. III, pag. 171.

le même peuple qui s'étoit établi sur le territoire de Narbonne sous la dénomination spéciale d'*Umbranici*, et le même, par conséquent, que les Grecs dont parle Strabon, désignèrent dans la suite sous le simple nom générique de *Celtes*, puisque deux traditions différentes ont fait coïncider au même territoire deux noms qui s'identifient par leur rapport. Il est donc très-vraisemblable que les colonies de ces Celtes, parties de ce premier chef-lieu connu, et pénétrant dans les terres, auront laissé par toutes les Gaules, l'Espagne, l'Angleterre, ces témoignages plus ou moins uniformes de nomenclature locale, qui rappellent encore leur origine et leur langue Thrace, et qui nous sont restés, pour ainsi dire, comme les monumens de notre plus ancienne topographie.

Apud Plin. lib. III, pag. 137.

Dans l'énumération des peuples qui entrèrent les premiers en Espagne, Varron nomme successivement les Ibères, les *Persæ*, les Phéniciens, les Celtes, les Carthaginois. On ne sait si Varron a voulu observer l'ordre exact des temps dans cette énumération. L'origine des Ibères et des *Persæ* est l'objet d'une opinion qu'il n'est pas encore à propos de produire : les Phéniciens ont dû commercer de tout temps avec *Gades;* et leur origine est d'ailleurs si bien connue, que je dois ici me borner à développer celle des Celtes, qu'Appien fait remonter à la Thrace par le témoignage d'un fragment des généalogies royales de cette contrée, que cet auteur nous a conservé.

Illyric. §. 2.

L'Illyrie, dit-il, reçut son nom d'Illyrius, fils de Polyphème, Cyclope, et de Galatée, qui avoient eu deux autres fils, Celta et Gala. Appien ajoute que ces trois conducteurs de colonies étoient partis d'une région qu'on

appeloit *Sicélie*, et qu'ils donnèrent leurs noms aux Illyriens, aux Galates et aux Celtes. Ammien Marcellin confirme indirectement cette généalogie, en citant une tradition analogue à la précédente, et qu'on lisoit dans les Extraits de Timagène, auteur estimé pour avoir rassemblé avec discernement beaucoup de traditions éparses dans les anciennes histoires. Ces faits sont d'accord avec d'autres exemples de la plus haute antiquité.

Lib. XV. p. 51, ed. Vales.

La région appelée *Sicélie* par Appien ne peut avoir été la Sicile de nos temps : car il faudroit alors comprendre les Celtes parmi les anciens peuples navigateurs; ce que ne permet pas le silence absolu de l'antiquité, qui ne leur attribue aucun trajet de mer. Il faut donc que la région d'où partirent les trois conducteurs de colonies dont Appien parle, ait été cette partie de l'Illyrie où Ptolémée plaçoit un peuple nommé *Siculiotæ*. C'est de là, suivant la judicieuse conjecture de Fréret, qu'étoient partis les Sicules qui se fixèrent d'abord en Italie, et qui, s'étant ensuite transportés dans l'île de *Trinacria*, lui imposèrent le nom de *Sicile* qu'elle a toujours gardé.

Cl. Ptolem Geogr. pag. 59, ed. Mercat.

Acad. des inscript. t. XVIII, Hist. pag. 75.

Les Ombriens ayant été obligés de passer aussi d'Italie sur d'autres terres à l'époque de la huitième génération avant la guerre de Troie, s'il est probable qu'ils se soient fixés d'abord dans la Gaule Narbonnaise, et qu'ils aient étendu de là, comme je l'ai dit, leurs colonies sur toute la côte septentrionale de l'Espagne, leur origine Thrace étant prouvée par celle du conducteur des premiers Celtes cités, c'est donc dans leurs rapports avec la langue Thrace que l'on doit chercher à discerner quelles sont les dénominations Celtiques des villes de l'Espagne.

Il est d'abord très-vraisemblable que l'uniformité qui règne dans l'affixe terminal des noms de la plupart des villes des régions Celtiques de cette contrée, appartient à la période ancienne des colonies successives qu'elle a reçues; car, à l'exception de *Segobriga*, ville de la Celtibérie, dont le nom paroît indiquer la réunion effectuée des Celtes et des Ibères, toutes les villes dont le nom est terminé par l'affixe *briga*, sont rangées suivant la direction naturelle du progrès des colonies Celtiques, et aucune autre que *Segobriga* ne se trouve dans la région maritime qui constitue l'Ibérie proprement dite, d'après le témoignage des auteurs qui l'étendent depuis la pointe orientale des Pyrénées jusqu'à *Gades*.

Ptolem. pag. 42.

L'uniformité qui règne dans ces affixes nominaux, est nécessairement très-ancienne en Espagne, puisque *Nertobriga* étoit citée par Appien comme une ville bien fortifiée, avant que les Romains en eussent fait le siége. Que pouvoit donc signifier l'affixe *briga*, sinon ce que les Thraces, dont on a vu que les Celtes n'étoient qu'une division, avoient coutume d'exprimer par *bria*, affixe semblable qu'ils ajoutoient aux noms de leurs villes, ainsi que l'attestent Nicolas de Damas et Strabon? Les Daces, suivant un même usage, terminoient leurs noms de ville en *dava*; les exemples en sont très-nombreux dans les Tables de Ptolémée, et il paroît que l'invasion de ce peuple a fait disparoître les dénominations terminées en *bria*, qui ne sont plus restées marquées, dans nos cartes, que sur les rivages du Pont-Euxin et de la Propontide.

Appian. Hispan. lib. VI, §. 48.

Apud Steph. Byz. verb. Μεσημβρία.

Strab. l. VIII, pag. 319.

Ptolem. lib. III, cap. VIII; X.

Il étoit bien reconnu des savans que *briga* signifioit *ville*, lorsque Cluvier prétendit que cet affixe ne pouvoit signifier

Ant. Germ. lib. I, c. VII.

signifier qu'un pont, parce que, disoit-il, les mots *bridge* et *bruck* n'ont point d'autre sens dans les langues Anglaise et Germanique. C'est d'après cette opinion, adoptée par Wesseling, que se fixent communément, mais à tort, les interprétations du mot *briga* dans les cas particuliers où il peut être utile d'avoir égard au sens de cet affixe en matière d'antiquités topographiques. On ne peut disconvenir que les mots comparés par Cluvier, lorsqu'il veut établir sa règle prétendue, n'aient entre eux une très-grande analogie; mais on auroit bien plutôt remarqué l'erreur de ce savant, si l'on avoit observé sur la carte de l'Espagne que la situation de plusieurs villes dont le nom est terminé par l'affixe *briga*, ne peut s'accorder avec la circonstance locale de l'existence d'une sorte d'édifice, d'ailleurs très-peu connue des plus anciens peuples.

Antonini Augusti Itinerarium, ed. Wesselingio, p. 202, 560, adnot.

La fausseté du principe avancé par Cluvier se décèle d'abord dans l'examen du nom de la ville d'*Hierabriga*. Il est évident qu'il s'agit ici d'une ville sacrée, et non pas d'un pont sacré; car la situation d'*Hierabriga* est marquée, dans la carte de d'Anville, à cinq lieues du Tage et de toute autre rivière. La ville de *Nertobriga* fournit un autre exemple de l'incohérence du même système, puisque, dans ses rapports apparens avec la langue Grecque, ce nom n'auroit pu signifier autre chose que *ville basse*, et par conséquent n'exprimer qu'une circonstance relative de position : or, si l'affixe terminal n'avoit eu d'autre signification que celle de *pont*, quel sens raisonnable pourroit-on attribuer au composé d'un nom qui ne devroit être traduit que par cette expression, *le pont d'en bas !*

Ibid. pag. 421.

Ptolem. pag. 36, 42.

Pour opposer ces exemples à la règle tirée des étymo-

S

logies Germaniques, j'ai comparé les meilleurs renseignemens; mais, craignant d'être trompé par des cartes où toutes les rivières n'auroient pas été marquées, j'ai consulté des savans du pays, et il résulte de leur témoignage que plusieurs villes dont le nom appartient à la discussion actuelle, sont éloignées de toute rivière. Telles sont *Lacobriga*, aujourd'hui *Lagos*, en Algarve; *Conimbriga*, aujourd'hui Condeixa; *Cetobriga*, aujourd'hui Cesimbra[a]; *Abobriga*[b], Villa de Conde; *Arcobriga*[c], Val de l'Aula. Ces villes sont situées, pour la plupart, dans les sables maritimes; et *Nertobriga*, qu'on croit avoir été la Mertola actuelle, dominoit une hauteur tellement éloignée des eaux courantes, que les habitans n'ont que des puits pour toute ressource. Enfin *Langobriga*, dont Plutarque nommoit les habitans Λαγγοβρίτας, étoit tellement éloignée des rivières, que cet auteur ne parle que des ruisseaux des environs de cette ville.

Ptolem. pag. 41.
Antonin. Itiner. pag. 421.
[a] *Aloïsius Resendius, Antiquit. Lusitan. lib. IV.*
[b] *Plin. lib. III, pag. 227.*
[c] *Antonin. Itiner. pag. 437.*

Plutarch. in Sertorio, §. 13, ed. Reiske.

Ces exemples font voir combien Cluvier se hasardoit en avançant qu'il n'avoit embrassé cette opinion comme un principe, que parce que tous les lieux dont le nom se terminoit en *briga*, étoient situés sur les bords des fleuves. Cette opinion est encore d'autant plus mal fondée, qu'il n'existe en Espagne aucun pont antique dont la construction puisse être réputée plus ancienne que les conquêtes des Romains; et cependant les noms terminés en *briga* datent, comme on l'a vu par l'exemple de *Nertobriga*, des temps antérieurs à ces conquêtes. Ajoutez sur-tout qu'aucune des villes Espagnoles où l'on remarque des ponts Romains, ne se trouve comprise dans la liste nombreuse des noms terminés par l'affixe *briga*, et que la situation d'aucune

Cluver. Germ. ant. l. I, c. VII, pag. 51.

des villes actuellement dénommées *ponte* ou *pueute* n'occupe l'emplacement non contesté des anciennes que l'affixe *briga* faisoit autrefois distinguer.

Comment donc se pourroit-il faire que de tant de lieux dont le nom se seroit complété par le mot *pont*, il ne s'en retrouve pas un seul qui ait retenu cette signification traduite en espagnol ou en portugais, et que l'élément principal de l'affixe *briga* ait néanmoins subsisté, comme dans *Cesimbra*, &c.? Le témoignage des faits doit donc ici l'emporter sur l'analogie apparente que l'affixe comparé peut avoir avec les étymologies Germaniques, et sur-tout lorsque Cluvier avoue, comme bien reconnu de son temps, que *briga* et *bria* ne signifient qu'une seule et même chose. En parlant de *Cetobriga*, Resendius, antiquaire Portugais, cité avec estime par Ortelius, s'exprimoit ainsi : *Causa nominis à* cetis *et* briga *orta est;* briga *siquidem veteri Hispanorum linguâ* urbem *significat, ut* Arabriga, Conimbriga, Cetobriga, Lacobriga, *et multæ aliæ*. C'étoit aussi le sentiment de Jérôme Surita dans ses notes sur l'Itinéraire d'Antonin[a], de Balthasar de Echave[b], et de Fernao de Oliveyra[c], auteur d'une Histoire inédite du Portugal. Les lexiques Portugais décident tous dans le même sens; et, dès la fin du IV.e siècle de notre ère, Festus s'en expliquoit ainsi : *Lacobriga, nomen compositum à* lacu *et* briga, *Hispaniæ oppido.* On sait qu'il faut lire *hispanicè oppidum*, conformément à la remarque judicieuse de Wesseling.

Strabon a donc fixé la seule règle à suivre pour toutes les interprétations de ce genre, en disant que les Thraces avoient coutume de terminer leurs noms de ville par l'affixe *bria;* et il en cite pour exemples, *Selymbria*, *Mesembria*

Germ. ant. l. 1, c. VII, pag. 49.

Ant. Lusit. lib. IV, pag. 209.

[a] *Pag. 380.*

[b] *De la antigued. de la ling. Cantabra. En Mexico, 1607.*

[c] *Mss. Bibl. Reg. n.° 10022, fol. 11.*

De signif. verb. l. X, verb. Lacobriga.

Antonin. itiner. pag. 449.

Lib. VII, pag. 319.

Poltyobria, c'est-à-dire, ainsi que l'explique ce géographe, villes de Selym, de Mesem, de Poltys.

On pourroit observer ici que le *gamma* n'entre pas dans l'orthographe des noms des villes Thraces que Strabon a citées ; mais je remarquerois, à mon tour, que Nicolas de Damas, auteur non moins ancien, supprimoit aussi le *gamma* en parlant d'une ville de la Bétique, et qu'il nommoit *Brutobria* celle que les gens du pays auront appelée *Brutobriga*. Les exemples de suppressions semblables étoient communs dans le dialecte Ionien, où l'on écrivoit αἶα au lieu de γαῖα, pour dire *terre;* et même, pour l'euphonie seulement, on supprimoit le *lambda*, suivant la remarque d'Étienne de Byzance et l'exemple qu'il en rapporte. Il est donc à croire que Ptolémée, à qui nous devons la connoissance du plus grand nombre des villes distinctement Celtiques de l'Espagne, n'aura conservé la lettre gutturale dans leur affixe terminal qu'à raison de ce qu'il aura copié ce mot tel qu'il se lisoit dans les cartes; et il résulte d'ailleurs de ses tables, comparées avec d'autres documens géographiques, que les deux terminaisons, diverses en apparence, furent indifféremment employées par les anciens.

Steph. Byz. v. Μεσημβρία. — *Id. eod. verb.*

Ptolémée cite en effet *Flavia Lambris*, ville de la Callaïcie, que Méla nomme *Lambriaca;* il cite encore *Lacobriga*, ville des *Vaccæi*, que l'Itinéraire d'Antonin comprend sous le nom de *Lacobria*, suivant le manuscrit portant cette leçon, qu'aura consulté Mercator. La ville d'Amiens est nommée *Samarobriga* dans l'Itinéraire cité par Ortelius, *Samarobriva* dans les Tables de Ptolémée, et *Samarobria* dans un manuscrit de l'Itinéraire cité par Cluvier.

Pag. 40. — *Pompon. Mela, lib. III, cap. 1.* — *Ptolem. pag. 41.* — *Id. pag. 45.* — *Id. pag. 49.* — *Cluver. Germ. ant. l. I, c. VII, pag. 52.*

Enfin ne supprimons-nous pas nous-mêmes le *gamma*, en appelant *Briançon* la même ville que Ptolémée nomme *Brigantia!* Il est donc évident que ces différences ne dépendent que de celles des dialectes, et que *briga*, *briva*, *bria*, et même *brica*, signifioient constamment *ville*, *cité*, *château fort*. La synonymie de ces quatre affixes avertit de plus qu'on peut soupçonner l'existence cachée de beaucoup d'origines Thraces dans les noms modernes de plusieurs lieux des Gaules et de la Grande-Bretagne.

Pag. 64.

On a dû remarquer déjà que l'affixe *briga* se trouve précédé assez souvent d'un mot Grec; et cela n'a rien de surprenant, vu le rapport de ces noms avec les idiomes de la Thrace, et d'après le fait même de l'origine éloignée des *Celtici* d'Espagne. Je n'en citerai d'autres exemples que les noms des *Allobryges*[a], d'*Amallobriga*[b], d'*Arcobriga*[c], de *Monobriga*[d], d'*Hierabriga*[e], *Talabriga*[f], *Turobriga*[g], *Nertobriga*[h]. L'élément même de *briga*, βρῖ, est grec, et équivaloit à βριαρὸς dans Hésiode cité par Strabon[i].

Les origines Thraces de la plupart des villes de la Celtique Espagnole se déduisent encore d'une tradition qu'Élien[k] avoit trouvée dans un ouvrage d'Aristote, et suivant laquelle les colonnes d'Hercule s'appeloient *colonnes de Briarée*, avant qu'on eût substitué à ce nom celui d'Hercule après les exploits de ce héros. Eustathe[l] ajoute, suivant une autre tradition, que ces mêmes colonnes avoient porté plus anciennement encore le nom de Saturne. Cette tradition est appuyée d'ailleurs; et d'abord, un fragment de Sanchoniaton nous apprend qu'Uranus, père de Saturne, passoit pour le premier auteur de l'invention mécanique de ces énormes pierres posées en équilibre, et

[a] *Ptolem. pag. 51, marg.*
[b] *Antonin. Itiner. pag. 425.*
[c] *Ptolem. p. 42, 47.*
[d] *Inscript. antiq. ab Ortelio citat. v.* Monobrica.
[e] *Anton. Itiner. pag. 419.*
[f] *Ibid. p. 421.*
[g] *Plin. lib. III, pag. 140.*
[h] *Ptolem. p. 36.*
[i] *Lib. VIII, p. 364.*
[k] *Ælian. Hist. var. l. V, c. III.*
[l] *Ad Dionys. Perieg. vers 64.*

Ap. Euseb. Præparat. evang. l. I, cap. X, pag. 37.

qui étoient connues dans l'antiquité sous le nom de *bætyles.*
Strabon confirme bien l'opinion de cette origine reculée, en disant qu'Artémidore avoit observé au-delà du *Bætis* des monumens de pierres tournantes, et du genre, sans doute, de ceux dont l'invention étoit attribuée au père de Saturne. On en connoît un semblable et qui existe encore en Angleterre, sous le nom de *Pender-stone*. Il seroit donc difficile de taxer, avec justice, de mythologie purement imaginaire, des traditions auxquelles des monumens aussi bien caractérisés, et éclairés peut-être ici pour la première fois, rendent encore aujourd'hui témoignage.

Lib. II, p. 138.

J. Norden, Cornwal. p. 74.

Cf. *Strab. Traduct. Franc. tom. I, pag. 385, not. 5.*

L'origine Thrace des colonies qui durent donner le nom de *Briarée* aux colonnes de *Gades*, est dévoilée dans les traditions qui désignoient ce héros comme Cyclope de nation; et l'auteur *De Mirabilibus* citoit, comme existant en Thrace, un peuple de Cyclopes que, dans un dialecte différent, d'autres auront nommé Κύχροπες. Ils étoient d'excellens artistes, suivant l'auteur, Éphore peut-être, que le scholiaste d'Euripide aura consulté touchant la migration de ce peuple dans la Curétide. Le scholiaste rapporte que ce fut à la suite d'une guerre civile qui partagea cette nation en deux partis, dont l'un continua de demeurer dans la Thrace sous le nom qu'il tenoit de Cyclops, ancien roi de la contrée. On sait que les Pélasges tenoient aussi le leur de Pélasgus. Il n'y a donc rien d'incroyable dans l'opinion qui feroit parvenir jusqu'au fond de l'Espagne un ancien conducteur de colonies Thraces, quand, sur-tout, nous lisons dans Strabon que cette contrée comprenoit un peuple à qui le nom de *fondateur*, κτίστης, étoit donné par excellence.

Demetrius Callatianus, apud Schol. Theocrit. ad idyll. I.

5. 131, ed. Beckm.

Cf. *ejusd. adnot. pag. 269.*

In Orest. v. 963.

Lib. V, pag. 296.

On peut donc croire qu'à une époque bien plus ancienne que les exploits d'Hercule, des colonies de peuples Thraces seront parties des contrées voisines de la Macédoine, dont l'auteur *De Mirabilibus* parle à l'endroit cité plus haut, et dont un canton étoit nommé *Brianium;* que de l'Illyrie, dans laquelle le scholiaste d'Apollonius de Rhodes place des Briges, ces peuples seront parvenus sur les bords du lac *Brigantinus*, où ils auront établi les cités de *Brigantium* et de *Brigobanne;* qu'un de leurs détachemens se sera établi entre le Rhône et l'Isère sous le nom d'*Allobroges*, que Polybe nomme *Allobryges*, et que ce peuple, ainsi que les *Umbranici* de la Gaule Narbonnaise, cités par Pline, aura pénétré en Espagne par les passages des Pyrénées.

Ad Argonaut. IV, 1002.

Polyb. ed. Schweigh. l. III, §. 49.

Lib. III, pag. 145.

Les établissemens successifs de ces Briges nous seront alors marqués, le long de la côte septentrionale de l'Espagne, par toutes les villes dont la terminaison nominale est analogue à leur nom générique : en conséquence, ils auront fondé toutes celles dont la dénomination se termine par l'affixe *briga*, et qui sont rangées sur toute la ligne qui contourne l'Espagne, à partir des sources de l'Èbre jusqu'au cap Sacré. C'est ainsi, je crois, que, parvenus aux colonnes de Saturne, ils leur auront donné le nom de *Briarée*. Si l'on peut en juger d'après la dénomination du mont *Silurus* en Bétique, c'est de là que seroient partis ces *Siluri* de l'Angleterre que Tacite fait considérer comme une colonie d'Ibères. Ce fait paroît du moins appuyé par la conformité des monumens de pierres mobiles qu'Artémidore avoit observés dans la Bétique, et si près des colonnes de Saturne, fils de l'inventeur de ce genre étonnant de mécanique, et dont j'ai cité plus haut un exemple encore

Avieni Ora marit. v. 433.

Agricol. cap. XI.

Apud Strab. lib. III, pag. 138.

existant au comté de Cornouailles. Ajoutez à l'appui de ces rapprochemens, que le nom des *Brigantes* de l'Angleterre est semblable à celui de *Brigantium*, promontoire qui regarde les îles Britanniques; que le nom de la capitale des *Brigantes*, *Eboracum*, est le premier élément du nom d'*Eburobritium* de la Bétique; et qu'enfin l'affixe qui se joint à ce dernier est le *briga* des Celtes, ou le *bria* des Thraces.

Ptol. pag. 34.

Antiq. inscript. à Varrerio citat.

Il est vrai que toutes ces analogies seroient décréditées d'avance aux yeux de ceux qui demanderoient, comme Cluvier et Berkelius, ce que la Thrace et l'Espagne pouvoient avoir eu de commun. Mais je crois que la probabilité de ces rapports se confirme encore assez clairement par l'identité du plus ancien nom de la Thrace et du plus ancien nom du fleuve *Bætis*.

Cluver. Germ. ant. lib. 1, c. 11.

Berkel. ad Stephan. Byzant. verb. Βρυλλεῖα, adnot. 30.

Un passage d'Arrien apprend que cette contrée avoit eu pour premier nom *Perke;* et dans un auteur qu'il ne nomme pas, Étienne de Byzance avoit lu que le plus ancien nom du *Bætis* avoit été *Perkes*. L'Itinéraire d'Antonin confirme bien cette ancienne tradition, en indiquant entre le *Bætis* et l'*Ana* une ville dont le nom étoit *Percej-Ana;* Velasquez en cite une médaille. Ces faits comparés nous expliquent ce qu'étoient probablement les *Persæ* que Varron nomme parmi les plus anciens peuples Espagnols, et que Salluste, sur la foi des anciennes traditions conservées dans les archives Carthaginoises, fait passer en Afrique après la mort d'Hercule, dont ils avoient partagé les exploits en Espagne.

Apud Eustath. in Dionys. Perieg. vers. 323.

Voc. Βαῖτις.

Pag. 432.

Ensayo sobre los alphabetos, &c. pag. 121; tabul. XVI, n.° 1.

Bell. Jugurth. §. 18.

Il ne me reste plus qu'à exposer la partie de mes recherches qui concerne les Ibères, et qui prouvera, j'ose l'espérer, que les côtes méridionales de leur région ont été

très-anciennement

très-anciennement occupées par des peuples partis des plus célèbres villes Pélasgiques et Tyrrhéniennes de l'Italie.

SECONDE SECTION.

Origines Ibériennes.

L'EXAMEN le plus attentif des cartes de l'ancienne Gaule ne fait remarquer dans son intérieur aucune ville homonyme de celles de la partie de l'Ibérie que je vais comparer. Il s'en trouve seulement quelques-unes aux frontières de l'Aquitaine et de l'Espagne ; ce qu'expliquent aisément le mélange probablement très-ancien de quelques peuples limitrophes, et la raison pour laquelle les *Aquitani* du temps de S. Jérôme se vantoient d'avoir une origine Grecque. Si l'on conclut, avec moi, d'après ces observations, que les côtes de l'Ibérie furent anciennement envahies par des peuples navigateurs, il doit s'ensuivre que, de tous les rivages de la Méditerranée, celui qui reproduit des noms semblables à ceux de la côte de l'Ibérie, aura été peuplé par des colonies probablement de même origine que celles de cette partie de l'Espagne. Il reste seulement à savoir de quel côté doivent se trouver les métropoles immédiates et le point de départ.

Comment. ad Galat. lib. II, cap. III, Proleg.

La décision de ce doute appartient aux mêmes traditions anciennes qui nous ont conservé l'époque de la fuite des Ombriens à l'arrivée des Pélasges sur leurs terres, et l'époque de la fuite de ces mêmes Pélasges lorsqu'ils furent contraints de se réfugier à leur tour sur d'autres terres. Il faut donc examiner d'abord quelles furent, entre les peuples des deux rivages opposés, les relations plus anciennes que l'époque de cette dernière fuite. Cet examen est ici d'au-

tant plus important, qu'il peut changer en conséquences historiques des résultats qui pourroient être d'avance taxés de rapports purement systématiques.

La plupart des anciennes migrations ne sont considérées comme des courses vagabondes que par ceux qui n'ont pas étudié leurs causes, leur direction, et leurs rapports avec les autres parties de l'histoire ancienne. Or la fertilité des régions occidentales de l'Espagne, la richesse de ses anciennes mines, la facilité du trajet des mers qui la séparent de l'Italie, de la Grèce et de l'Asie, durent exciter de tout temps l'ambition et la rivalité des peuples navigateurs de toutes les côtes de la Méditerranée.

Comment, en effet, pourroit-on supposer que des nations aussi célèbres, à raison de leurs expéditions lointaines, que le furent les Pélasges et les Tyrrhéniens, n'auroient pris aucune part à cette rivalité? Dans quel dessein des Pélasges Thessaliens auroient-ils traversé l'Épire, l'Adriatique, et pris possession de l'Ombrie, pour venir fonder des villes fortifiées, et aujourd'hui bien reconnues pour telles, sur les bords de la Méditerranée, et à proximité du port encore appelé aujourd'hui du nom d'Hercule, *Porto-Ercole!* Pourquoi, deux siècles plus tard, les Tyrrhéniens, qui avoient passé directement de l'Asie mineure en Italie, seroient-ils venus fonder *Populonium*, la seule ville qu'ils eussent bâtie sur le rivage, si de telles entreprises n'avoient eu pour objet ultérieur les productions de l'Espagne?

Strab. lib. V, pag. 219.

Id. ibid. pag. 223.

Ces questions ne peuvent être éclaircies que par la comparaison des faits que les débris de l'histoire ont conservés, relativement aux alliances qu'un intérêt commun a dû former entre ces peuples.

Denys d'Halicarnasse rapporte, d'après les anciennes histoires, qu'après avoir chassé les Ombriens de leurs villes et de tout leur territoire maritime, les Pélasges y fondèrent, entre autres, *Saturnia,* et *Agylla* nommée depuis *Cære*, et qu'après y avoir joui de beaucoup de prospérité pendant cinq générations, ces colonies éprouvèrent de grandes calamités territoriales, qui causèrent entre elles des dissensions politiques. Alors, pour se délivrer d'une jeunesse inquiète et turbulente, ces colonies recoururent à des migrations qui, sous le titre de jeunesse consacrée, transportoient sur d'autres terres un excès de population que la stérilité accidentelle de ces côtes ne permettoit plus de nourrir. Cette stérilité fut telle, suivant les anciennes histoires analysées par Denys d'Halicarnasse, que les villes Pélasgiques, réduites à un très-petit nombre d'habitans, furent occupées par les Tyrrhéniens nouvellement arrivés des côtes de l'Asie mineure, et, ce qui est très-remarquable, en ce qu'on voit coïncider à la même époque des faits de même nature, les Tyrrhéniens étoient partis de ces côtes d'Asie à cause d'une stérilité semblable.

Antiq. Rom. l. I, pag. 16.

Id. ibid. p. 19.

Id. ibid. p. 20.

Id. ibid. p. 21.

Il est dit aussi dans l'histoire qu'une partie des Pélasges émigrés de la côte d'Italie se dirigea vers la Grèce, où ils bâtirent le mur Pélasgique d'Athènes, et que l'autre se dirigea vers des contrées barbares. Les historiens ont fixé l'époque de la décadence de ces Pélasges en Italie à la deuxième génération qui précéda la guerre de Troie.

Strab. lib. V, pag. 219.

Ant. Rom. p. 22.

Id. ibid. p. 20.

En indiquant ainsi généralement, et par opposition avec la Grèce, les régions barbares vers lesquelles les Pélasges de la côte de *Cære* et de *Cosa* s'étoient réfugiés, de quelle autre contrée étrangère aux Hellènes les histo-

riens ont-ils voulu parler, si ce n'est des côtes de l'Ibérie et dans toute l'extension qu'Eschyle[a] et Strabon[b] leur donnoient, c'est-à-dire, les terres situées entre l'embouchure du Rhône et *Gades!* Philistus de Syracuse[c] assignoit à la quatre-vingtième année avant la guerre de Troie une émigration de Ligures, qui avoit été causée par l'invasion des Ombriens et des Pélasges; et cette date coïncide parfaitement avec la deuxième génération avant la guerre de Troie, que Denys d'Halicarnasse assigne à la décadence et aux migrations de ces Pélasges vers les terres barbares. Or, en indiquant des Ligures chassés par des Pélasges et des Ombriens réunis, ce trait d'histoire ne marque-t-il pas le point de cette côte opposée d'où les Ligures avoient chassé antérieurement les Sicaniens, et les régions barbares vers lesquelles les Pélasges dirigèrent leur migration? Leur alliance avec les Ombriens, suivant le même Philistus de Syracuse, désigne assez clairement les *Umbranici* du territoire de Narbonne : car, il faut bien le remarquer, il n'existoit plus d'Ombriens voisins des Pélasges de *Cære* en Italie; Pline dit formellement qu'ils en avoient été chassés. Ainsi la direction de cette migration Pélasgique, que Denys d'Halicarnasse n'avoit indiquée d'abord que vaguement, seroit positivement déterminée par la seule indication des Ligures et probablement du territoire même qu'ils avoient usurpé en Espagne sur les Sicaniens.

Il est d'ailleurs essentiel de remarquer aussi qu'à l'époque assignée à ces migrations les Tyrrhéniens s'étoient déjà incorporé les Pélasges déchus de leur ancienne prospérité, qui étoient demeurés en Italie, et qu'ainsi réunis ces deux peuples étoient devenus maîtres de toute la côte qui va

[a] *Apud. Plin. lib. XXXVI, pag. 769.*

[b] *Lib. III, pag. 166.*

[c] *Apud Dion. Halicarn Antiq. Rom. lib. I, pag. 18, lin. 19.*

Id. ibid. p. 20, lin. 41.

Thucydid. lib. VI, §. 5.

Lib. III, p. 150.

fournir l'un des deux points de comparaison. Elle s'étendoit depuis *Pisa* jusqu'à *Marcina*, ville Tyrrhénienne et voisine de *Pæstum*, ville Pélasgique ; et comme il est formellement dit que les Tyrrhéniens occupèrent, avec les Pélasges, *Pompeia*, originairement fondée par les Osques, il devient par-là même très-vraisemblable que ces trois peuples contribuèrent aux colonies parties de la côte de l'Italie pour aller se réunir aux Ombriens vers les côtes de la Ligurie, où les appeloient, sans doute, d'anciens rapports avec la colonie Pélasgique d'Arcadiens qui avoit fondé, un siècle auparavant, une ville célèbre sur les côtes de l'Espagne.

Strab. lib. V, pag. 251.

Id. ibid. p. 245.

Pour saisir plus complétement ces rapports, il faut comparer ce qu'ont dit les auteurs relativement aux fondations des villes de *Saturnia*, de *Cora*, d'*Ardea*, de Sagonte, et l'on verra sous quel nouveau point de vue les migrations Pélasgiques et Tyrrhéniennes peuvent servir à recomposer quelques pages de l'histoire.

L'auteur ancien de la Vie d'Homère, attribuée à Hérodote, n'aura pas fait naviguer Mélésigène vers la Tyrrhénie et l'Ibérie, sans qu'il ait été avoué de son temps qu'au siècle même d'Homère les Grecs aient pratiqué les côtes d'Espagne. Aussi étoit-il reconnu, suivant Strabon, que la ville de *Rhoda*, aujourd'hui Rozes, avoit été fondée au pied des Pyrénées orientales bien auparavant l'institution des olympiades ; mais la fondation Grecque de Sagonte étoit encore plus ancienne, et d'une époque bien mieux déterminée.

Cap. VII.

Lib. XIV, pag. 654.

Cette fondation est attestée par les historiens les plus célèbres; Tite-Live[a], Strabon[b], Bocchus et Pline[c], Silius Italicus[d], Appien[e]. Les circonstances mêmes en étoient

[a] *Tit. Liv. lib. XXI, cap. VII.*
[b] *Strab. l. III, pag. 159.*
[c] *Plin. l. XVI, pag. 37.*
[d] *Silius Italic. lib. I, vers. 288.*
[e] *Appian. Hispan. 5,-.*

Tit.-Liv. loco laud.; Sil. Ital. I, vers. 291.

marquées; car on savoit que les habitans d'Ardée étoient partis de la côte d'Italie pour se joindre à la colonie naissante, et seconder les Zacynthiens qui l'avoient inaugurée. On connoissoit jusqu'à la généalogie du héros dont elle portoit le nom. Corn. Bocchus, historien Latin cité par Pline, avoit vu à Sagonte, dans un temple de Diane qu'Annibal avoit épargné par respect, une chapelle construite en bois de genièvre, qui subsistoit encore au temps de cet auteur, et qui avoit été apportée et construite par les Zacynthiens fondateurs, deux cents ans avant la guerre de Troie. Silius Italicus ajoute à toutes ces circonstances, que l'on conservoit aussi dans ce temple les dieux pénates d'Ardée.

Loco laudato.

Arcad. lib. XXIV, p. 645.

Pausanias rapporte que Zacynthus, fils de Dardanus, partit de *Psophis* pour aller fonder, dans l'île appelée depuis *Zacynthus*, une ville homonyme de la métropole d'où il étoit arrivé. Appuyé sur le témoignage des monumens que les Arcadiens avoient conservés de la suite de leurs rois, Pausanias ajoute que le héros Psophis descendoit de Nyctime, fils de Lycaon, à la septième génération : or il résulte des tableaux de généalogies que j'ai discutés ailleurs pour coordonner les synchronismes de cette haute période de l'histoire, que, comme fils de Dardanus, fondateur de la ville de Cora, celui de Zacynthe et peut-être aussi de Sagonte, car c'est le même nom, devoit être antérieur de six générations à la guerre de Troie; ce qui équivaut juste aux deux cents ans que Bocchus comptoit entre cette guerre et la fondation de Sagonte. Il résulte encore des généalogies comparées, que ce dut être dans la génération qui précéda l'époque de la fondation de cette ville, que les Pélasges de la seconde expédition en Italie

Ibid. pag. 644.

Mémoire lu à l'Académie, le 6 octobre 1820.

fondèrent, sur la côte dont ils avoient chassé les Ombriens, les villes de *Saturnia*, de *Cære* et de *Cosa*, sans doute, suivant les textes confrontés de Denys d'Halicarnasse et de Strabon.

Ant. Rom. l. 1, pag. 16. Strab. lib. V, p. 225 et 226.

Il règne donc le plus grand accord dans le concours de tous ces faits; et, quand le témoignage de Bocchus, et les calculs comparés des généalogies extraites des monumens que Pausanias dit avoir connus, présentent séparément des résultats parfaitement semblables, il devient bien certain que la date assignée en années par Pline n'a pu être tirée que des documens les plus authentiques, et probablement des archives de Sagonte.

En considérant des témoignages aussi complets d'authenticité, pourra-t-on encore hésiter sur la certitude des rapports continuels qui durent exister entre la colonie Arcadienne de cette ville Espagnole, les Arcadiens de Cora, et les Argiens fondateurs d'Ardée, ville maritime du territoire de Cora, qui avoient contribué aux premiers progrès de la colonie de Sagonte? La consanguinité de ces peuples avec les Thessaliens, fondateurs de *Cære*, de *Saturnia* et de *Cosa*, sur la même côte, et Arcadiens d'origine ultérieure, suivant les témoignages combinés d'Éphore et de Denys d'Halicarnasse, auroit-elle pu exister sans des rapports habituels avec Sagonte et les côtes Ibériennes de l'Espagne? et, indépendamment du fait et de l'époque à laquelle nous avons vu que les Pélasges chassèrent de là des Liguriens, ces Pélasges ne durent-ils pas préférer à toute autre, dans leur migration, cette côte d'Espagne où une colonie de même origine et de même langue florissoit déjà depuis si long-temps à l'époque de leur départ?

Apud Strab. lib. V, p. 320. Ant. Rom. l. II, pag. 14, lin. 12.

L'importance que Sagonte avoit acquise dès sa naissance, se vérifie encore, de nos jours, au seul aspect de ses remparts primitifs. On y reconnoît un caractère de haute antiquité, en voyant leur construction massive et rude, surmontée des ouvrages réguliers des Romains. Ces remparts sont aujourd'hui bien caractérisés par les recherches nouvelles qui ont démontré leur parfaite conformité avec la description que, par hasard, Tite-Live a donnée de leur construction inusitée de son temps. Il faisoit reconnoître dès-lors leur haute antiquité à cela seul que les blocs n'en étoient ni taillés, *cæmenta,* ni consolidés avec du ciment, *nec calce durata*, et que les interstices des blocs étoient garnis d'argile, *sed interlita luto structuræ* ANTIQUÆ *genere*. Or la fidélité de cette description a été vérifiée tout récemment par nos soins.

Lib. XXI, c. II.

Les remparts de Tarragone ont présenté les mêmes détails, avec des différences qu'il seroit superflu d'expliquer ici en termes techniques. Il résulte, d'après l'examen des portes terminées par des architraves rectilignes, comme celles de toutes les plus anciennes villes Grecques, et de la construction primitive, qui est surmontée par des ouvrages Romains, que les Scipions n'ont pas fondé primitivement Tarragone, comme l'ont avancé Pline et Solin; mais qu'ils ont seulement réduit à moitié et restauré cette partie de son enceinte originaire dont les ruines se prolongent beaucoup plus loin vers la mer. Ces monumens témoignent donc décidément en faveur de l'origine Tyrrhénienne qui leur est clairement attribuée par ce vers d'Ausone:

Plin. lib. III, pag. 141.
C. Jul. Solin. Polyhist. cap. XXIII.

> *Cæsareæ Augustæque domûs Tyrrhenica propter*
> *Tarraco.*

Auson. Urb. XII, pers. 6.

La

La même origine n'est-elle pas encore confirmée dans ce vers d'une inscription Latine,

Stagna sub Oceani Tagus et Tyrrhenica Iberus!

Gruter. Inscript. pag. DCXC, 5.

Enfin, lorsqu'une autre inscription réunit et soumet Tarragone aux *Cosetani*, TARRACO URBS COSITANORUM, n'en résulte-t-il pas une conséquence éloignée, mais favorable au témoignage rendu par Denys d'Halicarnasse à l'alliance originaire des Pélasges et des Tyrrhéniens, dans les migrations de ces peuples vers les contrées barbares?

Id. ibid. CCCCXCIX, 10.

Ant. Rom. l. 1, pag. 21.

La région d'Italie que je dois comparer maintenant avec l'Ibérie, comprend les côtes de l'Étrurie et de l'ancien Latium, c'est-à-dire, les cantons habités autrefois par les Tyrrhéniens, les Pélasges, les Volsques, les Ausones, les Osques, ou, plus généralement, tout ce que Pline a compris sous la dénomination de *Latini veteres*, Denys d'Halicarnasse[a] sous celle de Πρίσκοι Λατῖνοι, Ennius et Varron[b] sous celle de *Casci*, qui a la même signification, et dont Suidas aura parlé, d'après quelque ancien auteur[c], sous la dénomination de Κέτιοι, qui paroît exprimer le nom des Latins habitans de la ville de *Setia*, forteresse Pélasgique et voisine de *Norba*, d'une égale antiquité.

Plin. l. XXXIV, pag. 643.

[a] Ant. Rom. l. 1, pag. 36.

[b] Varro, de ling. Latin. lib. VI, pag 70.

[c] Suidas, verb. Λατῖνοι.

Après le peuple *Ombri*, on trouve, à plus ou moins de distance de cette côte, les *Vettonenses*[a], les *Spoletini*[b], les villes de *Cortona*[c], d'*Hispellum*[d] et de *Tuder*, ou *Turde*, par métathèse, selon les variantes des manuscrits de Ptolémée. Suivent les sources du fleuve *Metaurus*[e], et, au voisinage d'Ancône, la ville d'*Auximum*[f]. Cette nomenclature, rapprochée du récit de Denys d'Halicarnasse, indique bien les villes des Ombriens dont les Pélasges s'emparèrent avant

[a] Plin. lib. III, pag. 172.

[b] Id. ibid. p. 71.

[c] Ant. Rom. l. 1, pag. 16.

[d] Ptol. pag. 65.

[e] Plin pag. 158.

[f] Plutarch. in Pompeio, 5. 6.

d'avoir pris leur capitale *Cortona*, et fondé les villes maritimes dont l'origine leur est attribuée.

Sur le rivage d'Étrurie, plus ou moins avant dans les terres, on trouve un fleuve qui porte encore actuellement le nom d'*Osa*, et que Ptolémée nomme *Ossa*, comme il écrivoit *Cossa* pour *Cosa*, qui succède sur le même rivage, avec son annexe *Subcosa*[a]. On trouve ensuite *Visentium*, *Tarquinium*, *Volsinium*. Tite-Live[b] attribuoit à ce territoire une ville nommée *Contenebra*. Immédiatement après, on trouve *Graviscæ*[c], le fleuve *Minius*[d], dont le nom s'est conservé jusqu'à nous dans celui de *Mignone;* les *Cærites* et leur ville *Cære*[e]; le fleuve *Tiberis*.

Pag. 61.

[a] Fulv. Ursin. ex lapid. antiq.
[b] Lib. VI, c. IV.
[c] Ptol. pag. 61.
[d] Virgil. Æneid. lib. X, vers. 183.
[e] Plin. lib. III, pag. 150.

Tout ce littoral étoit célèbre chez les anciens, parce qu'il réunissoit des monumens d'une origine Pélasgique bien reconnue. Strabon y nomme la *villa* de Malæotus, roi Pélasge, et Virgile a chanté l'origine Pélasgique du *Castrum Inui*, consacré au dieu Pan sur ce rivage. Son enceinte, ruinée au temps de Rutilius, conservoit encore intacte une porte sur laquelle on voyoit sculptée en relief l'image du dieu Pan, et dont la description, donnée par le poète navigateur, m'a fourni les moyens d'attribuer la même antiquité au bas-relief représentant un Pan ὑποσκοπὸς, qui subsiste encore sur un des blocs du mur Pélasgique de la porte d'Alatri, ville des Herniques.

Lib. V, p. 225.

Æneid. VI, vers. 775.

Itiner. lib. I, vers. 228.

Mémoire lu à l'Académie des inscript. le 23 février 1821.

Au-delà du Tibre, on citoit une forêt nommée *lucus Jovis Indigetis*[a]. Les *Volcæ*, plus éloignés de la mer, avoient les villes de *Corbio*, *Norba*, *Setia*[b]; *Antium* étoit leur port[c]. Succédoit le territoire des *Ausones*, des *Aurunci*, des *Osci*[d], qui comprenoit les villes d'*Ausona*, *Suessa*, *Vescia*[e]; enfin le fleuve *Clanius*[f], nommé ensuite *Liris*.

[a] Antiq. Rom. lib. I, pag. 52. Tit.-Liv. l. II. cap. XXXIX.
[b] Plin. lib. III, pag. 157.
[c] Id. ibid.
[d] Tit.-Liv. l. IX, cap. XXV.
[e] Id. lib. VIII, cap. XI.
[f] Virgil. Georg. II, v. 225.

Pour compléter ces moyens de comparaison, on remarquera la ville des *Tutienses*, dont Pline disoit qu'il ne restoit plus de vestiges, et d'autres anciennes et détruites, que Varron citoit sous les noms de *Palatium* ou *Pallantium*, *Bathia*, *Tribola*. Voilà les principales villes dont l'origine remonte incontestablement aux temps les plus reculés de l'histoire d'Italie, et dont j'ai reconnu par moi-même la plupart des monumens. Aucun indice historique ne peut en faire attribuer la fondation aux Romains, puisque Varron l'attribuoit aux Pélasges.

Lib. III, pag. 157.

Apud Dionys. Ant. Rom. l. I, pag. 11, 12.

On va retrouver tous ces noms légèrement modifiés quelquefois, suivant la différence des idiomes. Dans les cartes de l'ancienne Espagne, ils sont groupés, pour ainsi dire, le long du cours de l'Èbre et de la chaîne des Pyrénées; ce qui favorise l'idée du rapport immédiat de cette région avec la côte Tyrrhénienne de l'Italie. Plusieurs de ces noms se retrouvent dans la Bétique; mais, dans cette situation, ils ne sont point accompagnés du nom de peuple qu'on voit souvent réuni à celui de la ville, sur les bords de l'Èbre et au pied des Pyrénées. La raison de cette différence seroit-elle que les villes de la Bétique n'auroient été que les colonies des autres villes des bords de l'Èbre, et que celles-ci, comme chefs-lieux, auroient réuni à celui de la ville le nom générique du peuple?

En gardant, pour les confronter avec ceux d'Italie, l'ordre que j'ai suivi dans la première énumération de ces noms, je trouve d'abord en Celtibérie les *Cortonenses*[a]. Les *Vettones*[b], que partageoit le cours du Tage, reproduisent le nom du peuple Italique *Vettonenses*, comme *Spoletinum*[c] celui de *Spoletium*, et comme les *Turditani*[d] reproduisent le nom de

[a] *Plin. lib. III, pag. 143.*
[b] *Strab. lib. III, pag. 162.*
[c] *Ptolem. p. 36.*
[d] *Id. ibid.*

Turde, ville d'Ombrie. Les *Ausetani*[a] d'Espagne, dont la principale ville étoit *Ausa*[b], répètent, à la différence près de la diphthongue, le nom du fleuve *Osa*, qui débouche sur le point de la côte anciennement nommé *Télamon*. Les *Cosetani*, limitrophes en Espagne des *Ausetani*, portoient le même nom que les Pélasges fondateurs de *Cosa* sur la côte Pélasgiqne d'Italie. On retrouve dans le *Viseutio* des *Pelendones* le *Visentium* des bords du lac de Bolsena ; et *Veluca* des mêmes *Pelendones*, dont le nom s'est conservé, sous celui de *Volca*, dans les archives de la ville Espagnole qui correspond à la même situation, représente les *Vulci*, voisins des *Cosetani* de l'Italie. L'ancien nom de Tarragone, *Taraco*, retrace la *Tarcunia* de la côte Tyrrhénienne. Nous avons vu qu'il existoit sur son territoire une ville nommée *Contenebra* par Tite-Live; et Ptolémée nomme au voisinage de Tarragone le promontoire et la ville de *Tenebrium*, avec le *portus Tenebra*.

Les *Graviscæ* de la côte Tyrrhénienne de l'Italie se retrouvent, sous le nom de *Gravii*, sur la côte occidentale d'Espagne, où Justin faisoit aborder Teucer, fils de *Télamon*, dont le port des *Graviscæ* d'Italie portoit le nom. Ceux d'Espagne étoient voisins d'une *Antium* qui fut l'ancien nom de Falvatiera. Chez les *Callaïci* couloit le fleuve *Metarus*, qui rappelle le *Metaurus* des Celtes Ombriens d'Italie. A la différence près de quelques lettres, les *Cærites* d'Italie et leur ville *Cære* se retrouvent, sur le revers méridional des Pyrénées, dans le nom des *Cerretani* et de leur ville *Scerræ*, que d'Anville marque sur sa carte, et qui est, je crois, la *Ceressus* ou l'*Ascerris* de Ptolémée. Suivent les *Occitani*, dont la capitale *Vicus* étoit plus anciennement

[a] *Plin. lib. III, pag. 141.*
[b] *Ptol. pag. 144.*

Ptol. pag. 39.

Id. p. 42.

Strab. lib. III, pag. 159.

Ptolem. p. 39.

Plin. lib. IV, pag. 227.
Lib. XLIV, cap. III.

Hervaz, Catalogo de las leng. tom. V, pag. 55.

Ptol. pag. 38.

Valer. Max. lib. VII, c. IV.

Strab. lib. III, pag. 162.

Pag. 44.

nommée *Ausonia;* ces noms retracent clairement les *Ausonii* de la Campanie et leur ville *Ausona*.

Joan. Margarini inter Hisp. illustr. Scriptores, t. I, pag. 23.

Les *Indigetes* de la côte du Latium, c'est-à-dire, les habitans des environs du *lucus Jovis Indigetis*, semblent reparoître, sous le nom simple d'*Indigetes*, entre les *Cerretani* et les *Cosetani;* enfin les *Castellani* paroissent avoir été les habitans du *Castrum* dont Virgile et Rutilius attribuoient la fondation aux Pélasges, les plus voisins sans doute, et par conséquent ceux de *Cosa* et de *Care*. Je confirmerai plus loin ce rapprochement par des raisons que je crois assez prépondérantes pour obvier au doute que pourroit causer ici la trop grande généralité de la synonymie de *Castrum* et de *Castellani*.

Ptol. p. 39.

Tite-Live indiquoit au revers méridional des Pyrénées l'homonyme de cette *Corbio* des Volsques du Latium, qui fut le sujet d'un ancien triomphe inscrit aux fastes Romains. La *Setia* des mêmes Volsques se retrouvoit, avec une *Cascantum*, chez les *Vascones*, comme leur *Norba* chez les *Lusitani*. Les *Aurunci* de la Campanie se reconnoissent en Bétique sous le nom d'*Arrucci*, comme les *Osci* dans le nom d'*Osca;* comme la *Vescia* Campanienne, dans le nom des *Vescitani*, voisins de l'Èbre; dans ceux de la *Vescis* des *Turduli*, de la *Vescia* des *Turdetani;* peut-être encore, si cette leçon doit être préférée, dans la *Vesciveca* que la précieuse édition *princeps* de Pline, qu'Hardouin n'a pas connue, attribue aux *Astures* d'Espagne, nom qui retrace l'*Astur* des rivages du Latium. *Tutia*, ville disparue des marais Pontins, reparoît en Celtibérie, suivant Florus, avec *Orcia*, dont un petit lieu (1) de la

Lib. XXXIX, cap. XLII.

Ptolem. p. 44.

Id. pag. 38.

Ptol. pag. 36.

Strab. lib. III, pag. 161.

Plin. lib. III, pag. 142.

Ptol. pag. 36.

Plin. edit. Rom. 1469.

Flor. Epitom. lib. III, c. XXII.

(1) Santi, *Viaggio di Montamiata*, tom. I.er, pag. 339.

Toscane porte le nom. Ce dernier est d'ailleurs fortifié de murs antiques et d'une construction qui paroît avoir le caractère de celle des Étrusques.

Florus, loco suprà laud.

Au voisinage de la *Tutia* Espagnole étoient *Auxima* et *Osca*, dont la première est homonyme de l'*Auximum* d'Italie, et la seconde porte le nom des *Osci*. La ville actuelle de *Sanguessa*, *Suessa* dans les archives citées par Ortelius, c'est-à-dire, l'ancienne *Suestasium*, se trouve jointe aux *Suessitani*, dont Tite-Live a fixé le territoire sur le revers méridional des Pyrénées. La *Trebula* Campanienne, ou plutôt la *Tribola* plus ancienne des aborigènes de la Sabine, est retracée par le nom de la ville de *Tribola* qu'Appien assigne à la Turdétanie, et près de laquelle étoient les deux autres nommées *Arrucci vetus* et *Arrucci novum*, marquées dans la carte de d'Anville, et qui rappellent les *Aurunci*. Suivant Valère-Maxime, une ville située sur le fleuve *Ana* portoit le nom de *Bathia* : c'est le même que celui d'une des plus anciennes villes Pélasgiques de la Sabine. Enfin le nom de *Pallantia*, de la même origine et de la même antiquité, existoit chez les *Vaccæi* en Espagne.

Lexic. verbo Suessitani.

Lib. XXXIX, cap. XLI.

Hispan. l. VI, §. 62.

Lib. III, c. VII.

Appian. Hispan. lib. VI, §. 55.

En examinant les noms de tous ces peuples, on pourra observer que, dans cette contrée, la situation de plusieurs étoit proche de ceux qu'ils avoient eus aussi pour voisins en Italie. C'est ce qu'on peut vérifier sur les noms des *Ausetani*, des *Cerretani*, des *Cosetani*, placés au revers des Pyrénées, et plus haut, des *Vescitani*, d'*Osca*, dont les colonies détachées ne pouvoient être éloignées l'une de l'autre dans la Bétique. Les *Gravii*, qui s'étoient établis chez les *Callaïci*, bien loin des peuples passés en Espagne et qu'ils

avoient eus pour voisins en Italie, étoient au moins limitrophes d'une *Antium*[a] et d'un peuple *Teiburi*[b], qui sont deux noms du Latium. Ils avoient donné au fleuve d'Espagne sur les bords duquel ils s'étoient fixés, le même nom de *Minius* que portoit un fleuve de leur côte en Italie. Enfin un même affixe indiquoit, en Espagne comme en Italie, une situation relative dans les noms de *Cosa* et de *Succosa*.

[a] *Hervaz, Catalog. loco laud.*
[b] *Ortelius, hoc verbo.*
Ptol. pag. 38.
Id. pag. 44.

J'ai annoncé plus haut que j'expliquerois les raisons qui me font considérer les *Castellani* de la pointe orientale des Pyrénées comme le même peuple qui, voisin des *Cerretani* en Italie, habitoit le *Castrum Inui* consacré au dieu Pan. A défaut de l'autorité positive des anciens auteurs, j'ai consulté des cartes manuscrites et très-détaillées de cette frontière, que Louis XVI fit lever dès la première année de son règne; et voici les résultats que j'en ai recueillis. Sur le territoire qui correspond précisément à la situation des anciens peuples *Cerretani* et *Castellani*, le lieu appelé de nos jours *Castiglione* n'est séparé de Rozes, l'ancienne *Rhoda*, que par un étang situé au pied d'une colline qui porte le nom de *Pan*. Il en est fait mention, sous le nom de *Panizar*, dans l'histoire moderne, où il est rapporté que Pierre d'Aragon s'y retrancha en 1287.

État du Roussillon, présenté au Roi en 1774, tab. 2, 4, mss. Bibl. Mazar.
Marca Hispanica, Gesta comitum Barcinonensium, cap. XXVIII, pag. 558 et seq.

On ne peut guère supposer d'autre origine au nom de cette colline, que la pratique très-ancienne du culte de Pan sur le lieu même; et comme on a déterré tout près, sur le terrain de Castiglione, une inscription Romaine portant le nom de *Castulo*, il est par-là bien prouvé que ce territoire étoit celui des *Castellani*, cités par Ptolémée, et il devient bien probable que ce peuple, voisin des *Cerretani*, que

les autorités classiques attribuent à ce territoire, étoit le même que celui d'Italie qui tiroit son nom du *Castrum Inui*, où le culte de Pan étoit exercé de toute antiquité.

C'est probablement à dater des premiers temps de ce culte transporté en Espagne, que ce pays aura été connu des anciens sous le nom de *Pania*, suivant la leçon reçue dans le texte d'Étienne de Byzance d'après la remarque de Berkelius. Sosthène de Cnide, dans son XIII.e livre des *Ibériques*, en assignoit pour cause les exploits de Dionysus et de Pan, qu'il étendoit jusqu'en Ibérie; mais, à l'appui des observations que j'ai précédemment confrontées, je crois devoir préférer l'indication comprise dans les deux leçons de ce vers de Silius Italicus:

Ad Stephan. Byz. Ἱσπανίας.

Inter Plutarch. oper. lib. de Flumin. tom. X, p 774. ed. Reisk.

Lib. I, v. 669.

Ultra Pyrenen Laurentia numina vexit. — *Edit. obviæ.*

Ultra Pyrenen Laurentia nomina duxi. — *Edit. Roman. 1471, et edit. Ernesti.*

En effet, quelque leçon qu'on adopte, il ne peut rester que l'alternative de supposer, ou que le poète historien et scrutateur de l'antiquité a voulu faire allusion à la migration en Espagne des dieux du Latium, ou qu'il avoit comparé les rapports des homonymies locales des deux contrées, ainsi que je les ai présentés dans ce Mémoire.

Je ne dissimulerai point l'objection, en apparence bien fondée, qu'on peut faire en prétendant que tous ces noms ne seroient passés en Espagne qu'à la suite des colonies Romaines; mais les dates des faits et des auteurs qui ont cité ces villes, vont résoudre cette difficulté.

Ératosthène, qui florissoit quarante-un ans avant la première entrée des Romains en Espagne, citoit la ville de Tarragone; ce qui prouve de nouveau que les Scipions ne

Strab. lib. III, pag. 159.

ne l'ont pas fondée. Quand Polybe écrivit l'histoire, les Romains ne faisoient encore la guerre que dans la partie méridionale de l'Espagne, et ils étoient encore bien loin d'avoir acquis assez de consistance dans le pays pour s'occuper à bâtir des villes : or Polybe citoit, au revers des Pyrénées, des *Ausetani*, que Tite-Live cite aussi pour le même fait; et Casaubon aura été guidé par cela dans la correction du texte où ce nom est altéré. Le même savant auroit pu trouver dans l'autre nom, également corrompu, les *Cerretani*, dont il n'a pas proposé la leçon, non plus que le savant et dernier éditeur de Polybe. Je conjecture qu'il y faut lire Καιρετανὺς, au lieu d'Αἰρηνοϐίυς que porte le texte corrompu, et de Λαρνησίους proposé par Gronovius.

Lib. III, §. 35. edit. Schweigh. Lipsiæ, 1789.

Tit.-Liv. lib. XXI, c. XXIII.

En parlant des *Cerretani*, Strabon les fait considérer comme un peuple Espagnol, et non comme une de ces colonies Romaines qu'il fait ailleurs soigneusement distinguer. Quand il dit que les Romains ont employé deux cents ans à faire la guerre, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il ne prétend pas donner à entendre qu'ils aient employé leurs troupes à fonder, *ab solo*, suivant la langue des inscriptions, des murs de villes sur des lieux où il n'en existoit pas. Leur première colonie établie en Espagne, *Gracchuris*, avoit substitué ce nom à celui d'*Illurcis* que portoit une plus ancienne ville. On sait d'ailleurs, et Velleïus Paterculus l'atteste, que la première de toutes les colonies que les Romains aient envoyées hors d'Italie, étoit celle de Carthage en Afrique, et qu'en Espagne les colonies Romaines ne se multiplièrent que vers le temps d'Auguste.

Lib. III, pag. 158.

Festus, de compos. verborum, verbo Illurcis.

Lib. II, §. 15.

Silius Italicus est reconnu trop exact pour qu'on puisse supposer qu'il ait exagéré l'antiquité des peuples et des

villes qu'il nomme, relativement à des faits antérieurs à l'établissement des Romains en Espagne. Il citoit les *Gravii* comme un des peuples qui existoient dans cette contrée avant qu'Annibal eût passé l'Èbre. A l'époque à laquelle le poète suppose que les Pyrénées furent franchies par Hercule, il fait trouver les *Cerretani* sur son passage, et fait intervenir les *Vectones* à celui d'Annibal, qui ravagea le territoire des *Volcæ*, dont l'homonyme existoit en Italie. La guerre de Viriathe appartient à l'an 146 avant notre ère, et la ville de *Tribola* est nommée dans la relation qu'Appien a faite de cette guerre. *Pallantia* figure dans celle de Numance, qui eut lieu vers l'an 136 avant notre ère, et bien avant que la première colonie Romaine ait été envoyée hors d'Italie. Enfin l'*Osca* Espagnole existoit vers la même époque, puisque Sertorius y avoit fondé des études Grecques et Latines.

Sil. Ital. lib. I, v. 225.

Id. lib. III, v. 357.

Ibid. v. 378.

Ibid v. 445.

Hispan. loco laudato.

Plutarch. in Sertor. tom. III, pag. 533.

Ces exemples prouvent donc que la concordance des homonymies locales de l'ancien Latium et de l'Espagne ne doit pas son origine aux colonies Romaines, mais qu'il faut, pour l'expliquer, se reporter aux plus anciens temps de l'Italie, et particulièrement en ce qui concerne la côte Étrusque et Pélasgique. Autrement, comment seroit-il arrivé que l'ancien état de l'Ibérie, dressé par M. Agrippa, copié par Pline, et les tables de Ptolémée, n'auroient répété sur la côte méridionale de l'Espagne que des villes nommées sur celle du plus ancien Latium? Pourquoi Pline auroit-il désigné dix-huit peuples sous la dénomination de *Latini veteres!* et à quelle cause ce titre remonteroit-il, si ce n'est à celle de la commune origine Arcadienne de Sagonte et de Rome? C'est ce que Silius

Lib. XXXIV, pag. 633.

entendoit sans doute, lorsqu'il disoit, en parlant des députés de Sagonte :

Hinc consanguineæ subeunt jam mœnia Romæ. *Lib. I, v. 605.*

Les Ardéates, d'ailleurs, qui avoient concouru à la fondation de Sagonte, étoient compris de droit au nombre de ces *Latini veteres*, à l'occasion desquels Tite-Live fait parler Tarquin en ces termes : *Posse quidem se vetusto jure agere, quòd, cùm omnes Latini ab Alba oriundi sint, in eo fœdere teneantur quo ab Tullo res omnis Albana cum coloniis suis in Romanum cesserit imperium.* Ainsi, lorsque Sagonte avoit recours à Rome pour pacifier des troubles qui s'étoient élevés dans son sein bien avant l'envoi des colonies Romaines, ce ne pouvoit être qu'en vertu du droit d'anciens Latins dont elle jouissoit dès-lors, et des principes du traité rapporté par Polybe, où il est question, relativement à la date de cinq cent neuf ans avant notre ère, de Latins établis hors de la domination Romaine; ce qui ne pouvoit s'entendre, je crois, à cette époque, que de peuples anciennement passés en Espagne et dont l'origine Latine étoit dès-lors reconnue.

Tit.-Liv. lib. I, cap. LI.

Lib. III, §. 22.

Je n'ignore pas combien il peut paroître hasardeux de tenter, ainsi que je l'ai fait dans ce Mémoire, de restituer à l'histoire des rapports qu'elle n'a positivement établis nulle part; mais il faut cependant que quelque auteur ancien ait parlé de l'origine Italique des Ibères, puisque S. Jérôme, après avoir rapporté les noms de quelques anciens conducteurs de colonies, s'exprimoit ainsi: *Thubal Iberi, qui et Hispani, licèt quidam Italos auspicentur.* Il est très-probable qu'il aura voulu indiquer ici Servius,

Quæstiones Hebraicæ in Genesim, edit. Veronens. 1735, vol. II, cap. I, pag. 312.

commentateur de Virgile, et dont on prétend qu'il avoit été disciple : Servius lisoit les Origines, aujourd'hui perdues, que Caton avoit écrites.

Quelques observations encore sur les homonymies topographiques indiqueront peut-être les traces de l'ancienne origine Grecque à laquelle les Aquitains prétendoient. Les noms Pélasgiques des Pyrénées Espagnoles se retrouvent en Aquitaine, soit littéralement, soit modifiés par une syllabe initiale, dans les dénominations locales de *Cosa*[a], *Cossio*[b], *Cocosa*[c], *Losa*, *Segosa*, *Ausci*[d], *Oscineïum*[e]. J'en induirois que les *Cosetani* et les *Ausetani* d'Espagne auroient envoyé des colonies en Aquitaine, et qu'*Osca*, *Vescia*, *Escua*, en Turdétanie, ne seroient, de même, que des noms transportés par des colonies parties des sources de l'Èbre, où se retrouvent ces mêmes noms, entre lesquels on distingue celui d'*Osca*, synonyme des appellatifs *Ausci* et *Oscineïum* d'Aquitaine, que le nom local d'*Esquies* représente.

[a] *Tab. Theodos.*
[b] *Ptolem. p. 46. Auson. Parental. 24.*
[c] *Antonin. Itiner. pag. 456.*
[d] *Plin. lib. IV, pag. 226.*
[e] *Itin. Hierosol. pag. 550.*

Les savans qui admettent difficilement les inductions tirées des indices couverts du voile de la plus haute antiquité, réfléchiront, sans doute, sur les faits suivans que rapporte l'antiquaire Basque, Andres de Poça. On lit dans son ouvrage sur les *Antiquités de la langue et des peuples de l'Espagne*, imprimé à Bilbao en 1587, que les seigneurs de Biscaye juroient encore alors de garder les coutumes et les priviléges du pays, un pied chaussé et l'autre nu; que le roi Ferdinand-le-Catholique, ainsi que ses prédécesseurs, fit ce serment dans ce même costume, et que le nom de la ville où cet acte public avoit lieu, se nommoit *Guernica*. Andres de Poça n'hésite point de considérer l'origine de cette coutume comme Pélasgique, et de citer à l'appui

de son opinion ces deux vers où Virgile s'exprime ainsi, en parlant des Herniques :

> ....*Vestigia nuda sinistri*
> *Instituere pedis ; crudus tegit altera pero.*

Æneid. VII, vers. 689.

On lit encore dans l'ouvrage de M. Hervaz, que le *Guipuscoa* comprend une montagne appelée *Hernia*, dont les habitans s'appellent *Hernicoa ;* et l'on sait que le mot *herna* signifioit *montagne* en langue Sabine. Je ne ferai aucune réflexion sur ces rapports ; mais j'ajouterai, pour terminer ce Mémoire, quelques faits qui prouvent combien certaines coutumes anciennes sont durables chez les peuples modernes.

Festus, verbo Hernici.
Servius ad Æneid. lib. VII, vers. 683.

Les Hongrois, nation bien reconnue pour Scythique d'origine, sont cités comme ayant coutume d'attacher à leur bonnet de guerre autant de lames d'or qu'ils tuent d'ennemis dans les combats. Nous lisons dans les fragmens de Nicolas de Damas, que les *Sindi,* peuple Scythe et voisin des Palus Mæotides, avoient l'usage d'inhumer avec leurs guerriers autant de poissons qu'ils avoient tué d'ennemis dans les guerres. Lorsqu'en 1436 Joseph Barbaro fut envoyé en Perse, le fragment cité de Nicolas de Damas n'étoit pas découvert : ainsi l'ambassadeur Vénitien a vérifié, sans le savoir, le fait avancé par l'auteur Grec, lorsque, faisant fouiller un tombeau de la région des *Sindi,* il y trouva renfermés dans une urne de pierre beaucoup de squelettes de poissons dont il ne pouvoit s'expliquer le rit funéraire. Henri de Valois n'a fait aucune remarque sur ces rapports.

Beneton de Peyrins, Traité des marques nationales, p. 15.
Henr. Valesii Excerpta ex Polyb. &c. p. 526.
Raccolto di Ramusio, tom. II, pag. 95.

Nota. Consultez l'ouvrage écrit en allemand par M. Guillaume de Humboldt, sous le titre d'*Examen des recherches faites sur les premiers habitans de l'Espagne, &c.* Berlin, 1821.

NOTE SUR LES BÆTYLES.

LES monumens de pierres tournantes ont été observés de tout temps, par les voyageurs, sur les points du globe les plus éloignés les uns des autres. Isidore, au rapport de Damascius, en avoit remarqué plusieurs sur le mont Liban. Kircher rapporte qu'il en existoit dans la Chine, sur une montagne de la province de Chang-chen-fû et dans celle de Tokien. Bryant en cite une de quarante pieds dans les mers de la Chine à l'île d'Amoy.

Apud Photium, pag. 1047.
Chin. illustrata, p. 270.
A new syst. of analys. t. III, pag. 536.

Lib. III, p. 136.

La description que Strabon a donnée, d'après Artémidore, de ceux qui existoient au Cap Sacré, voisins sans doute du mont *Silurus*, dont le nom ne peut avoir été imposé que par les *Siluri* que Tacite fait passer d'Espagne en Angleterre, doit faire examiner avec beaucoup d'intérêt la forme et la situation du *Pender-stone*. Il est fondé sur le territoire de Bliston, au comté de Cornwall, et ce comté est précisément la première terre où durent aborder les *Siluri* de Tacite, en partant de l'Espagne.

Je n'ai pas besoin de développer les nouvelles conjectures auxquelles ces remarques peuvent conduire; il me suffit d'en indiquer le principe, et d'avoir déterminé par-là le seul point de vue sous lequel ces monumens peuvent être considérés dans leurs rapports avec l'histoire positive.

La figure gravée sur la carte de ce Mémoire représente le *Pender-stone* en équilibre sur son pivot, et environné de trois ou quatre pierres sur lesquelles d'autres pivotoient aussi probablement, comme il est dit dans la description qu'Artémidore a faite des monumens du Cap Sacré.

Erratum. Page 13, ligne 1.re, au lieu de 962, *lisez* 1032.

